

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO!

JULES DORION, Directeur

EDITION HEBDOMADAIRE

BUREAUX: 103 rue Ste-Anne

L'INFORMATION

A une énorme majorité, le comté de Huntingdon, province de Québec, se prononce en faveur de la prohibition totale du trafic des liqueurs entrant dans ses limites.

Devant l'obstruction des banquises de glace, le "Sicilian" a rebrousse chemin vers Halifax et renoncé à aller à Québec, dès ce voyage. Le "Royal George" et l'"Empress of Ireland", les deux grands courriers du "Nord Canadien" et du "Pacifique Canadien" espèrent encore vaincre l'obstacle, et on les attend ici, bons premiers pour cette saison.

Tout un groupe de constructeurs de voies ferrées étaient de passage à Québec hier et sont partis pour La Malbaie, afin d'inspecter le tracé de la nouvelle ligne Québec-Saguenay, dont la construction doit être, et sans retard, poussée énergiquement.

La France fait savoir aux tribus en révolte au Maroc qu'elle n'entend point étendre son protectorat sur ce pays, mais seulement y rétablir l'ordre et la sécurité pour les étrangers. Elle s'attribue l'autorité du Sultan. Elle y aura bientôt 20,000 hommes de troupe, sous le commandement du général Monnier, avec une armée de terre, en vue de prévenir une occupation définitive du Maroc par la France.

Les membres républicains du Congrès de Washington se livrent à une attaque à fond contre le projet des démocrates d'augmenter la liste des objets admis en franchise.

Le tribunal d'arbitrage de la grève des mineurs de l'Ouest, maintenant au complet, entre en séance aujourd'hui même, à Lethbridge, Alta.

Le gouverneur général Grey vient de commuer en emprisonnement à vie la sentence de mort portée contre Nicolas Bilovus. C'était le vœu d'un grand nombre de signataires d'une requête et d'une députation spéciale des citoyens de Winnipeg.

La Commission fédérale des Chemins de fer condamne le Pacifique Canadien et le Grand Tronc, solidairement, à exécuter d'ici le 1er août 1912 les travaux de leur viaduc de pénétration à Toronto, dit Viaduc de l'Esplanade.

L'Alliance de Tempérance du Kingston-Ont. réclame du conseil de cette ville l'adoption d'un Règlement pour réduire de douze le nombre des licences pour vente de liquides alcooliques, lesquelles sont au nombre de 31, en cette cité, soit 25 buvettes et six épiceries.

La taxe sur les successions, dans l'Ontario, a déjà rapporté, dans les premiers six mois de l'exercice courant, plus de \$500,000, alors que le revenu probable estimé pour toute l'année était de \$750,000.

Au cours de la dernière année fiscale, close au 31 mars dernier, 311,084 immigrants sont entrés au Canada, dont 121,451 venaient des États-Unis et 189,633 entrèrent par nos voies maritimes. Le chiffre de l'année précédente était de 208,794 seulement; 108,708 venant des États-Unis et 104,986 par l'océan.

Les dernières nouvelles reçues du paquebot "Asia", de la ligne "Pacific Mail", et qui s'embrasait dimanche, sur les côtes de la Chine, assurent que le navire est totalement perdu, mais que tous les voyageurs et les courriers ont été sauvés.

L'Empire anglais est présentement heureux et prospère comme jamais, déclare l'ambassadeur anglais Bryce, au banquet de la Société S.-Georges, de New-York. Il ajoute que l'histoire, admise et qu'il qualifie la Grande-Bretagne et les États-Unis, appréciera hautement ce qu'ont accompli, comme peuple, les populations de langue anglaise.

Au banquet de la Société S.-Georges, à Halifax, l'amiral Kingsmill, le capitaine Macdonald et le capitaine Macdonald, revendiquent avec force la convenance de conserver, pour la flotte canadienne, la flamme blanche de la marine impériale, contre le projet qui avait été émis de la modifier.

R.-C. Morrow, commis en chef du Québec Central à Thetford Mines, est arrêté sous l'accusation de s'être approprié \$4,000 de l'argent de la compagnie.

Sur les instances requêtes des pilotes, les règlements du pilotage dans le bas Saint-Laurent ne seront point modifiés cette année, selon que le gouvernement fédéral se l'était proposé.

Le détective Burns, qui avait fait l'arrestation du nommé McNamara et de ses complices, au sujet de la catastrophe du "Times", est arrêté à son tour, ainsi que trois autres dont il avait obtenu le concours, sous l'accusation d'avoir violé la liberté du citoyen.

Une immense assemblée, à Birmingham, Angleterre, adopte une résolution énergique à l'appui du projet Taft-Grey d'un traité d'arbitrage entre la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Le roi Gustave et la reine de Suède sont présents à Rome, les hôtes du roi et de la reine d'Italie. Ces souverains protestants ne font là que donner suite à une pénible tradition de leur pays, qui fut l'un des premiers à reconnaître, dès 1861, l'unité italienne.

Durant l'hiver qui vient de finir, 40,000 immigrants pour le Canada sont débarqués à Halifax, dont 30,000 étaient d'origine anglaise.

Procès de 22 ans

IL A COUTÉ \$448,000, ET LA SOMME EN LITIGE SE CHIFFRAIT A \$158,000.

New-York, 24.—Michael Donnelly, d'Albany, qui, en 1889, intenta un procès à son beau-frère, P. J. McCardie, pour une facture de 158,000 dollars, vient de faire connaître ce que ce procès, qui, depuis 22 ans, est devant les tribunaux, a coûté dans son ensemble et quels en sont les principaux traits intéressants.

L'affaire est depuis vingt-deux ans devant les tribunaux. A six reprises, M. Donnelly, le plaignant, fut débouté de sa demande. Chaque fois, il fit appel et le jugement rendu était cassé. Le procès recommença donc une septième fois et constituait quatre-vingt-dix-sept audiences. Quarante-vingt-trois avocats s'occupèrent de l'affaire pour les deux parties. Il y eut 40 jurés qui siégèrent au cours des 97 audiences et 249 témoins vinrent à la barre. Parmi les 40 jurés, 16 sont morts et 13 avocats ont été tués. Le nombre des témoins qui sont morts est de 42.

Quant au coût du procès, les honoraires des hommes d'affaires de Donnelly s'élevaient à la somme de 163,500 dollars. Ce que déboursa McCardie frise les deux cent mille dollars. Les frais généraux, du procès s'élevaient à 85,000 dollars, ce qui fait un total de dépenses de 448,000 dollars.

M. Donnelly a été informé samedi que le "referee" avait annoncé que sa part de ce qui restait montait à 41,000 dollars, sur quoi il faudrait déduire 20,000 dollars pour honoraires d'avocats.

M. Donnelly a déclaré qu'il n'acceptera pas. Fera-t-il appel ?

Une curieuse trouvaille

Mille livres de miel dans un grenier

Pittsfield, 25.—Plus de 1,000 livres de miel ont été découvertes par des journaliers dans le grenier d'une vieille taverne abandonnée, connue sous le nom de "The Old Strickland Tavern", à East Lee. Le miel est évalué à 200 dollars et sa propriété, dont personne ne s'inquiétait il y a deux jours, va faire l'objet d'un procès entre M. William Parlet qui vient d'acheter la bâtisse et M. B. Desvarannes qui lui a vendu.

La taverne est très vieille et très décrépie. Pendant plus d'un siècle elle appartenait à la famille Sturgis. Elle est abandonnée depuis de très longues années et personne de la génération actuelle n'est assez vieux pour se rappeler quand on entra pour la première fois dans le grenier où les abeilles ont travaillé et fabriqué l'énorme quantité de miel si précieuse. On a lieu de croire que ce miel s'est accumulé depuis plus d'un demi-siècle. Au second étage de la taverne on remarque une chambre où le général Burgoyne, commandant des troupes du roi d'Angleterre, coucha durant le mois d'octobre 1777 après sa capitulation de Saratoga et alors qu'il battait en retraite vers l'Est. Comme on le voit cette taverne "à miel" est aussi une taverne historique.

Les immigrants au Canada

Une augmentation considérable de leur nombre

Ottawa, 26.—Les immigrants entrés en Canada, pendant l'année fiscale terminée le 31 mars dernier, sont au nombre de 411,084, 121,451 nous sont venus des États-Unis et la balance de 189,633, des ports européens.

L'immigration de l'année précédente était de 208,794, dont 103,798 des États-Unis et 104,996 des ports d'Europe.

L'augmentation est de près de 49 pour cent en faveur de l'année qui vient de s'écouler.

Trente mille immigrants

D'origine anglaise, sont arrivés au Canada durant la dernière saison

Halifax, 26.—Pendant la saison d'immigration qui est pratiquement close, plus de 30,000 sur les 40,000 passagers qui ont passé ici, étaient d'origine britannique.

Les demandes de passages sur les steamers étaient si grandes, que seuls les immigrants de 1ère classe ont pu être admis. Le résultat a été que la classe des non-désirables a dû chercher refuge de l'autre côté.

Le grand nombre d'immigrants non-désirables a été amené ici lorsque les taux de passages étaient excessivement bas.

Naufrage de deux vaisseaux

Pierre, Martinique, 25.—Le vaisseau de pêche Victor Héloë, de St-Malo, France, et le brigantin Bethina, transportant passagers et marchandises, ont sombré sur les Grands Bancs, mais tout le monde a été sauvé par l'équipage des vaisseaux de pêche.

Le cargo "Bethina" consistait en des approvisionnements pour la flotte des pêcheurs français. L'accident dans les deux cas est dû aux glaces.

Naufrage de l'Asia

LES PERTES SE CHIFFRENT A 1,500,000.—LES PASSAGERS ET LES MALLES ONT ÉTÉ SAUVÉS.

Shanghai, 26.—D'après ce que rapportent les passagers de l'"Asia", navire qui fait le transport des malles sur le Pacifique, de Hong Kong à San Francisco, et qui a fait naufrage dimanche dernier sur le Rocher Finger, les officiers du vaisseau ont dû se servir du revolver pour protéger les passagers contre un groupe de pirates chinois, pendant que les passagers furent débarqués. On estime les pertes du vaisseau et de la cargaison à \$1,500,000.

Il paraît que quand le capitaine de l'"Asia" vit le rocher il était trop tard pour sauver son navire du naufrage. Ce que voyant, le capitaine ordonna de faire avancer le navire à toute vitesse dans le but de le diriger sur un rocher pour l'empêcher de s'enfoncer dans la mer.

Il n'y a pas eu de panique et la promptitude avec laquelle les officiers ont protégé les passagers contre les pirates chinois semble donner confiance à ceux qui étaient à bord.

Une dépêche de Tokio rapporte que tous les passagers ainsi que les malles ont pu être sauvés.

"America", de la "Toyo Kisen Co.", est connaissance des signaux de détresse qu'avait donné l'"Asia" par dépêche de télégraphie sans fil et il répondit qu'il partirait immédiatement pour aller lui porter secours, mais il ne reçut pas de réponse de l'"Asia".

L'"America" arriva au rocher Finger dimanche après-midi, mais à cause de la brume épaisse qu'il y avait sur l'océan, il ne put rejoindre le vaisseau naufragé que quand la brume se fut dissipée et il vit alors qu'un vaisseau chinois, le "Shang-Sin", de la "Toko Steamship Co.", avait sauvé les passagers.

Autres détails

Quelques instants après avoir touché le rocher, le steamer "Asia" fut abordé par un bateau rempli de pirates chinois. L'équipage et les passagers de l'"Asia" s'armèrent en quelques minutes et défendirent avec une grande bravoure le navire échoué et déjà en grand danger. Ce fut une lutte sanglante entre les misérables chinois et les naufragés. Après un combat acharné, les pirates furent repoussés. Les derniers ont pu capturer trois hommes de l'équipage de l'"Asia". Le lendemain ils firent une proposition de rendre les otages moyennant la somme de \$300.

Plusieurs brigands ont été tués. Parmi les passagers on mentionne le nom d'une dame parmi les blessés.

De la Malbaie au Labrador

NOUVEAUX DÉTAILS SUR LE PROJET DU PUISSANT SYNDICAT QUI A ENTREPRIS DE CONSTRUIRE CETTE LIGNE.

Une compagnie vient de se former à Londres, ayant pour objet la construction d'un chemin de fer qui partira de la rivière Saguenay et ira jusqu'au Cap Charles, un port sur la côte est du Labrador, à 650 milles de la ville de Québec. La nouvelle est parvenue ici par câbliogramme reçu par M. J. N. Greenshields, qui représente, dans la compagnie les intérêts canadiens.

Depuis plusieurs années ce projet a fait l'objet d'études de la part de capitalistes, tant américains que canadiens, mais la nouvelle reçue ici porte que la compagnie existe maintenant et que le projet est en bonne voie. La compagnie se compose de capitalistes de Paris de Londres et de Montréal. Il n'y a que quelques années, on disait que M. H. H. tentait l'entreprise et que le magnat du Canadian Nord s'était rendu dans son yacht magnifique au Cap Charles, dans le but de se renseigner sur la possibilité de l'entreprise et d'étudier la situation.

Le chemin de fer Québec et Saguenay, dont M. Rodolphe Forget est le président, et le sénateur J. P. B. Casgrain le vice-président, vient d'accorder un contrat pour la construction d'une ligne partant de quelques milles plus bas que Québec et allant jusqu'à La Malbaie, soit une distance d'environ 90 milles à l'est de l'ancienne capitale, avec laquelle elle serait raccourcée, et qui se rendrait depuis la Malbaie jusqu'au Cap Charles, 560 milles, ou 650 milles de Québec au port du Labrador.

Les promoteurs de cette nouvelle ligne entre le Canada et la Grande-Bretagne et le continent européen, affirment qu'en cinquante-deux heures un paquebot rapide pourra effectuer la traversée entre Liverpool et la baie du Cap Charles, et que, lorsque le courrier anglais pourra être livré à Chicago trente heures plus tôt que maintenant qu'il passe par New-York. Aux termes du contrat signé, il y a quelques jours par M. M. J. O'Brien et le Québec et Saguenay la nouvelle ligne sera terminée jusqu'à la Malbaie vers décembre 1912, et même avant cela, le contrat sera probablement accordé pour la construction du chemin de fer de la seconde section de la rivière Saguenay. On dit que l'entreprise du Labrador pourra être terminée avant trois ans.

Nos couleurs navales

NOTRE MARINE EST IMPÉRIALE ET NON PAS "LOCALE, NI AUXILIAIRE".

Halifax, 26.—Au banquet de la société St-George, hier soir, le vice-amiral Kingsmill, le Col. Dennison et le capitaine Macdonald du "Niobe" ont parlé des nouvelles couleurs navales de notre marine canadienne.

Ces messieurs se sont déclarés favorables à l'adoption du drapeau blanc anglais sans altération.

Le vice-amiral Kingsmill dit que le drapeau britannique, qui flotte actuellement sur le "Niobe", ne devrait pas être changé, si notre marine doit devenir importante et faire partie de la marine anglaise. Il ne croit pas qu'aucune démarche ait été faite à cet effet ni au Canada ni en Angleterre; mais la chose a été suggérée en Australie.

Le Col. Dennison affirme qu'en fait notre marine est purement impériale et non pas locale ni auxiliaire.

Le capitaine Macdonald se déclare pleinement satisfait de ses marins et de l'appartenance à la marine.

Macdonald espère qu'on ne fera aucun changement à l'étendard de la marine et il fait appel à tous les hommes influents pour empêcher aucun changement.

Les défenseurs de McNamara

AURONT PLUS DE \$300,000 A LEUR DISPOSITION.—LA LUTTE PROMET DES DÉVELOPPEMENTS SENSATIONNELS.

Indianapolis, 27.—On sait que John J. McNamara, secrétaire de l'Union internationale des charpentiers en fer d'Amérique et d'Orléans, a été arrêté par les agents de la justice W. J. Burns, comme complice de l'attentat du 1er octobre 1910 pour lequel on avait fait sauter la dynamite l'édifice du "Times", de Los Angeles, et qui a coûté la vie à 21 personnes.

Samuel Gompers, président de la Fédération américaine du Travail a déclaré que l'arrestation de McNamara est un outrage infamant et dans le but de prouver que la conspiration à la dynamite qui a causé pour plus de \$3,000,000 de dégâts et de nombreuses pertes de vie est un coup monté contre l'organisation.

L'Association internationale des ouvriers employés à la construction des ponts et des ouvrages en fer, par l'intermédiaire de ses officiers, a provoqué l'arrestation de Walter Drew, conseil pour la "National Erectors Association", W. J. Ford, assistant du procureur de district de Los Angeles, et Frank Fox, chauffeur, sur affidavits les accusant d'avoir enlevé J. J. McNamara, le secrétaire-trésorier de l'association.

Les membres de cette association ont reçu l'assurance que la Western Federation of Miners fournira \$250,000 pour défendre McNamara et les autres corps unionistes ont signifié leur intention d'aider à défrayer ce qu'ils appellent un complot de la part des patrons.

Drew, Ford et Fox ont été arrêtés sur déclaration assermentée de l'avocat de McNamara. Drew et Ford ont été remis en liberté sous une caution de \$5,000 chacun et Fox sous une caution ont été fournis par William A. Ketcham, président d'une compagnie possédant une fonderie, et officier de l'Indianapolis Employers' Association. Cette affaire donnera sans doute lieu à plus d'un incident intéressant. Des rumeurs vont que J. J. n'ait pas encore de preuves certaines que l'édifice du "Times" a été détruit par la dynamite.

Voici d'ailleurs, quelle est actuellement la situation:

Dan Kaplan, sur qui pèsent des soupçons et qu'on croyait à New-York, s'est enfui, dit-on, au Canada. Un autre suspect, Matt Schmidt, est recherché dans un grand nombre de villes.

John et James McNamara, ainsi qu'Ortie McNamara, doivent arriver aujourd'hui à Los Angeles et l'une des batailles légales les plus extraordinaires va être enregistrée dans l'histoire judiciaire de ce pays. Les enquêtes préliminaires dureront plus de six semaines.

Les unions ouvrières de New-York veulent mettre \$200,000 à la disposition des défenseurs de McNamara. Celle d'Indianapolis prétend que McNamara a été extradé illégalement.

Samuel Gompers, le président de la Fédération américaine du Travail, est à New-York. Il n'a pas voulu faire de déclaration. Il n'a pas dit à plus forte raison quelle était le sujet de sa visite à New-York.

John J. McNamara a déclaré qu'il était innocent du crime dont on l'accusait. "Je ne suis pas assez habile pour enlever un homme, mais je suis sûr que devant un jury je serai acquitté."

D'un autre côté, Timothy Healy, président de la "International Brotherhood of Stationary Firemen", prétend lui aussi que l'arrestation de McNamara et McNamara, est en somme une attaque dirigée contre l'association et que pour lui, McNamara, qu'il connaît pour un bon homme n'est pas coupable d'une conspiration criminelle comme celle

Au Parlement Fédéral

Ottawa, 26.—De notre correspondant.—M. Geo. E. Foster a soulevé aujourd'hui à la Chambre des Communes, un intéressant débat au sujet de la participation du Canada à la Conférence intercoloniale de Londres.

La discussion sur ce point a occupé toute la séance de l'après-midi et une partie de celle du soir.

Sir Wilfrid Laurier a fourni à M. Foster les explications que celui-ci demandait.

M. Lennox s'est ensuite exécuté, et, comme finale, le Dr Edwards, député conservateur de Frontenac, a enregistré un nouveau projet contre l'entente commerciale Canada-Américaine.

LA CONFÉRENCE IMPÉRIALE

M. Foster s'est plaint de ce que tandis que les autres colonies de l'Empire s'apprêtaient à soumettre nombre de sujets importants à l'appréciation des membres de la prochaine Conférence Impériale, le Canada restait plongé dans une apathie qui n'aurait rien de bon pour l'avenir, apparemment aucun sujet d'étude spéciale, rien au programme du gouvernement, rien à faire et rien de fait. Il y a matière à sérieuse réflexion.

M. Foster a expliqué le fonctionnement du secrétariat impérial au ministère des colonies.

Le gouvernement canadien, a déclaré l'ex-ministre des finances, aurait dû se procurer des copies des divers rapports soumis au bureau d'information centrale par les diverses colonies de l'Empire et les transmettre aux députés et aux membres du sénat canadien. Le gouvernement a été censuré par lettre sur maints sujets de discussions importantes nommément à propos des questions d'appels judiciaires se rattachant aux marques de fabrication, à la législation de l'étranger privé, à la réciprocité, d'intérêts intercoloniaux, aux lois de naturalisation, etc., etc.

A toutes les demandes de renseignements sur ces divers sujets le

gouvernement, dit M. Foster, a répondu par le silence et l'inertie. Il serait temps qu'il commençât à se remuer ou sinon qu'il dise pourquoi.

M. Foster semble craindre que le Canada n'apporte pas suffisamment d'enthousiasme à la prochaine Conférence Impériale. Il accuse le cabinet et les ministres de froidure, et celle-ci pour un peu confinerait au crime de lèse-majesté, puisque depuis février 1909, le Canada, à plusieurs reprises, n'a point répondu du tout aux diverses questions qui lui ont été faites. Tout cela, aux yeux de M. Foster, contraste étrangement avec le rôle dont font preuve l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui, elles, reconnaissent l'importance de maintenir la cohésion entre les forces impériales.

SIR WILFRID LAURIER

A répondu qu'en effet le gouvernement canadien n'avait pas cru devoir soumettre de thèmes d'études spéciales en ce qui concerne la prochaine Conférence Impériale, mais ce n'est pas par indifférence, mais bien parce que la ligne de conduite des représentants canadiens est toute indiquée par ce qui reste à résoudre des problèmes déjà discutés dans le pays.

La Conférence ne durera au plus que quatre ou cinq semaines. L'étude de nombreux et importants sujets occuperont amplement ce court laps de temps. Celui par exemple de la défense impériale déjà débattu en 1907 et en 1909; celui du commerce international et de la préférence susceptible d'être accordée à la métropole, ou mutuellement entre les diverses unités de l'Empire.

Personnellement Sir Wilfrid Laurier se déclare favorable au libre échange commercial entre les différentes colonies de l'Empire, mais il y a là un idéal difficile à réaliser à cause des conditions spéciales, dans lesquelles s'exercent ces échanges.

Sir Wilfrid dit encore qu'il faudra aborder lors de la Conférence la

question d'immigration. Le Canada, depuis 1907, a appliqué à ses dépenses beaucoup d'immigrants anglais, descendus sur nos bords, n'étaient pas ce qu'il y avait de plus désirable. En fin, quant à la loi de naturalisation, la situation est presque intolérable au Canada. Par exemple un Allemand restera sujet britannique aussi longtemps qu'il restera sur le sol canadien, vient-il à s'en éloigner, il redevient allemand comme et devant. Les particuliers naturalisés au Canada devraient pouvoir l'être d'une façon permanente et pour le titre de citoyens anglais dans le sens le plus complet du terme.

La "All Red Line" fera également l'objet de débats supplémentaires.

Sir Wilfrid reconnaît, avec M. Foster, toute l'importance qu'il convient d'accorder à ces conférences périodiques au point de vue du maintien de l'unité impériale.

Sir Wilfrid a terminé par une tirade sur la paix mondiale grâce au rôle joué dans le monde par l'Empire britannique.

MM. Lennox (Simcoe), et Macdonald (Pictou), ont continué le débat.

A 11.15 heures M. Beauparlant, député de St-Hyacinthe, a demandé l'ajournement de la séance sur la question de réciprocité.

Le sénateur Landry demande la production de la correspondance du surintendant de l'immigration à Québec, M. P. Doyne.

Le sénateur Macdonald, de la Colombie Anglaise, croit que le sénateur Landry devrait donner des raisons à l'appui de sa résolution car, depuis plusieurs années, M. Landry a rarement motivé ses demandes de décrets.

Le sénateur Landry dit qu'on n'a pas l'habitude de donner des explications pour obtenir la production de pareille correspondance.

(Suite à la dernière page)

Caucus Conservateur à Ottawa

Une décision grosse de conséquences

Pas de compromis avec la Droite et la réciprocité.— La session pourrait bien se prolonger plusieurs mois encore.

Ottawa, 26.—De notre correspondant particulier.—Un caucus conservateur a été tenu ici ce matin; si l'on en juge par la déclaration faite par M. R. L. Borden au sortir de la salle des délibérations, la session pourrait bien se prolonger jusqu'aux vacances.

J. A. Franklin, président des chauffeurs et des charpentiers en feu d'Amérique, a déclaré qu'une contribution de trois à six sous serait prélevée sur les 3 millions de membres de la Fédération Américaine du Travail pour aider à M. McNamara à se défendre.

Depuis trois ans, environ 60 attentats, avec résultats des plus désastreux, ont été commis aux États-Unis, par les dynamitards, entre autres:

Destruction par la dynamite du pont de l'Avenue Eagle, à Cleveland, le 17 janvier 1908.

Destruction par la dynamite d'un char de sauvetage de la Chicago and North-Western Railroad Co., à Clinton Iowa, 16 février 1908.

Destruction d'un char de sauvetage de la St. Paul Railroad Co., à Buena Parc, Chicago, mars 1908.

Destruction d'un pont à Port Amboy, N. J., mars 1908.

Destruction d'un pont à Bradshaw, Md., durant la même nuit.

Destruction d'une grue sur les quais Chelsea, 5 avril 1908.

Matériel pour le chemin de fer élevé de Philadelphie, détruit le 13 avril 1908.

Pont à Fall-River, Mass., détruit le 26 avril 1908.

Le pont Cincinnati, Hamilton and Dayton sur la rivière Miami à Dayton, Ohio, détruit le 3 mai 1908.

Attentat à la dynamite sur le pont de la rivière Broux, 21 mai 1908.

Le pont de la New-York, New-Haven et Hartford Railroad Co., à Baychester, N. Y., le 22 mai 1908.

Attentat à la dynamite pour détruire le pont de la Baltimore and Ohio Co., à Alken Mr, 24 mai 1908.

Même attentat pour détruire un pont appartenant à la même compagnie à Ferryville, Md, 2 juin 1908.

Destruction d'un édifice à Cleveland, le 2 juin 1908.

Destruction à Somerset, Mass., du matériel au pont du New-York, New-Haven and Hartford, 15 juin 1908.

Le 27 mars 1909, destruction de l'Opera House à Boston.

Le 24 octobre 1909, les dynamitards faisaient sauter quatre grands édifices à Minneapolis.

Le 5 avril 1910, une grande manufacture était détruite à New-Castle, Ind.

Le 1er octobre 1910, destruction de l'édifice du "Times" de Los Angeles, causant 21 pertes de vie.

Le 24 mars 1911, destruction du Palais de Justice de Omaha, et le même jour, destruction d'une grande manufacture à Columbus, Ind.

En trois ans, au moins dix ponts de chemins de fer ont été détruits par les dynamitards.

Terrible explosion

SEVÈRES VIVANTS DANS UNE MINE DE CHARBON DE L'OUEST DE LA VIRGINIE.

Elk Garden Virginie, Ouest, 25.—Une terrible explosion, s'est produite aujourd'hui, à la mine Ott No 2. Vingt-deux mineurs sont maintenant ensevelis sous les débris au fond de la mine, et on a peu d'espoir de les retirer vivants.

On ne peut à l'heure qu'il est dire si l'explosion a été causée par la poudre ou par le gaz.

Les hommes qui ont mission de débarrasser le trou de la mine, croient qu'ils leur faudra plusieurs jours pour enlever tous les débris qui se sont amoncés dans la mine.

Ceux qui sont ensevelis sous les débris, et qui sont probablement vivants, sont, à l'exception d'un seul, tous des américains: John Pritchard, Arthur Pritchard, Tamer Bunton, James Brown, John R. Wilson, Roy Wilson, Lester Wilson, Wm. Pugh Hawthorn, Paton, Thos. Wilson, Geo. W. Shears, Harry Tannum, James Dempsey, L. O. Dempsey, Edw. Harsbarger, Thos. Yost, Chas. Wilson, Wm. Hetzel, Wm. Busky. Ce dernier seul est un étranger.

Deux cents hommes sont régulièrement employés dans la mine.

Assaillit que ce malheureux accident fut connu le surintendant Robert Grant, organisa un corps de sauvetage avec les mineurs qui n'étaient de service et ceux-ci cherchèrent à entrer dans la mine.

Ottawa, 21.—Le revenu de l'intérieur pendant le mois de mars a été de \$1,572,665 au trésor fédéral, comparé à \$1,084,439 en mars précédent. Sur cette somme il y a \$636,505 pour spiritueux; \$5,786, Humeurs de malt; \$146,076 malt; \$686,793 tabac; \$39,626 cigares; marchandises en entrepôt, \$5,783; acide acétique \$541.

Le mois dernier l'inspection des poudres et meures ainsi que du gaz et de la lumière électrique, a rapporté \$29,090.

Le 1er mai à Montréal

LE DRAPEAU ROUGE NE SERA PAS TOLÉRÉ DANS LES RUES.—AVIS À LA GENTE SOCIALISTE JUIVO-FRANÇAISE.

Montréal, 27.—De notre correspondant.—La petite gente socialiste juivo-francophone qui a l'habitude de s'agiter publiquement le premier mal de chaque année, ne pourra cette année promener par nos rues, le drapeau rouge, symbole de la révolution.

À la suite d'une conférence entre le chef de police et les commissaires il a été décidé d'enjoindre aux agitateurs cosmopolites de s'en tenir à des discours, et de ne pas troubler la paix publique en processionnant à travers nos rues l'insigne du désordre social.

En Italie

Le *New-York American* disait dans un de ses derniers numéros : " Cette année la saison mondaine, à Rome, a été bien moins que brillante."

Il attribue cela au deuil dans lequel sont plongées beaucoup de grandes familles italiennes, au scandale Paterno-Trigona, au célibat de plusieurs ambassadeurs, et à l'antagonisme plus ardent que jamais, entre les aristocraties noire et blanche.

De toutes ces raisons nous croyons que la dernière seule est sérieuse, encore que le *New York American*, journal protestant, ne paraisse pas en avoir saisi toute la portée.

L'aristocratie noire, comme on l'appelle, se compose des familles romaines les plus honorables par leur ancienneté, et l'inaltérable pureté de leurs traditions. D'un grand rigorisme sur le point d'honneur, elles sont toujours restées attachées au Vatican et les femmes qui y appartiennent, lorsqu'elles paraissent en public, sont invariablement vêtues de noir, tout comme les Alsaciennes, portant depuis 1870 le deuil de leur patrie.

On conçoit si dans de pareils milieux le jubilé sacrilège, que les maçonneries italiennes veulent célébrer avec fracas, rencontre de la froideur. Les romains et les romaines de bonne race laissent à des individus comme Nathan le soin de célébrer l'anniversaire de la spoliation ; mais l'enthousiasme factice de ces derniers ne peut effacer le silence vengeur, et l'abstention éloquent de la noblesse noire. Le soin qu'on prît les puissances d'envoyer durant cette année jubilaire des ambassadeurs dans l'impossibilité de continuer les brillantes traditions mondaines de leurs devanciers, l'absence du diplomate américain à un moment d'une si intense psychologie, portent aussi à se demander si un pareil concours de circonstances n'a pas été voulu pour éviter de participer à une célébration qu'on ne peut s'empêcher de réprouver.

Jusqu'ici le monde avait bien vu des voleurs heureux, mais c'est la première fois, croyons-nous, que l'on tente de commémorer la spoliation et l'injustice ; et malgré l'indifférence dont les diplomates font souvent parade, le droit porte en lui-même une si grande force, qu'il est reconnu partout ailleurs qu'en Italie où on s'efforce actuellement de consacrer son mépris.

Les temps ont marché depuis que l'Autriche, la Russie, la France et l'Angleterre faisaient à Grégoire XVI d'insidieuses remontrances ; depuis que Pie IX était représenté comme n'entendant rien à la politique du monde civilisé ; depuis qu'on faisait parade de bonne foi en affirmant que l'installation à Rome de la maison de Savoie serait pour la Papauté une admirable garantie de paix et d'indépendance.

Aujourd'hui, devant la brutale leçon des faits, les indifférents et les hostiles de jadis laissent échapper des aveux qui sont des hommages à la dignité et au courage dont les vieillards du Vatican font preuve dans leur malheur.

C'est la *Saturday Review*, de Londres, qui disait dernièrement :

" La condition présente de Rome, et la position du Pape, sont un reproche continu aux hommes d'Etat italiens et une cause de trouble pour la conscience de l'Europe."

C'est le *Temps*, de Paris, pourtant rien moins que catholique, qui fait les admissions suivantes :

" Si libre qu'on soit d'esprit, il y a des impossibilités que l'impartialité oblige à constater. La politique de conciliation entre le Vatican et le Quirinal est une de ces IMPOSSIBILITES. La claustration volontaire du Pape n'est pas une protestation sentimentale ; c'est une NECESSITE. Des catholiques nouveaux jeu, à Rome même, l'ont qualifiée de BOUDERIE. Rien n'est moins vrai."

Le terme catholique nouveau jeu a une saveur toute particulière dans les colonnes du *Temps* ; mais il n'affaiblit en rien son argumentation, bien au contraire ; car les constatations sur lesquelles le grand organe protestant de Paris base ses convictions sont telles, que personne ne saurait rier de bonne foi la leçon qui s'en dégage. Et la principale de ces constatations, même pour les non catholiques, est que le roi d'Italie est absolument incapable de remplir les obligations qu'il a assumées. Il devient de plus en plus évident qu'en acceptant de devenir l'instrument des Mazzini, des Cavour et des Garibaldi, le chef de la maison de Savoie, est entré dans une voie qui conduit à un gouffre auquel il ne saurait se soustraire.

Déjà, il y a quelques semaines, la monarchie italienne avait prouvé son impuissance en ne donnant pas signe de vie en face de l'inqualifiable insulte lancée par l'ignoble Nathan à la figure de Pie X, par son discours de la Porta Pia.

Et plus récemment encore, le soir même du jour où Victor Emmanuel III s'était écrié, avec une grandiloquence digne de Nathan lui-même : *Avec Rome pour Capitale, l'Italie représente la coexistence harmonieuse des églises avec l'Etat qui garantit une liberté complète et féconde à la religion aussi bien qu'à la science*, la Société Giordano Bruno allait vociférer, sous les fenêtres du Vatican, l'hymne à Garibaldi et l'Internationale, ponctués des cris : *A bas le Vatican, vive l'anarchie !*

Et la police de l'homme à la coexistence harmonieuse des églises avec l'Etat laissait faire !

Comment s'étonner après cela que les chefs d'Etats étrangers s'en tiennent aux relations de stricte politesse, et aient refusé, sous des prétextes aussi ingénieux que variés, d'apporter à l'Italie un concours qui aurait empêché son cinquante-naire de l'Italie Une de tourner au fiasco dès le début ?

On a beau faire parade de scepticisme et même d'hostilité, il est toujours gênant de contribuer à la glorification d'une injustice, surtout lorsque cette injustice atteint le Pape.

Sur les grands lacs

" Le gouvernement d'Ottawa vient de permettre au vaisseau de guerre " *Dubuque* " de la marine américaine, de naviguer, par les canaux canadiens, jusqu'aux grands lacs. Le " *Dubuque* " remplace le " *Nashville* ", et possède un armement plus moderne. " (les journaux.)

Les Etats-Unis possèdent maintenant six unités de combat sur la mer intérieure américaine où il ne devrait se trouver aucun vaisseau de guerre. Sans doute ces navires ne compteraient pas sur l'Océan à côté des formidables dreadnoughts modernes ; mais sur les grands lacs, en face d'une plage sans défense, ils comptent pour beaucoup, et leur présence est de nature à inquiéter tous ceux qui regardent un peu loin.

Sans doute nous comprenons toute la délicatesse de notre position en face des demandes de notre colossal voisin ; mais notre faiblesse n'exige pas qu'on l'empire encore en augmentant les moyens des autres.

Si les grands lacs ne doivent être sillonnés que par les navires de commerce, il est souverainement injuste que le Canada seul soit appelé à respecter le traité qui en ordonne ainsi. Et puisque les Etats-Unis, abusent de la situation particulière du lac Michigan pour y concentrer une flottille de

guerre, si la Grande-Bretagne ne juge pas à propos de faire entendre des protestations diplomatiques, au moins que le Canada ne cultive pas le rôle de dupe jusqu'à prêter ses canaux aux vaisseaux de l'étranger.

Croit-on que si notre ministre de la marine, achetant en Angleterre quelques destroyers démodés, leur créait un port au fond de la baie Georgienne, pour leur permettre de s'élever, le cas échéant, sur les vaisseaux portant pavillon étoilé, nos voisins ne protesteraient pas ? Il faudrait mal les connaître pour le prétendre.

Or, puisque nous savons qu'ils n'ont jamais l'habitude de retirer le pied qu'ils ont posé quelque part, qu'ils ont, au contraire, beaucoup de propension à l'avancer un peu plus loin, nous sommes coupables de créer ainsi des faits accomplis qui peuvent devenir pierres d'achoppement pour nous, plus tard.

Il faut savoir regarder les choses qui se passent ; et ne pas oublier l'histoire de nos propres amputations.

Nos voisins sont travaillés par une terrible fièvre impérialiste ; et il est indubitable que les complications surgissent comme par enchantement dans les pays aux portes desquels ils se tiennent en armes, et où ils ont intérêt à entrer. Pour le moment toutes leurs énergies sont concentrées du côté sud, autour du canal de Panama, d'un intérêt si vital pour leur défense maritime ; mais ce souci disparu ils pourraient bien tourner leurs regards vers le nord dont leur commerce et leur industrie dépendent de plus en plus pour les matières premières ; et leurs tentations seront d'autant plus fortes qu'ils auront sous la main les instruments capables de faciliter leurs desseins.

Ne nous laissons donc plus prendre à ces prétextes de vaisseaux-écoles sur les grands lacs. Nous consentons bien à ce que nos cadets de marine fassent leur apprentissage sur l'un ou l'autre océan, pourquoi l'instruction de ceux des Etats-Unis ne se peut-il poursuivre que sur le lac Michigan ?

Lutte antipornographique

Dernièrement les autorités religieuses de Lévis ont mis les fidèles en garde contre un certain marchand qui offrait en vente des livres de Zola, et autres ouvrages du même genre.

Beaucoup de pères de familles ont été fort surpris d'apprendre le danger auquel étaient exposés leurs fils du fait de ce négociant malhonnête. Cela montre une fois de plus combien de parents sont plongés dans une fausse sécurité à ce sujet. Et pourquoi ? Parce qu'ils ne se préoccupent guère des livres en compagnie desquels les enfants passent une grande partie de leurs moments libres ; il est bon de s'indigner après coup, mais il serait beaucoup mieux de le faire quand l'indignation ne risque pas d'être stérile.

Il se vend des mauvais livres à Lévis et à Québec ; il s'en vend même beaucoup : Les uns, romans policiers genre *Nick Carter*, ou d'aventures, genre *Buffalo Bill*, ne sont pas d'ordinaire des livres obscènes, mais ce sont moules fort propres à fausser les esprits qui s'y complaisent. Ces ouvrages sans aucune valeur littéraire, peuplent les jeunes imaginations d'idées saugrenues, et finissent par affecter à ce point le jugement que beaucoup de jeunes hommes, — les journaux en rapportaient encore hier un exemple, — s'appliquent à imiter les faux héros qu'on a proposés à leur admiration.

Mais il se vend des livres encore plus pernicieux, et tel marchand indigne du nom de chrétien et d'homme d'honneur, tient à la disposition d'une clientèle discrète les ouvrages de fausse philosophie, et surtout ceux de ces apôtres de la vie pour la jouissance dont Zola est resté le prototype.

Comment ces volumes, dont la plupart renferment des illustrations capables de faire rougir un artiller, passent-ils en douane ? C'est un problème que pourrait facilement expliquer la ruse se mettant au service de la volupté et de la cupidité.

Certes nous ne défendons pas assez nos enfants contre ces ennemis qui les guettent à chaque pas. Nous pourrions faire mieux que déplorer un mal que nous laissons suivre son cours ; ce serait de nous organiser pour l'enrayer, comme on s'est organisé ailleurs. L'intervention d'un particulier est souvent difficile, entraîne des ennuis, des désagréments auxquels bien peu consentent à s'exposer ; celle d'une collectivité a plus d'effet.

Ainsi il s'est fondé à Lille, cette ville du nord de la France déjà renommée par ses florissantes facultés catholiques, une ligue antipornographique qui se charge elle-même de poursuivre en justice tous ceux qui lui sont dénoncés par ses membres comme mettant en vente des livres, cartes-postales ou revues obscènes.

La Ligue Antipornographique a déjà réussi à faire condamner plusieurs libraires peu scrupuleux, et à faire dissoudre des sociétés fondées dans le but de corrompre la jeunesse. Ses succès devraient provoquer la naissance d'institutions du même genre ailleurs.

Feu l'abbé N. Proulx

IMPOSANTES FUNERAILLES A ST-EVARISTE DE BEAUCE

S. Evariste, Beauce, 22.—Spéciale.—Les funérailles du regretté M. Narcisse Proulx, curé de St-Evariste, ont eu lieu hier matin dans l'église de cette paroisse.

Des paroissiens en très grand nombre et une foule de parents et d'amis remplissaient le temple qui avait été orné pour la circonstance de nombreuses tentures de deuil. Le service funèbre a été chanté par Sa Grandeur Mgr Bégin. Il était assisté de M. Ludger Dumais, supérieur du Collège de Ste-Anne, comme archiprêtre, de M. M. les abbés Léon Morisset, de St-Ephrem, et A. Belleau, de St-Vital, comme diacre et sous-diacre d'honneur. Les diacre et sous-diacre d'office étaient MM. les abbés L. Gosselin, de Ste-Martin, et Jos. Poulin, de St-Sébastien. M. l'abbé Chs Beaulieu, du séminaire, agissant comme maître de cérémonies. Pendant la cérémonie funèbre, quatre confrères du défunt dans le sacerdoce, se tenaient aux côtés du catafalque. C'étaient MM. les abbés T. Gosselin, de St-Pierre de Montmagny, Ph. Turcotte, de St-Méthode, G. M. Lemeux, de St-Honoré, et R. Morisset, de St-Zacharie.

Au choeur, on remarquait MM. les abbés La Carrier, de Pintendre, L. Pelletier, de St-Romain, Le Bel, vicair, de Lambton, Jos. Bernier, vicair, de St-Victor, Albert Labrière, vicair, de St-Joseph, J. Desrochers, vicair, de St-Ephrem, C. F. Dionne, vicair, de St-Evariste, N. Proulx, de Québec, et le R. P. Fiset, recteur de Ste-Anne de Beauport.

Pendant le service des messes basses furent dites aux autels latéraux par le R. P. Fiset et M. l'abbé N. J. Proulx, tous deux cousins du défunt. Le chant a été bien exécuté. Les chœurs de la paroisse ont eu l'obligeant secours de quelques amis des paroisses voisines. Des motets

ont été rendus par MM. les abbés Albert Labrière et Jos. Desrochers, missionnaires.

Après l'absoute, Mgr Bégin rappela en quelques mots les vertus et les œuvres du regretté défunt.

Après le service, la dépouille mortelle de feu M. l'abbé Proulx a été descendu sous le choeur de l'église, et elle a été inhumée sous l'autel de la Ste-Vierge du côté de l'épître.

Parmi les parents présents, mentionnons M. Joseph Proulx, de St-Pierre de Montmagny, frère du défunt ; MM. Alphonse et François Proulx, Arcadius Gagné, de St-Pierre ; Philibert Proulx, de Sherbrooke ; Théophile Proulx et Joseph Boutin, de St-Evariste, ses neveux ; MM. Narcisse, Léonidas, Louis Boutin, ses arrière neveux ; M. Zéphirin Proulx, son cousin, M. Damase Lefebvre, de St-Ephrem, et une foule d'autres.

Nous remercions à la famille Proulx nos sincères condoléances.

Vers le pôle Sud

L'expédition du Capt. Amundsen.

Londres, 21.—Le capitaine Amundsen semble avoir l'intention d'atteindre le pôle Sud en partant à la fin et non pas au commencement de l'été antarctique qui est si court.

De cette façon il aura à lutter contre les terribles dangers de l'hiver. Le "Fram" a atteint Buenos Ayres le 17 mars. Le capitaine de ce navire a alors télégraphié ses mots à Christiana : "La course vers le pôle Sud commencera avec le départ du "Fram".

La date exacte du départ du "Fram" n'est pas connue, mais on doit se rappeler que le "Terra Nova" a rencontré le "Fram" dans la région antarctique le 4 février et que la marche vers le Sud n'avait pas encore commencé. Comme le mois de février dans le Sud correspond au mois d'août dans le Nord, si Amundsen part immédiatement, il s'exposera aux dangers que personne avait lui n'a affrontés. Il devancera ainsi de plusieurs mois, l'explorateur Scott.

COMMERCE

AUX ETATS-UNIS

La semaine qui vient de s'écouler a été la plus tranquille de l'année. Avec trois jours de suspension des affaires en perspective, les transactions devaient inévitablement se réduire au minimum. Quant à ce qui concerne le ton du marché financier, il n'y a pas de changement apparent, mais la stagnation des affaires dans le marché des valeurs n'exerce pas moins une influence déprimante sur les esprits. Le principal espoir de Wall Street dans le moment repose sur la perspective d'une abondante provision d'argent à bon marché, pour au moins les prochains quatre mois ; l'apparence de la récolte est aussi très encourageante, et ces deux faits ajoutés à l'impression générale que toutes les conditions défavorables connues ont été assez généralement escomptées, servent de base à une confiance générale dans l'avenir, confiance qui est réellement la raison de ce que Wall Street suit aujourd'hui l'endroit où on semble le plus confiant dans le pays tout entier.

Malgré ces conditions, il n'y a réellement pas eu d'amélioration dans le marché des valeurs, du sans doute à la langueur des affaires en général. Les observateurs sont en grande majorité portés à attribuer cette langueur des affaires à des causes de surface. Au nombre de ces causes se trouvent le défilé des décisions de la Cour Suprême, l'agitation du tarif et l'attitude fréquemment hostile de la législation envers les grandes corporations. Ces diverses raisons sont de nature à contribuer largement à cette torpeur des affaires et elles ont sans doute pour effet de restreindre considérablement l'activité. Elles ont indubitablement causé l'ajournement de nouvelles entreprises qui ne peuvent être aisément mises en voie de réalisation tant que ces questions n'auront pas été définitivement réglées. Mais il y a en dessous d'autres causes d'alignement qui ont en outre un plus grand effet sur les tendances du commerce que toutes ces causes de surface réunies. Personne ne suppose que les décisions de la Cour Suprême vont diminuer la consommation de l'huile et du tabac, si elles sont adverses, et il n'est pas probable non plus, que la demande des linages, des vêtements de l'acier va diminuer s'il y a des changements dans le tarif qui ne plaisent pas aux consommateurs. Si ces facteurs ont quelque influence sur la consommation de ces articles, ils ne pourront certainement faire qu'en stimuler la demande au lieu de la diminuer, parce que ces changements ne sont jamais effectués en fin de compte, que parce qu'ils sont considérés être dans l'intérêt public en général.

Les affaires passent actuellement par une période de liquidation et de réajustement, semblable à celle que le marché des valeurs avait à subir il y a une couple d'années ; c'est la principale cause de la difficulté qui existe. Nos marchés de denrées étaient à un niveau beaucoup trop élevé ; le pouvoir public d'achat s'était épuisé ; l'activité fébrile et l'inflation avaient porté la hausse dans les prix à son apogée ; on avait donné beaucoup trop de latitude au crédit ; la liquidation était inévitable, et il n'y a guère d'autre remède en vue dans les circonstances que le retour à des conditions normales, une baisse générale des prix de denrées. Ce procédé curatif est actuellement en bonne voie, il a fait des progrès considérables dans certaines directions, notamment dans les produits alimentaires. Les céréales ont baissé d'environ 25 p. c., tandis que les produits du porc ont dans certains cas baissé de 40 p. c. Les produits de l'acier ont diminué en valeur d'une manière considérable, tandis que le coton et le cuivre ont eu une tendance à la baisse depuis leurs records exceptionnels de l'année dernière. Un nouveau facteur a surgi dans les circonstances, c'est le consommateur. La campagne contre l'extravagance générale a son effet. L'économie est maintenant à l'ordre du jour, et l'homme en général dépense beaucoup moins pour sa nourriture et ses vêtements, ou encore cherche à obtenir beaucoup plus pour l'argent qu'il a, en achetant des articles qui sont à meilleur marché. Cette vague d'économie qui passe à travers tous les effets marqués par plusieurs branches d'affaires, bien que cet effet ne produise sans bruit, sans que cela paraisse.

Une autre cause de réaction est la cessation de nouvelles entreprises, amenée par les abus ou les excès qui atteignent leur point culminant en 1909 et 1910. Il n'y a pas de doute que cette cessation des nouvelles entreprises a été accentuée par l'incertitude résultant du défilé des décisions de la Cour Suprême et de la législation sur le tarif, ainsi que des développements défavorables concernant les chemins de fer ; mais si ces facteurs n'étaient pas survenus, il est hors de question qu'il y aurait eu encore un degré très considérable d'hésitation à cause d'inévitables tendances de réaction. Dans l'industrie de l'acier, les apparences ne sont pas aussi brillantes qu'elles l'étaient il y a un mois. Les compagnies de chemins de fer économisent, ce qu'elles peuvent parfaitement faire à cause de leur excellente condition physique présente.

Les compagnies de chemins de fer font face d'une manière pratique au refus qui leur a été fait d'élever leurs taux, par la commission de Commerce entr'Etats ; on économise partout où il est possible de le faire et les compagnies de chemins de fer ont d'ailleurs plus loin, dans l'adoption de leurs améliorations projetées, attendant que le fer et l'acier se vendent à meilleur marché. La situation du cuivre est une autre industrie importante qui souffre de conditions purement artificielles. La production a été stimulée outre mesure par le maintien persistant de hauts prix ; il en est résulté une surproduction colossale. Il n'y a probablement pas d'autre remède à la situation que la baisse des prix et la stimulation de la consommation, — politique que les producteurs opposent dans les circonstances imprudemment.

Dans l'Ouest, il règne dans les affaires un esprit réellement conservateur ; la vague de la dépression qui a commencé sur les bords de l'Atlantique, s'avance maintenant d'une manière lente mais sûre, vers la côte du Pacifique, où elle disparaîtra complètement en son temps. Quant à ce qui concerne l'aspect des affaires en général, il n'y a rien qui soit de nature à causer de l'inquiétude. Il est douteux que le rajustement soit terminé, et nous pouvons nous attendre à une période de tranquillité plus ou moins grande. Les affaires prennent réellement dans les circonstances le traitement du repos, un traitement que l'esprit si actif de l'Américain n'est jamais bien disposé à accepter.

Nous ne voyons pas de raison pour retirer ce que nous avons dit dans les analyses précédentes, quant à l'avenir du marché des valeurs et aux espérances qu'il présente. Wall Street a escompté tous les revers courants. Il peut se faire qu'il ne soit pas immédiatement prêt à donner lieu à un mouvement de hausse, mais il est certain que lorsque les conditions seront mûres, la situation sera certainement de nature à favoriser un nouvel élan vers la hausse. La facilité de l'argent et la perspective de bonnes récoltes finiront par promouvoir avant longtemps un regain d'activité dans l'ensemble du marché des valeurs. Un autre élément très favorable est le retour de notre commerce étranger à des conditions normales et la création d'un grand surplus d'exportations, ce qui est de nature à rétablir ou plutôt à rehausser notre crédit à l'étranger et à augmenter nos droits sur l'or étranger. La situation en dehors du pays est favorable et les capitalistes étrangers qui sont moins affectés par les événements courants que nous le sommes et qui sont enclins à envisager les choses de très loin, prennent une attitude beaucoup plus favorable envers nos emprunts. Pour le moment nous conseillons la prudence dans les opérations spéculatives, parce que le marché peut céder jusqu'à un certain point à des développements défavorables ; mais nous avons cependant confiance que la hausse du marché n'est pas pour être ajournée indéfiniment.

A QUÉBEC, durant les derniers jours écoulés, on a constaté une meilleure demande dans quelques lignes. L'état des affaires, d'une façon générale, laisse prévoir que le printemps sera assez actif. Pour le présent, il n'y a rien de décourageant, si on compare les résultats de cette année avec ceux de l'an dernier. Les communications, qui étaient relativement faciles à la campagne durant la dernière quinzaine, sont devenues passablement difficiles depuis quelques jours, par suite de la fonte des neiges dans les chemins. Le commerce y est encore, cependant, assez bon, car chacun s'empresse de se procurer, que d'autres marchandises ne soient nécessaires pendant la saison nouvelle. Les commandes à la ville, tel qu'exprimé ci-dessus, sont satisfaisantes pour un certain nombre de marchandises. Quant à l'argent et aux recouvrements, ils sont dans le même état avec une tendance à devenir plus difficiles.

Il n'y a rien d'important à noter dans les cotes des drogues et produits chimiques, des épiceries en gros, du charbon, du cuir et des huiles.

La situation se fait certainement meilleure chez les marchands de provisions en gros durant les semaines qui vont suivre. Plusieurs commandes sont reçues déjà, à l'heure actuelle, et elles procurent d'augmenter considérablement le marché est certainement plus actif qu'il ne l'a été pendant la dernière quinzaine. La demande est passable depuis quelques jours, avec des espérances en une forte augmentation, comme nous le disons plus haut. Nous ne constatons aucun changement dans les prix mais il pourrait y avoir de bonnes modifications dans cette ligne sous peu.

Chez les marchands de grains et farines il se fait d'assez bonnes affaires à l'heure présente. La situation doit s'améliorer bientôt à l'ouverture de la navigation qui aura lieu tout probablement dans la prochaine quinzaine. Les marchands de la campagne, font maintenant quelques achats de grains et farines. Ces commandes ne font qu'entretenir le commerce. Parmi les quelques modifications qui se font voir, on peut remarquer une hausse dans le blé d'Inde et dans la farine de blé d'Inde qui font 65 cts, 1.30 et 1.35 respectivement.

Les articles de quincaillerie se vendent beaucoup mieux par le temps qui court. La construction promet d'être très active, cette année, si on en juge par les permis qui sont accordés depuis le commencement du mois. Seule, la térébenthine a subi une baisse et fait maintenant 1.20 et 1.35. Pour les autres cotations, nous ne voyons rien d'intéressant.

Dans les produits de la ferme, les affaires se raffermissent. Le beurre se vend assez bien mais il ne paraît pas être encore en quantité suffisante en ce qui regarde celui de premier choix. Les prix, toutefois, ne sont pas des plus faciles. Ils font 26 cts et 27 cts pour les marques de premier choix ; puis 24 cts et 25 cts pour celui de produits inférieurs. Les oeufs sont en quantité plus satisfaisante et comme conséquence ils sont à la baisse et marquent 18 cts et 19 cts. Quant aux autres produits, aucun changement ne les a touchés.

La situation chez les manufacturiers de chaussures n'est que passable. On doit dire que quelques-uns ont fort à faire tandis que d'autres se plaignent du peu d'activité qui se fait sentir depuis l'hiver. Les prix du cuir sont sans changement.

MARCHE DE MONTREAL

GRAINS ET FARINES.—Dans les grains, on cote : blé d'Inde américain, No 2, jaune, de 00c à 00c ; No 3, de 59 à 59 1/2 ; pois de 00c à 00c ; avoine de l'Ouest canadien No 2, 00c à 39c ; avoine extra No 1, de 00c à 38c ; avoine No 2, de l'Ouest de nouvelle moulinerie, 00c à 38c ; barley No 1, de 48c à 48 1/2 ; barley No 2, de 48c à 50c.

Dans les farines les prix continuent à être satisfaisants et fermes. La farine de Manitoba, blé de printemps, est cotée de \$0.00 à \$5.10 ; farine patente, blé d'hiver, \$4.50 la straight rollers de \$4.00 à \$4.25 ; en sacs, de \$1.75 à \$1.85 extra, de \$1.60 à \$1.70 ; son de Manitoba en sacs, de \$21.00 à \$23.00 ; les recoups (shorts) \$23.00 à \$25.00 la tonne ; la mouture de moulinerie de \$25.00 à \$26.00 la tonne, suivant qualité ; la mouture de grain pur, de \$0.00 à \$30.00.

BEURRE ET FROMAGE.—Le marché du fromage a été ferme et le fromage de l'Ouest s'est vendu de 11 1/4 à 12c et celui de l'Est de 11 1/4 à 12c. On a reçu, mardi, 812 boîtes de fromage.

Le marché au beurre est faible. On cote de 23c à 23 1/2 la livre celui de plus belle qualité venant des fermes. On a reçu, mardi, 1,008 paquets de beurre.

PRODUITS DE LA FERME.—Le marché local des oeufs est actif. La demande est bonne. Les oeufs sont en bonnes qualités et les demandes sont satisfaisantes. On paie les oeufs de choix de 20c à 23c la douzaine. Il a été reçu, ces deux derniers jours, 1,979 caisses d'oeufs.

Les patates, en sac, se vendent actuellement bien. On les cote, par grandes quantités, de 1.10 à 1.15 par sac.

On cote les fèves de \$1.75 à \$1.80 le boisseau, par lot de char, suivant la qualité ; le foin est meilleur et les prix sont fermes.

LE FOIN.—Le marché local pour le foin pressé est assez actif. On cote : No 1, \$10.00 à \$10.50 ; No 2, Extra, \$9.00 à \$9.50 ; No 2, \$8.00 à \$8.50 ; le trèfle pur \$6.00 à \$6.50 ; le trèfle mélangé, de \$7.00 à \$7.50 par tonne, en lot de char.

Une conversion au catholicisme

UN JEUNE HOMME DE WORCESTER SE FAIT CATHOLIQUE AVANT D'EPOUSER UNE JEUNE FRANCO-AMERICAINE.

Worcester, Mass., 22.—Mélita Hart, fille de William Hart de Northbridge, a été baptisée dimanche, et lundi, il a épousé Mlle Marion Boissonneau, après lui avoir fait sa cour pendant deux courts mois seulement. Le mariage eut lieu à l'église Notre-Dame. Mlle Boissonneau est âgée de 26 ans. Elle est la fille de Jean Boissonneau, 20, avenue Brooks, Green-dale. M. Hart est âgé de 32 ans.

L'historique de ce roman remonte à deux mois, comme il a été signalé. Mlle Marion entra alors à l'emploi de l'hôtel Abbott's, à Northbridge. C'est là qu'elle fit la connaissance avec Melvin. Les deux s'aimèrent dès le premier moment. Le jeune homme se voyant bien accueilli, eut bientôt que Marion était catholique.

Hart n'était membre d'aucune Eglise. Mlle Marion lui conseilla d'entrer la foi catholique. Le jeune homme se procura un catéchisme, il se présenta au curé et subit un examen. Il fut baptisé en présence de sa fiancée, dimanche, à 2.30 heures. Il vint à Worcester lundi, et fut marié à 7.30 heures. M. l'abbé Louis David Grenier, curé de la paroisse, officia. M. l'abbé Alfred Potvin, vicaire, a dit la messe nuptiale. Mlle Marion Nault et Gabriel Scraphin étaient respectivement demoiselle et garçon d'honneur.

M. Hart se dit content de s'être fait catholique et il est convaincu qu'il est sur le droit chemin. Il fera sa première communion au commencement du mois prochain. Le couple élira domicile à Northbridge.

Impressionnante cérémonie

Au Couvent de la Congrégation Notre-Dame, de Sherbrooke

Sherbrooke, 22.—Il y a quelques jours, M. l'abbé Laporte, curé de St-Jean-Baptiste, présidait une cérémonie aussi nouvelle qu'impressionnante, à la demande de M. A. Richard, de l'avenue Bowen, à Sherbrooke. Est. Mlle Stella Richard, atteinte depuis longtemps d'une grave maladie, revêtait sur son lit de douleur, l'habit religieux de l'Ordre des Sœurs de la Congrégation et prononçait ses derniers vœux. Mlle Richard portera en religion le nom de Sœur S. Médéphone. On nous dit que la cérémonie fut très impressionnante et la jeune malade était radieuse de joie à la réalisation de ce vœu qui lui était si cher. Souhaitons que ce bonheur nous rende bientôt convalescente la nouvelle religieuse Sœur S. Médéphone.

La Mafia à Chicago

L'explosion d'une bombe cause beaucoup de dégâts

Chicago, 21.—A cause du refus de M. Joe Morici de donner sa contribution à la Mafia de Chicago, les socialistes de la Main Noire ont placé une bombe près de la porte de son magasin. L'explosion a endommagé ses produits. Il y a toute une suite de magasins en ruine sur la Grande Avenue et sur la rue Green. La bombe a eu aussi l'effet de mettre le feu. Il passait alors minuit.

Il y a une vingtaine de personnes de blessées et des centaines ont été frappées de terreur.

Mme Moore, âgée de 76 ans, a été retenue dans sa chambre par les flammes, mais les pompiers ont pu venir à temps à son secours.

Broyé à mort

Dans des roues d'engrenage.

Asbestos, 21.—Un affreux accident de travail est arrivé mardi soir aux usines de la Compagnie Asbestos and Asbestic, entraînant la mort instantanée de Oscar St-Louis, un employé de la compagnie.

La victime réparait une lourde machine quand celle-ci fut accidentellement mise en mouvement. L'instant d'après, le malheureux ouvrier était enroulé autour de puissantes roues d'engrenage et broyé à mort.

Le défunt laisse une veuve et quatre enfants.

printemps, seconds, \$0.00 à \$5.10 ; farine patente, blé d'hiver, \$4.50 la straight rollers de \$4.00 à \$4.25 ; en sacs, de \$1.75 à \$1.85 extra, de \$1.60 à \$1.70 ; son de Manitoba en sacs, de \$21.00 à \$23.00 ; les recoups (shorts) \$23.00 à \$25.00 la tonne ; la mouture de moulinerie de \$25.00 à \$26.00 la tonne, suivant qualité ; la mouture de grain pur, de \$0.00 à \$30.00.

BEURRE ET FROMAGE.—Le marché du fromage a été ferme et le fromage de l'Ouest s'est vendu de 11 1/4 à 12c et celui de l'Est de 11 1/4 à 12c. On a reçu, mardi, 812 boîtes de fromage.

Le marché au beurre est faible. On cote de 23c à 23 1/2 la livre celui de plus belle qualité venant des fermes. On a reçu, mardi, 1,008 paquets de beurre.

PRODUITS DE LA FERME.—Le marché local des oeufs est actif. La demande est bonne. Les oeufs sont en bonnes qualités et les demandes sont satisfaisantes. On paie les oeufs de choix de 20c à 23c la douzaine. Il a été reçu, ces deux derniers jours, 1,979 caisses d'oeufs.

Les patates, en sac, se vendent actuellement bien. On les cote, par grandes quantités, de 1.10 à 1.15 par sac.

La Page du Cultivateur

Nouveaux progrès

DE L'ALIMENTATION RAISONNÉE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Un livre, qui ces dernières années a fait sensation dans le monde agricole, fut celui du Dr O. Kellner, président de la station agricole d'essais de Mörken, près de Leipzig (Allemagne) : "Die Ernährung der landwirtschaftlichen Nutztiere".

Ce livre fut tellement apprécié par tous les hommes compétents, que quatre éditions ont vu le jour en trois ans.

Dans les débuts, pour fixer les notions des animaux, on ne tenait compte que de la quantité d'aliments nutritifs contenus dans les aliments.

Wolff fit faire un sérieux progrès à la science de l'alimentation des animaux de la ferme, lorsqu'il considéra uniquement, dans le calcul des rations, les éléments digestibles des aliments.

Toutefois, ce calcul n'est pas encore suffisamment exact : Deux quantités égales d'éléments digestibles, contenues dans deux aliments différents, n'ont pas la même valeur nutritive, c'est-à-dire ne sont pas susceptibles de produire la même quantité de travail, de lait, de viande, etc. Il faut en effet se rappeler qu'une partie des aliments est utilisée pour la trituration, la digestion, le transport et l'expulsion des aliments du tube digestif. Les aliments durs et volumineux, augmentent le travail de trituration et de rumination, lequel, utilise une partie de la ration, laquelle se trouve ainsi ne pas servir en entier à la production de lait, de viande, ou de travail.

Kellner a démontré scientifiquement ce fait en expérimentant sur des animaux adultes. Il prouva, par exemple, qu'une même quantité d'aliments, de maïs, de foin, de luzerne, de carottes, de betteraves, etc., administrés sous forme de tourteau ou de foin, de coton, de palmier, etc., produisaient dans le corps de l'animal 20 à 30 p. c. plus de graisse que lorsqu'elle était fournie par diverses espèces de foin et de paille. Ne tenir compte dans la composition des rations du bétail que de la digestibilité des aliments est donc s'exposer à des mécomptes préjudiciables.

Kellner, abandonnant la méthode basée sur les éléments nutritifs digestibles, ne considère plus que la "valeur productive" des matières alimentaires, valeur qu'il a déterminée par presque tous les aliments par des essais très minutieux sur les animaux mêmes. Pour donner une idée claire de la "valeur productive" d'un aliment quelconque, il la compare à la valeur productive de la fécule et donne pour chaque aliment un chiffre qu'il appelle "équivalent féculin" ou "valeur-fécule".

Quand il dit, par exemple, que le foin a un équivalent féculin 32, il veut dire que 100 livres de foin ont un effet nutritif égal aussi considérable que 32 livres de fécule.

Cependant, comme les matières albuminoïdes seules sont capables de produire certaines substances animales et de remplir certaines fonctions, il faut, à côté de la valeur-fécule d'un aliment, tenir compte de la valeur en "albumine digestible" pour exprimer d'une manière exacte la valeur productive. C'est pour cette raison que dans ses tables, Kellner dira que les aliments d'une ration, à côté d'une quantité donnée d'albumine doivent contenir un "équivalent féculin" par exemple de 12 à 15 livres par 1000 livres de poids vivant.

Cette nouvelle méthode caractéristique beaucoup plus exactement chaque espèce d'aliment sous le rapport de son utilité effective et simplifie notablement le calcul et la composition des rations.

Le livre du Dr Kellner a déjà été traduit en langue néerlandaise par l'abbé Mellaerts. Nous espérons qu'une traduction en langue française ne tardera pas à voir le jour.

Il faut que dans l'alimentation, le cultivateur renonce aux vieilles routines qu'il suit généralement encore, comme il a su renoncer à d'autres, pour ses cultures, par l'emploi des engrais chimiques.

H. G. DUBOIS,
Ingénieur Agricole,
Professeur à l'E. A. O.

Le topinambour

Pour détruire le topinambour, vous n'avez qu'à couper ou arracher les tiges en juillet. Les variétés les plus connues sont les blancs et les rouges foncés. Les premiers sont plus hâtifs, très productifs, mais ne se conservent pas aussi longtemps en cave que les rouges plus rustiques. Il serait bon de se procurer ces deux variétés.

Vous pouvez mettre les porcs dans les topinambours, le printemps jusqu'au 1er juin, et l'automne du 1er octobre jusqu'aux gelées, mais ne le faites pas du 1er juin au 1er octobre, durant cette période, étant en végétation, ces tubercules ne valent rien comme nourriture et vous les détruisez infailliblement.

Attendez que le topinambour est très productif au point de rapporter dans un sol fertile de 40 à 50 pour un, n'attendez jamais à la deuxième année pour les utiliser. Si vous négligez soit de les arracher ou d'y mettre vos porcs, quand ils lèveront en juin, ou pourrout se placer les jeunes tiges et les nouveaux tubercules, et comment votre sol pourra-t-il le nourrir en si grande quantité s'il est épuisé par une première levée ? Tirez donc profit de votre récolte dès le premier automne si votre semence date du printemps. Votre semence n'est-elle pas petite, plantez-en ailleurs et agrandissez votre champ ; au contraire a-t-elle été considérable, commencez dès le 1er octobre à en nourrir vos animaux et continuez jusqu'aux gelées.

Prévoyez-vous qu'il vous en restera trop en terre pour achever de les faire manger en mai, arrachez-en pour les premiers mois de l'hiver. Vous les conserverez dans une cave froide.

Comment partir un porc pour les porcs ? Tout d'abord choisissez une terre meuble et riche. Semez en mai, disons un minot de topinambours, à l'automne vous en aurez au moins 25 minots. Tout de suite vers le 20 octobre, semez-en 20 minots dans un terrain bien préparé, ils vous suffiront à garnir un arpent entier. L'automne suivant cet arpent contiendra 500, 600 ou même 800 minots selon la richesse du sol. Vers le 1er octobre vous y lâchez vos porcs, 40 si vous avez ce nombre. Mais vous diviserez votre arpent en trois ou quatre lots et vous n'en livrez qu'un troupeau qu'un lot à la fois. Tenez toujours un bassin d'eau propre à la portée de vos porcs, car ce légume étant sucré, il excite la soif.

Tout cultivateur qui a des animaux a intérêt à commencer avec plus d'un minot. Pouvez-vous utiliser, disons 100 minots. La semence de 4 minots dans une terre riche vous donnera probablement au moins 120 minots, vous conserverez votre semence de 20 minots qui paiera bien au-delà vos déboursés d'achat et vous réaliserez un bénéfice de 100 minots.

L'automne je vous ferai connaître l'utilité des topinambours pour tous les animaux de la ferme et en particulier le porc.

Les vaches doivent à l'automne les tiges du topinambour, et je connais un grand nombre de cultivateurs qui les donnent matin et soir comme portion aux vaches laitières. Si vous avez une bouillotte je vous encouragerais à faire cuire les topinambours en y mêlant un peu de farine ou moulée. Employé seul, le topinambour n'est pas à proprement parler un engrais, mais il fera croître le porc, formera la viande et les os.

Une poche de farine par semaine mêlée avec des topinambours cuits suffit pour nourrir 20 cochons du printemps, vous leur donnerez comme breuvage votre petit lait de beurre ou de fromagerie. Je demanderais au lecteur de vouloir bien conserver cet article pour se renseigner au besoin et instruire ses semblables.

Quand le topinambour sera bien cultivé et qu'on en connaîtra tous les avantages, le coût de l'élevage du porc en particulier, sera considérablement diminué, sans parler de l'utilité de ce tubercule pour tous les animaux de la ferme.

EVARISTE MARCOTTE,
Producteur,
St-Roch de Richelieu, P. Q.

La pomme de terre

Concernant la culture des pommes de terre, on entend encore de nos jours des cultivateurs routiniers émettre des avis contraires au bon sens et à la science agricole. Les uns disent que les engrais chimiques complémentaires sont la cause que nos pommes de terre ne sont plus aussi rustiques, aussi appétissantes

qu'il y a vingt ans. Les autres ajoutent même que la dégénérescence si rapide de ce produit est provoquée par l'application des nouvelles matières fertilisantes introduites dans notre culture. Ces erreurs doivent être combattues nécessairement.

Quelles sont les qualités demandées à une bonne pomme de terre ? A mon avis, on doit demander à ce produit : récolte abondante de tubercules farineux, riches en fécule, d'un goût agréable, non aqueux, à peau lisse et à yeux superficiels tout en étant résistante à la maladie (péronospora).

Pour obtenir ce magnifique résultat, nos cultivateurs doivent prendre certaines précautions dans le choix de la variété, du plant et de la fumure rationnelle sans oublier la bonne préparation du sol et les quelques soins d'entretien exigés par cette plante.

Dans cette causerie, notre but est de faire connaître quelques règles concernant la végétation de la pomme de terre.

Les plantes racines constituent un groupe de végétaux auquel on applique surtout les engrais pulvérisés souvent betteraves ou pommes de terre tiennent la tête de la rotation.

De quoi dépendent les exigences d'une plante quant à sa fumure ? Ces besoins dépendent non seulement des quantités totales des éléments nutritifs enlevés, mais aussi de la marche et de la puissance de cette absorption à tirer du sol et des engrais, par les racines, les matériaux dont elle a besoin.

En ce qui concerne la pomme de terre, il est établi que c'est pendant le mois qui suit la levée que l'absorption des éléments nutritifs azotés et chaux est la plus active ; elle est grande pour la potasse et l'acide phosphorique. Les éléments assimilables doivent être abondants pour que le travail de la racine s'exerce avec avantage.

Le mois suivant, la plante forme plus de matière sèche que pendant la période précédente et ce sont plutôt la potasse et l'acide phosphorique qui sont réclamés en grande proportion ; l'azote l'est moins.

Dans la suite, l'absorption d'acide phosphorique reste constante et élevée. Peu à peu le travail radiculaire diminue et la maturité approche.

La conclusion de ces quelques remarques est que le cultivateur qui veut réussir cette culture doit proportionner l'alimentation à la marche des besoins et que le bon fumier de ferme appliqué tôt avant l'hiver sera complété par les engrais concentrés actifs qui sont propres à satisfaire les exigences de la première enfance de la pomme de terre.

Habituellement, on abuse du fumier frais et du purin appliqués trop tardivement et la récolte est toujours médiocre et de mauvaise qualité. C'est en terre pourvue de vieillie force complétée par les engrais concentrés : quantité modérée d'azote : 150 livres de sulfate d'ammoniaque, 400 livres super, 500 livres de haïne ou mieux 200 livres de sulfate de potasse par hectare qu'on obtient les meilleures pommes de terre (patates).

("Le Bien Public")

POULES PLYMOUTH ROCK BARRÉES

Mes Plymouth Rock donnent des profits, vu qu'elles ont été nourries tout l'hiver pour la ponte. Ce sont des volailles qui ont de la vigueur. Elles sont de bonne grosseur et destinées aux éleveurs.

Les œufs se vendent : 15 pour \$1.00 ; 50 pour \$3.00 ; 100 pour \$5.00.

Faites vos demandes de bonne heure afin de n'être pas déçus.

Portneuf Poultry Farm,
Portneuf, P. Q.

Demandez

Nos circulaires sur les Topinambours blancs et rouges, ainsi que sur les Scorries (Phosphate Thomas).

D. W. GRIGNON
Ste-ADELE, Québec

On demande des agents.

Engrais verts

La méthode par excellence pour augmenter l'humus des sols légers est celle de semer de la navette, du sarasin ou d'autres plantes poussant rapidement et que l'on enfouit à l'automne. Il ne faut négliger aucun moyen d'accroître la couche d'humus du terrain, quel qu'il soit. Cet élément est absolument indispensable pour une bonne récolte.

Contribution à l'étude des engrais chimiques

Le rôle des engrais chimiques ne consiste pas exclusivement à apporter aux terres de culture l'azote, l'acide phosphorique, la potasse et la chaux, mais ils exercent aussi des actions de nature spéciale dans la couche arable, actions qui en modifiant la constitution naturelle dans un sens favorable à la végétation.

Les effets produits par les engrais chimiques sur les terres ont été étudiés avec un soin infini par M. Hall de la station de recherches agronomiques de Rothamstead, en Angleterre. Voici quelques conclusions tirées de ces études :

Par l'usage prolongé du sulfate d'ammoniaque, la terre s'appauvrit en chaux, tandis qu'une terre pauvre en chaux devient acide.

L'infertilité de pareille terre provient de l'absence de toute action régulière de bactéries, tandis que les champignons se diffusent dans tout le sol et s'emparent du fumier. Pour remédier à cet appauvrissement, il faut employer une dose de chaux suffisante pour maintenir l'état neutre du sol.

Chaque année il se perd ainsi dans les terres de Rothamstead, de 900 à 1100 kilogr. c'est-à-dire : 800 à 1000 lbs par acre à l'hectare. Par l'usage du sulfate d'ammoniaque, cette quantité s'accroît ; par l'usage du nitrate de soude elle diminue.

Lorsque, sur des terres fortes, on fait usage de hautes doses de nitrate de soude, la constitution naturelle de la couche arable est modifiée d'une manière défavorable.

Une partie du nitrate de soude est transformée, sous l'action des plantes et des bactéries, en carbonate de soude qui fait durcir la croûte superficielle.

Le meilleur moyen pour combattre le durcissement de la croûte du sol, consiste dans l'emploi de superphosphates ou de suie de cheminée. Dans les terres où le durcissement se produit, il est avantageux d'employer le nitrate de soude en mélange avec le sulfate d'ammoniaque, au lieu de faire distinctement usage de chacun de ces engrais azotés.

Les sels potassiques solubles, et aussi le sel ordinaire peuvent faire surgir une croûte à la surface du sol, attendu qu'en l'absence de chaux, il est produit de la potasse caustique ou de la soude caustique. Pour y obvier ces engrais peuvent être associés avec des superphosphates.

(Extrait de "L'Etoile Belge")

ŒUFS DE RACE POUR LA REPRODUCTION

Races Plymouth Rock, Wyandotte et Rhode Island Rouge.—La couvée de 15 œufs, \$1.00, pour la province de Québec. Au cent, \$5.00 et \$3.00 ; \$5.00, si la maison choisit elle-même la race ; \$3.00, si vous choisissez vous-même.

La raison de cette différence de prix est la suivante : Les œufs destinés à l'incubation doivent être expédiés dans les dix jours qui suivent la ponte. Comme il peut arriver que les œufs de telle ou telle race soient à un moment donné plus abondants que ceux d'autres races, nous préférons les sacrifier à bas prix.

S'adresser à A. P. HILLHOUSE, Riverview, comté de Brome, Qué., (Ancienne Station Avicole du Gouvernement Fédéral).

6av-2ms-H.Q.

Première famille française

Au Canada

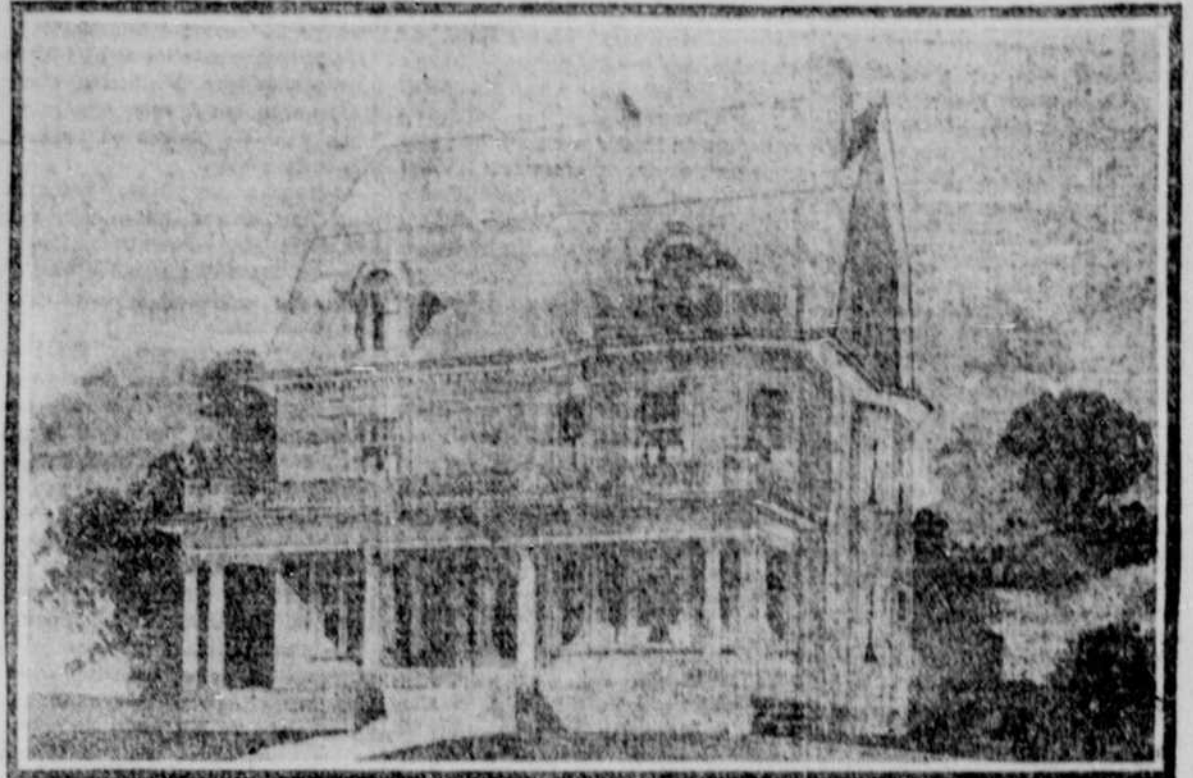
L'"Action Sociale" du 8 mars 1911, relate dans ses "Menus Propos", le compte-rendu d'un travail sur Madeline Hébert, la femme du premier colon canadien, dont Miss McClellan fit la lecture lors d'une récente réunion au "Women's Canadian Club", d'une ville ontarienne.

J'admire cet acte de reconnaissance et de patriotisme, surtout chez une personne dont le nom révèle une origine anglaise, et à titre de descendant de cette ancêtre vénérée que fut Mme Hébert, je présente à Miss McClellan mes plus vives congratulations.

UN PLAN DE MAISON

FOURNI GRATUITEMENT AUX LECTEURS DU JOURNAL

Une maison privée pouvant coûter environ \$4,500



Voici une maison de très belle apparence malgré sa simplicité de construction. Le toit double permet d'aménager deux bonnes chambres pour les servantes et une salle de billards ou d'amusements.

L'intérieur est lambrissé en planches étroites. Le toit est peint en brun, et les autres ornements en laque de la maison en couleur drab.

La grandeur de la maison est de 32 pieds par 36 pieds. L'extérieur est symétrique avec une porte au centre et un grand vestibule. Il s'y trouve un "living room" ou grande salle centrale, chambre de famille, avec un bay-window à gauche du vestibule. A droite du "living room" se trouve une grande cheminée avec foyer. L'escalier se trouve à gauche de cette chambre commune. La salle à dîner communique à la salle de famille par une grande porte à coulisses. La cuisine est à côté de cette salle ainsi qu'une dépense. Le plancher principal est en chêne. Le deuxième étage est divisé en quatre chambres à coucher.

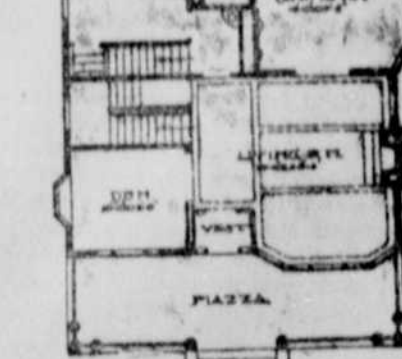
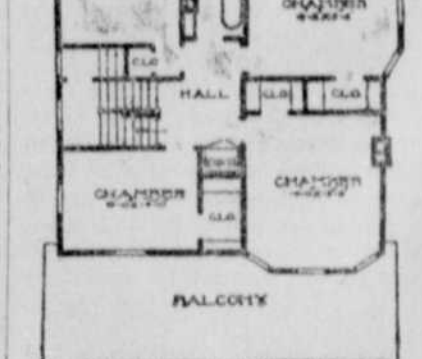
La chambre de bain qui est grande comprend une armoire ou pharmacie ainsi qu'une garde-robes.

Le deuxième plancher est en pin

rouge.

En dessous de la maison se trouve une bon soubassement, avec une chambre pour les fournales, une bu-

anderie, une chambre au charbon, etc. Cette maison peut coûter environ \$4,500, aux États-Unis, sans compter le chauffage et la plomberie.



Cependant, je ferai remarquer à "Pacifique" signataire de cet article que Miss McClellan commet une légère erreur en disant : A Madeline Hébert le nom de Madeline quand réellement elle s'appelait Marie Follet, et si M. Pacifique le veut bien nous esquisserons ensemble quelques notes tirées des pages du livre d'or de la nation canadienne-française.

Soutenu par le grand fondateur de la Nouvelle France, qui avait appris à la connaître en Acadie, Louis Hébert, n'hésita pas à suivre Monsieur de Champlain et à l'aider de tout son pouvoir.

Pour après son arrivée sur le sol canadien, Ls. Hébert se constituait une demeure.

L'abbé Ferland nous dit, que ce fut la première maison bâtie à la Haute-Ville et qu'elle devait être située entre la rue Ste-Famille et la rue Couillard. Monsieur l'abbé Gosselin nous dit à son tour qu'en attendant que l'humble maison fut logée, Hébert dut dresser sa tente sous un orme grand et majestueux qui se voyait encore il y a soixante ans au coin des rues Ste-Anne et Place d'Armes.

Autour de son humble logis, Louis Hébert commença les premiers défrichements, et ce fut au nom de la civilisation chrétienne que ce pionnier attaqua de sa hache les grands arbres de la forêt vierge, et lorsque le soir, harassé de fatigue, il contemplait le résultat de son labeur, ne s'endormait-il pas avec l'espérance de voir un jour les hauteurs de Québec dépouillées de leurs immenses forêts.

Dix ans s'étaient à peine écoulés qu'un accident vint enlever le brave colon à l'affection des siens. Il rendit son âme à Dieu le 25 janvier 1627, entouré des secours de la sainte Eglise, qu'il reçut avec une touchante piété d'un Père Joseph le Caron. Quelques années avant sa mort, sentant qu'il avait besoin d'un collaborateur, il avait fixé son choix sur Guillaume Couillard, jeune homme laborieux et distingué qui était au service de la Compagnie des Cent Associés, et dont le droitier avait saigner l'estime de Monsieur de Champlain.

Louis Hébert, n'hésita pas à l'associer à son œuvre, en lui donnant en mariage sa seconde fille Guillemette. La cérémonie religieuse eut lieu dans l'Eglise de Québec le 26 août 1621. Le Père Desjardins bénit l'union de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert, en présence du Gouverneur, M. de Champlain et de Eustache Boullé, beau-frère de ce dernier.

C'est le premier mariage que nous indiquent les registres de Notre-Dame de Québec.

Par cette alliance Guillaume Couillard hérita de la moitié des propriétés de son beau-père. Il hérita aussi de son courage et de son patriotisme et c'est avec une légitime fierté que les descendants de ce premier colon, voient le nom de leur ancêtre, écrit en lettres d'or à la première page de l'histoire du pays.

Le Hébert n'assista donc pas à la prise de Québec par les Anglais car il était mort depuis deux ans, mais son gendre, Guillaume Couillard soutint vaillamment la lutte et se cramponna au sol en attendant des jours meilleurs. Monsieur de Champlain et grand nombre de colons se virent forcés de retourner en France. Seuls, nous dit Monsieur Baurasse, Guillaume Couillard, sa famille et Mme veuve Hébert demeurèrent sur les dix arpents de terre que Louis

Guillaume Couillard mourut le 4 mars 1663 dans la 65ème année de son âge, et il fut inhumé dans l'Eglise de l'Hôtel-Dieu de Québec.

En quittant cette terre qu'il avait arrosée de ses sueurs, il ne laissait pas seulement à ses huit enfants les biens périssables de la fortune, il leur laissait aussi les exemples des vertus solides et d'une vie vraiment chrétienne et sans reproches.

Madame Couillard décéda en 1684 âgée de 73 ans et fut inhumée à côté de son mari dans la chapelle des Sœurs de l'Hôtel-Dieu.

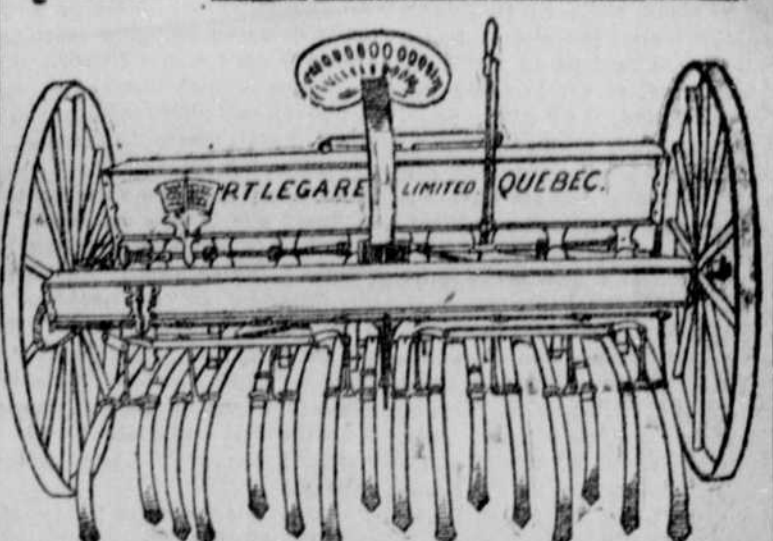
Puisse ces lignes consacrées à la première famille française au Canada, rappeler les souvenirs du passé et les beaux exemples de foi que nos pères nous ont laissés. Aimons à rappeler le nom de ces héros.

Madame E. C. DUMAS,
Montmagny, 3 avril 1911.

TABAC
ROSE QUESNEL
A FUMER ET A CHIQUER

VOILA LE SEUL SEMOIR CONVENABLE

pour nos terrains de la province de Québec. "LE FAVORI DU CULTIVATEUR"



Le Semoir "LEGARE" se recommande de préférence à tout autre, et assure au cultivateur une meilleure satisfaction.

C'EST LE SEUL SEMOIR ayant 8 sections de deux dents chacune, formant des sections de six pouces de largeur chacune, ce qui permet de cultiver à une profondeur uniforme dans n'importe quel terrain.

Une foule d'autres points de supériorité se trouvent dans notre semoir "LEGARE" ; nous serons heureux de vous en faire connaître tous les détails.

Si vous ne pouvez venir, écrivez immédiatement, demandez NOTRE CATALOGUE GENERAL. Il est très intéressant et il vous épargnera un fort montant dans l'achat de toutes machines, voitures, etc., dont vous avez besoin.

P. T. LEGARE
LIMITÉE
273-287 RUE ST PAUL
32-38 RUE ST VALIER
QUÉBEC

Feuilleton de l'Action Sociale.

LA

Prisonnière de la Tour

PAR A. DEVOILLE

(Suite)

Ma, pour dissiper ses soucis, le sire jugea à propos de faire une partie de chasse. Suivi de cinq ou six de ses gens et d'une meute considérable, il se lança à travers la plaine, ne fut point heureux, poussa sa pointe assez loin, et n'eut pas le temps de revenir avant que l'orage éclatât. La violence du tonnerre et de la pluie le força à chercher un abri, et le hasard, voulut qu'il se trouvât juste en face du prieuré de Moustiers. Bien que la voix sévère du père Dosithée lui eût quelquefois donné de graves avis, bien qu'il connût même l'intérêt que le saint vieillard portait à la maison de Louville, il n'avait cependant aucune antipathie pour sa personne; il est des vertus qui savent se faire respecter de tous. Le sire fut donc le premier à proposer d'entrer à Moustiers, pour y attendre la fin de l'orage.

La cloche du prieuré sonnait alors, comme si elle eût essayé de disputer avec les éclats du tonnerre et le bruit de la pluie. Evidemment c'était (selon l'usage de ce temps-là) pour conjurer la tempête. Mais son erreur fut de courte durée; il apprit bientôt que ce son mélancolique annonçait l'agonie du père prieur. Le père Dosithée à l'agonie! Cette nouvelle frappa le hantais seigneur, et le piqua d'une secrète curiosité. En attendant, son arrivée avait produit dans le modeste établissement une émotion que l'on devine aisément. Tous les religieux s'étaient empressés de venir présenter leurs hommages au plus puissant baron de la contrée, à l'homme qui, alors qu'il semblait avoir en haine tout le genre humain, montrait cependant de l'affection pour leur humble monastère. Le père prieur fut aussitôt instruit de l'événement. Tout à coup ses forces, qui semblaient près de s'éteindre, se réveillèrent. Le lecteur doit se souvenir que l'état où il se trouvait était la suite de la brutalité qu'on avait exercée envers lui au Pulest. Cette chute terrible avait ébranlé son robuste tempérament; seul et sans secours, il avait dû faire un héroïque effort pour se relever et regagner son monastère; mais ce trait de courage acheva d'épuiser ses forces. En arrivant au seuil de la maison, il tomba presque évanoui; et depuis lors son état s'aggravait, jusqu'à ne recevoir les derniers sacrements, et s'attendait à chaque instant à mourir.

Sur la nouvelle que le sire du Pulest eût daigné entrer au prieuré, le saint vieillard fut très aux pensées dans lesquelles il cherchait à se recueillir au moment de paraître devant son Juge.

— Allez, mon frère, dit-il à ses religieux qui le servaient, allez dire à cet homme que je le désire le voir.

— A cet homme! Vous n'avez donc pas compris, mon père, que c'est le noble et puissant vicomte de Chartres, le baron du Pulest, le...

— Je me sers à dessein de cette expression, mon frère: c'est un homme comme nous, né de la poussière, et qui doit retourner en poussière.

— Mais comment oserons-nous l'introduire dans votre cellule, si humble, si pauvre? près de ce lit de tendre où vous voulez couché?

— Il en aura un jour un pareil. Car, si il meurt sur la poutre et la soie, il sera porteur descendu dans la fosse, et la terre nue et froide sera sa dernière couche. Allez, vous l'avez dit, lui faire savoir que je désire qu'il parle.

— Les religieux obéirent en tremblant. Il ne lui semblait pas aisé de regarder en face le haut baron qu'il n'avait jamais vu, et que la renommée faisait si terrible. Il s'y décida pourtant en vertu de la sainte obéissance. Tous les frères qui connaissent son message en furent frappés d'étonnement. Le coup d'oeil qu'ils se lancèrent les uns aux autres semblait dire: — En vérité! à quel songe notre sire?

Mais le sire avait été, lui aussi, tenu de l'imitation qu'il lui adressait, et qui lui venait de l'orgueil simple se redressa et désigna de se rendre à la voix du mourant. De l'autre, une sorte de respect, d'affection même, et peut-être aussi la curiosité, se pressent de tenter cette singulière expérience.

— Le vieux père a-t-il quelque chose à me dire? répondit-il d'un ton qui cherchait à rendre déguisé plus qu'il ne l'était en effet.

— Il le semble, illustrissime seigneur; car il m'a ordonné par deux fois de venir vous prier de lui accorder cette faveur.

— J'ai me Dosithée, l'âme toute moine, moi-même. Déjà mon père vous portait de l'affection, notamment à votre chef. Mais, puisqu'il est malade et faible, je... il serait peut-être imprudent d'aller le troubler. Je préfère le voir chez moi quand il sera guéri.

— Hélas! glorieux seigneur, ne le que notre père ait jamais cet avantage: car, selon toutes les apparences, le jour de demain ne se lève pas pour lui.

Le fier baron lutait avec lui-même. Il lui était venu comme un sentiment de peur. Les violents éclats du tonnerre, les déluges qui sillonnaient le ciel avaient pour ainsi dire commencé à troubler son âme, et l'invitation de ce moine achevait d'y porter l'inquiétude. Il craignait la voix d'un censeur d'autant plus terrible que, placé en face de la mort, il pouvait dans sa situation un nouveau motif de liberté et n'aurait plus rien à craindre de la colère d'un mortel. Cependant la honte de paraître reculer, et aussi un peu l'ascendant de la vertu le poussèrent en avant.

— Suivez-moi, dit-il à ses deux émissaires; je veux vous faire voir comment meurent les vieux moines.

Mais, au lieu de deux seulement, tous ses gens entrèrent. La horde qui rapporte que, craignant le téle-à-téle avec ce pauvre mourant, il avait voulu se faire comme un rempart de ses suivants. Les moines aussi l'accompagnèrent. La pièce où le père gisait sur son lit de cendres était une sacristie adossée à la chapelle, et servant d'oratoire pour les exercices privés. Un petit autel, un crucifix, une image de la Sainte Vierge, revêtu de ses habits monastiques, était étendu sur sa couche de pénitence, une croix dans les mains. Spectacle touchant, bien propre à faire rentrer en lui-même l'homme qui aurait pu oublier son néant.

Le sire du Pulest en fut frappé. Dans le sein de sa vie tumultueuse, il n'était que trop porté, lui, à perdre de vue la condition humaine et les lois de la divine Justice. Au milieu de l'éclat de la puissance, dans l'agitation des plaisirs et le désordre du crime, on peut arriver à un point où la tête tourne, où le vertige étend tout à la fois l'esprit et le cœur. On oublie qu'on est homme, qu'on relève comme le plus vil mortel, de la souveraine autorité qui juge les vivants et les morts. Tout signe, tout avertissement qui rappelle ces vérités terribles, blesse les yeux et les éblouit comme une lumière trop vive.

Le père Dosithée jeta sur le sire un regard plein de douceur, mais où celui-ci crut voir une leçon, un reproche peut-être. L'esprit préoccupé par ces pensées, le seigneur se pencha vers le mourant, et le regarda avec une curiosité qui se changea en pitié. Le seigneur se pencha vers le mourant, et le regarda avec une curiosité qui se changea en pitié. Le seigneur se pencha vers le mourant, et le regarda avec une curiosité qui se changea en pitié.

— Qu'il cela ne tienne, père moine, répondit le fier seigneur déjà subjugué; je puis renvoyer cette foule qui vous incommodent. Sortez tous. On obéit.

— Maintenant, reprit le malade, un mot entre Dieu et vous. Jamais, pendant ma vie, je n'ai caché la vérité; à plus forte raison ne le ferai-je pas à l'heure de la mort. Noble sire du Pulest, l'état où vous me voyez est votre ouvrage. Et si je le dis, ce n'est pas pour vous en faire un reproche; loin de là: la vie m'était assés pénible pour que j'en visse venir la fin, sinon avec plaisir, du moins sans peine.

— Vieux moine, qu'allez-vous dire? Je n'ai appris que tout à l'heure l'état de votre santé et je puis jurer par mon épée que j'en ai été douloureusement surpris. Mon père vous a toujours aimé, et moi aussi. Ne vous en avons-nous pas donné des preuves?

— Pardonnez-moi, et je vous en suis reconnaissant. Mais ce n'était pas la peine de démentir votre conduite à l'égard d'un vieillard.

— On a dépassé mes ordres, moi-même; je n'aurais point ordonné qu'on vous refusât l'entrée du château.

— "Même à Jésus-Christ!" reprit le mourant d'une voix lente, et en fixant sur le sire un regard où, cette fois, le reproche se faisait lire. "Même à Jésus-Christ!" c'est horrible. Comment un tel blasphème a-t-il pu sortir de votre bouche? Prenez garde que si vous refusez votre porte au Juge suprême, il ne vous forme la sténie un jour... Passons là-dessus. J'ai une grâce à vous demander: donnez la liberté à votre prisonnière.

— Quelle prisonnière? dit Eversard en pâlissant.

— Le moine se contenta de lever et de fixer encore sur le baron ses yeux déjà presque éteints.

— Rendez la liberté à votre prisonnière... Ne comblez pas la mesure de vos iniquités et de celles de vos pères. En voilà assez comme cela. Souvenez-vous que la haine est un voile épais qui cache à l'homme les erreurs de sa conscience; mais aussi que ce voile s'abaîssera un jour, et laissera voir des choses effrayantes.

— L'impudence du fier seigneur croissait à chaque parole du mourant. Déjà il ne pouvait plus la contenir qu'avec peine; il marchait à pas pressés dans l'étroite enceinte, et débâtait s'il n'en sortirait pas brusquement.

— Pourquoi la rendrais-je? répondit-il enfin avec vivacité. Je me suis engagé à la garder.

— Engagé? Il n'y a pas d'engagement contre la justice et le droit. Rendez la liberté à cet enfant. Quel mal vous a-t-elle fait?

— Et son père?

— Il est mort. Dieu l'a jugé; vous n'avez point à le révenir là-dessus. Préparez-vous seulement à être jugé vous-même.

— Et sa mère?

— Elle était libre. Elle a donné à un autre la main à laquelle vous attachiez; c'était son droit. Elle n'a dû compte de cela à personne.

— Et le combat d'Auneau?

— Il fut votre œuvre beaucoup plus que la leur. D'ailleurs, Maurice d'Allonville eût été fait fois plus de torts, vous ne pouvez en rendre sa fille responsable.

— Nous avons juré, solennellement juré, de poursuivre cette famille, de la leur. D'ailleurs, Maurice d'Allonville eût été fait fois plus de torts, vous ne pouvez en rendre sa fille responsable.

— Eh! qui êtes-vous, pour vous lier contre Dieu? Ver de terre, n'est-ce pas, poussière, vous êtes le prendre à témoin d'un complot formé au mépris de ses lois?

— Vieillard, ta doctrine est sévère; elle ne va ni à mon caractère ni à mes goûts. Les Pulest n'ont point l'habitude de plier sous de vaines barrières. Ils peuvent tout braver...

— Même Dieu? répliqua le père Dosithée. Eh bien! j'aurais, orgueilleux mortel, de votre puissance, de vos richesses, du fruit empoisonné de vos hautes... Mais sachez que tout cela aura un terme, et bientôt peut-être. Je voudrais vous donner de la part du ciel même un suprême avertissement: votre superbe le repousse; cela suffit; je mets tout aux mains de Dieu.

Cela dit, le moine se laissa retomber sur sa couche et ferma les yeux, comme pour se recueillir dans le dernier sommeil. Cet aspect d'impresion sur le sire.

— Dosithée, lui dit-il, ne t'empare pas contre moi. Je veux garder ton amitié jusqu'à bout. Obéis-tu qu'il y a, par là, une autre enfant non moins digne de pitié que celle-ci: la fille de Gislebert de Châtillon? C'est lui convenu que j'aiderais André à lui faire rendre justice. Il se bat à cette heure pour elle. S'il réussit à vaincre son ennemi, le fils de son ennemi...

— Jugement de Dieu! Jugement de Dieu! murmura le vieillard sans ouvrir les yeux.

— S'il abat, comme je l'espère de sa vieille expérience, le fils de Maurice et de Denise d'Allonville.

— Jugement de Dieu! Jugement de Dieu! répéta le saint moine.

— Alors il ne restera plus qu'un enfant, qu'un faible rejeton, qu'il sera facile d'écraser, ce petit Maurice...

— Eternité! Jugement de Dieu! Eternité! éternité!

— Et peut-être... pourrai-je décider cette jeune fille à unir son sort au mien, rétablir ainsi la paix et recueillir tous ces domaines.

— Malédiction de Dieu! dit le vieillard. Fuyez, sire du Pulest! N'accablez pas plus longtemps ma dernière heure. Mon Dieu! c'est moi, me voici! A vous! à vous! Frappez-moi, et sauvez-moi; faites qu'il vole... et qu'il tremble! O splendeur de l'éternité! O abîmes de grandeur! Mon Dieu! mon Dieu! A vous... toujours! toujours! Seigneur Jésus! recevez mon âme!

Pendant que ces paroles sortaient, brillantes et pressées, de sa poitrine haletante, le bon vieillard avait ouvert les yeux et plongé le regard dans un horizon nouveau, dans ces profondeurs de l'éternité où il était sur le point d'entrer. Une rougeur subite colora ses joues; son haleine se pressait; ses lèvres semblaient arides, comme celles d'un homme que la soif tourmente; ses deux mains, qui avaient d'abord essayé de s'élever au-dessus du Bien-Aimé, retombrèrent bientôt sur sa poitrine et s'y fixèrent en forme de croix. Il était évident que ces efforts, que ce léger tremblement de tous les membres, étaient l'effet de la vive impatience excitée dans cette belle âme par le spectacle qu'elle venait d'entrevoir. Bientôt les yeux se fixèrent, les lèvres devinrent immobiles, le regard s'élevait peu à peu, l'haleine se raccourcit; il sembla au sire du Pulest qu'un dernier mot: "Ayez pitié de lui!" mourait dans cette gorge éteinte; et un moment après tout signe de vie avait disparu: le bon Dosithée était au ciel.

Eversard resta assez longtemps absorbé dans le spectacle de ce juste, passé ainsi de la terre d'exil au séjour de l'éternité. Il serait difficile de peindre tous les sentiments qui se pressaient dans son esprit, pendant ces moments de réflexion. Il n'était pas habitué à de tels événements; et l'ordre de pensées qui s'élevaient en lui était bien différent de celui où il avait coutume de se mouvoir. Son regard brillant, ébahi, ne se détachait pas de la figure de ce moine, où la mort venait d'imprimer sa paisible majesté. Il lui semblait que cette bouche à demi ouverte lui exprimait encore le reproche, lui se venait cette pensée de l'écriture: "Le juste mort condamne l'impie vivant". Depuis longtemps, jamais peut-être, le fier d'Épave n'avait reçu une leçon plus élogieuse.

Il s'arracha enfin à ce spectacle; et bien que le tonnerre et la pluie n'eussent pas encore cessé, il regarda, sombre et taciturne, son noir du Pulest.

XXII

LE TEMOIGNAGE D'UN CHIEN

Vers midi, au moment même où l'orage éclatait, André de Châtillon s'était rendu sur le champ de bataille. L'état de la nature ne lui semblait point un empêchement suffisant à l'exécution de la parole convenue. Il avait hâte, d'ailleurs, d'en finir, avec l'obligation qu'il avait contractée, ou avec la vie. Le nuage épais qui assombrissait le firmament n'était que la faible image de celui qui pesait sur son âme. — Un coup de soleil, disait-il, suffira à dissiper cette tempête; et moi, qui me rendra la sérénité et la joie?

La sommation du chevalier de Châtillon était si expresse, que Raoul d'Allonville ne put se refuser à l'accepter, malgré l'état de l'atmosphère, malgré la douleur que lui causait la mort de Châteaufort, et la blessure de Montfaucon, malgré même les observations de ses amis: car, à les entendre, André de Châtillon ne manquerait pas de prodier de l'auxiliaire que la nature mettait à la disposition de sa vieille expérience.

Notons qu'à cette époque les idées sur le duel étaient singulièrement faussées; que cette coutume barbare, empruntée des Français, avait revêtu l'autorité d'une loi à laquelle nul ne croyait pouvoir se soustraire; que, malgré les réclamations de la conscience, parfois, de la loi divine toujours, on recourait à ce moyen de vengeance ou de réparation comme à un moyen légitime. Rien ne semblait plus simple que d'exposer ainsi sa vie pour la défense d'un droit souvent peu important, ou pour se laver d'une injure, vraie ou prétendue.

Raoul n'était point au-dessus des préjugés de son siècle. Toutefois ses rapports intimes avec le père Dosithée, l'inséparable de son enfance, avaient ébranlé quelque peu l'édifice des préjugés de son éducation. Un vague sentiment lui montrait écarté dans la loi de Dieu: "Tu ne tueras pas; tu ne commettras point l'adultère". Au moment même où l'on rapportait le corps de son malheureux ami, il avait entendu une voix secrète lui dire: Est-ce là un sort bien digne d'envie? Voudrais-tu être à la place de cet infortuné chevalier, si subitement jeté dans l'éternité? Est-il bon de tomber ainsi entre les mains du Dieu vivant?

Que donnera l'homme en échange de la perte de son âme?

Puissant effet de l'éducation chrétienne sur une âme bien née! Denise d'Allonville avait donc eu raison de dire: — Je suis trop faible pour donner le moule convenable à ce jeune cœur; confions-le à des mains plus fortes. — Mais l'empire des préjugés est si grand! Mais il est si difficile de s'arracher au joug de l'opinion! Bientôt les conseils des amis, la force de la coutume, l'entraînement des circonstances, les bourdonnements mêmes de l'orgueil blessé couvrirent ces faibles réclamations de la conscience; et Raoul se mit en marche vers le lieu du combat.

Le nombre des spectateurs était d'abord très petit: la violence de la tempête avait retenu les paysans chez eux, malgré tout l'intérêt que cette lutte pouvait leur offrir. La bousmame même prit tout à coup une telle intensité que l'air en était obscurci, au point qu'on se voyait à peine à quelques pas de distance. Tout le ciel semblait se fondre en eau. Les jeunes chevaliers, témoins et juges du duel, furent eux-mêmes obligés de chercher un abri. Raoul seul et Châtillon, debout en face l'un de l'autre, immobiles, ne curent pas devoir reculer d'un pas, de crainte d'être accusés de lâcheté. C'était quelque chose de triste que l'aspect de deux hommes honorables, plus faits pour s'estimer que pour se haïr, n'ayant personnellement aucun motif d'aversion l'un pour l'autre, et pourtant décidés à se battre à outrance et à se sacrifier que quand la mort de l'un aurait donné satisfaction à l'autre. Et cela sur un terrain déjà teint du sang de leurs amis.

L'orage continuait à sévir. Et bien loin que ce long délai eût calmé les dispositions des deux adversaires, il semblait, au contraire, qu'il n'eût fait que les aigrir. On aurait pu croire que pendant ce temps-là des flots de haine s'élevaient amassés dans leurs cœurs. Queque la pluie et le tonnerre se fussent ralentis, l'atmosphère n'aurait cependant pas repris sa tranquillité ordinaire: les nuages continuèrent à se presser dans le ciel; et le soleil, en essayant parfois de reparaitre, colorait d'un rouge sinistre le bord des nues, que ses rayons pouvaient atteindre. C'était une de ces soirées d'épouvante, un de ces moments de trouble où le désordre de la nature semble passer dans les âmes, où l'esprit inquiet, mal à l'aise, voit partout des signes avant-coureurs de calamités.

Les mesures ayant été prises, et le signal donné, le combat commença. Les chevaliers et le groupe de spectateurs, qui s'était peu à peu grossi, purent encore admirer loi la valeur et l'adresse des deux combattants. Si Châtillon avait plus d'aplomb et d'expérience, Raoul avait plus de feu et d'agilité. Ses amis remarquèrent avec plaisir qu'il n'était pas dominé par la fougue imprudente qui avait été si fatale à ses devanciers. Ses mouvements étaient vifs, mais mesurés; il allait la justesse du coup d'oeil à la fermeté du bras. Châtillon sentait parfaitement qu'il avait affaire à un maître dans l'art. Déjà deux lances avaient été brisées dans

la main de chacun; la sauto ruisselait sur leurs membres. Les juges optaient pour que la partie fût remise au lendemain. Châtillon n'accepta point la proposition; il avait reçu une légère blessure dont il brûlait de se venger.

— Finissons-en, dit-il d'une voix sombre. Que les ténèbres de la nuit couvrent ma honte ou sa défaite. Pas de trêve! Son père n'en donnait point. On peut le demander aux murs d'Auneau.

Le combat recommença donc à l'épée, plus terrible, plus acharné encore. L'ardeur des deux combattants laissait pressentir qu'il ne se terminerait que par la mort de l'un d'eux.

Tout à coup, un cri se fit entendre parmi les spectateurs: — Au Pulest! Elle est au Pulest! Volons au Pulest!

La cause de ce mouvement était un vieillard marchant à grands pas le front haut, précédé d'un petit chien. Du plus loin qu'il entendait des voix humaines, il élevait lui-même la sienne, en criant: — Arrêtez! arrêtez! sire de Louville; prétez-moi un moment d'attention. Elle est au Pulest... — Tout naturellement on tourna les yeux de côté-là et chacun put reconnaître le vieil Orlie, le troubadour aimé de la contrée.

— Que voulez-vous? que dites-vous? lui demandaient les premiers qui furent à portée de se faire entendre.

— Qu'on l'arrête; qu'on cesse de faire couler inutilement du sang; qu'on me mène au sire de Louville.

Robert de Tachinville, s'étant approché pour savoir la cause de ce tumulte, interrogea lui-même l'aveugle; et celui-ci, tremblé de pluie, suant, essouffé, s'écria: —

— Faites arrêter le combat s'il est commencé. Je sais où elle est... Je ne l'ai pas vue, puisque Dieu m'a refusé l'usage de mes yeux; mais j'ai des preuves, oui, j'ai des preuves... Tout bien. Tobl... Menez-moi au sire de Louville; j'ai à lui parler de sa sœur... de la pauvre petite Marie.

Le hasard voulut que Renaud de Montfaucon se trouvât là. Blessé beaucoup moins gravement qu'on ne l'avait d'abord pensé, il s'était fait porter sur le lieu du combat et en suivait avec anxiété les chances diverses. A ce seul nom de Marie, il tressailla, apprenant de l'aveugle lui-même de quel il s'agit et ordonne aussitôt qu'on le rapproche des combattants.

— Au nom de l'honneur, au nom de tout ce qu'il y a de sacré au monde, leur dit-il, suspendez vos coups. Raoul, je t'adjure d'arrêter à me prêter l'oreille, et le d'écarter André de Châtillon lâche, déloyal et félon, s'il frappe un coup de plus.

A cet ordre, à la vue du blessé, Raoul obéit; et, esquissant le coup qui le menaçait, se jeta de côté par un mouvement adroit, ce manœuvre à se trouver hors de la portée de son adversaire. André de Châtillon, s'imaginant que c'était là une ruse convenue, et croyant en ce moment même avoir l'avantage, réclame contre cette violation du règlement, qui ne permettait point qu'un duel soit suspendu sans le consentement des deux parties.

— C'est une simple trêve que je demande, chevalier de Châtillon, dit Renaud; et je jure par le nom de mon père que je n'entends point vous ôter vos droits. Raoul peut succomber dans la lutte. Eh bien! je veux qu'avant de mourir il ait encore des nouvelles de celle pour laquelle il combat, pour laquelle j'ai combattu moi-même; je désire qu'il n'importe dans la tombe aucune incertitude sur son sort. Approche, vieillard; qu'as-tu à dire?

— Jour de Dieu! s'écria Orlie de sa voix la plus retentissante. Je dis que de toute ma vie je n'ai pas eu une satisfaction pareille à celle que je goûte aujourd'hui. La pauvre enfant est vivante! Le sire de Louville est-il là?

— Oui, Orlie, que me veux-tu?

— Mieux-être divine! laissez-moi vous baisser la main. Illustre sire, votre sœur est vivante, bien vivante, bien portante même, quoique amaigrée et affaiblie par la captivité. Elle est au Pulest.

— Révèz-tu, vieillard? Nous la savons à Auneau. C'est là, si Dieu nous prête vie, que...

— Pas plus à Auneau que vous, illustre chevalier. Elle est aux mains du baron du Pulest; elle est dans le donjon de la tour...

Un frisson d'effroi passa chez tous les spectateurs. Le nom seul de ce puissant seigneur suffisait à inspirer l'épouvante. Les jeunes chevaliers eux-mêmes se regardèrent les uns les autres, muets de surprise.

— Quand on est, comme toi, vieux et aveugle, Orlie, on est sujet à bien des illusions. Tu ne l'as pas vue, c'est bien sûr; l'as-tu au moins entendue?

— Non, vaillant sire de Louville; cette faveur ne m'a pas été accordée, quoique je l'eusse fort désiré. Mais je tiens oeil de quelqu'un qui lui voit tous les jours, qui l'honore, qui l'aime, qui la sert, qui donnera, s'il le faut, son sang pour elle.

— Encore une fois, troubadour, si ta bonne foi n'est pas suspecte, ton témoignage l'est nécessairement. Nous ne saurions croire à un témoin qui n'a rien vu ni rien entendu.

L'aveugle agita alors deux ou trois fois sa tête, et aussitôt de l'air d'un homme qui est bien sûr de son fait.

— Si je n'ai rien vu ni rien entendu, reprit-il d'un ton de voix triomphant, il y a là quelque chose qui a tout vu, tout entendu. Tobl, mon ami petit Tobl, montre-toi, et dépose de la vérité de ce que dit ton vieux

maître.

L'animal obéit et se plaça au centre du groupe, comme s'il eût compris où qu'on venait de lui dire.

— Regardez, noble sire, ce que ce fidèle animal porte attaché à son collier, et dites-moi d'où cela vient.

Tous les yeux s'étaient portés sur le point indiqué.

— Ho! ho! ho! s'écria une femme, que chacun reconnut pour la nourrice de Marie d'Allonville; voilà un morceau de sa robe et de son surcot. Qui ne le voit pas? Qui peut le nier? Et c'est? Et c'est?

Elle montrait en même temps un anneau qui avait été soigneusement fixé entre les étoffes. Ce fut à Renaud de pâlir à son tour et de s'écrier: —

— Voilà son anneau de fiancée! Voilà la bague que je lui ai remise de la part de ma mère! C'est le gage de notre mutuelle promesse, de notre mutuelle affection. Plus de doute possible; le troubadour a raison.

Un long murmure succéda à cette découverte. Pendant ce temps-là, Orlie, entouré, pressé de questions, racontait avec détail son aventure du Pulest, en prenant soin, toutefois, de taire le nom de la généreuse créature à qui ces révélations étaient dues.

Il avait combien la renommée est indécidable et rapide, et quel danger pouvait en résulter pour cette fille si brave et si dévouée.

— Maintenez dit Robert de Tachinville, la question étant déplorée, je demande, chevaliers, ce que vous pensez du duel présent?

— Qu'il cesse! dit Renaud de Montfaucon.

— Qu'il cesse! répétèrent tous les chevaliers.

— Qu'il cesse! redit la foule en battant des mains.

— André, reprit Robert de Tachinville, vous entendez cette décision unanime: ne l'acceptez-vous pas?

— Non, répondit le guerrier d'une voix ferme. La question reste intacte pour moi. Je n'ai rien à faire à la sœur de mon adversaire; qu'elle soit au Pulest ou à Auneau, qu'elle soit honorée ou flétrie, qu'elle soit vivante ou morte, que m'importe, à moi? J'ai des droits aussi, sacrés, plus sacrés que les siens à venger; je tiens même que je ne porte en tout ceci aucune haine, aucun motif personnel; la justice et les intérêts de l'innocence ont armé mon bras. Que le fils répare les iniquités du père, ou qu'il meure!

A ces mots, prononcés d'une voix forte, le silence s'établit dans toute la foule.

— La situation de Raoul est gênée, reprit enfin Renaud de Montfaucon; il ne peut avancer sans s'exposer à un danger inutile, ni reculer sans encourir le reproche de lâcheté. André de Châtillon, permettez-moi à l'un ou à plusieurs d'entre nous de nous interposer comme arbitres?

— Rien. La question est toute décidée. Mon frère est tombé victime d'un ignoble guet-apens; il a laissé une enfant, une fille unique, sur qui pèsent les suites de cet accident funeste. J'ai reçu comme un legs sacré la mission de venger et de le père et la fille; j'ai juré de le faire, et me voici. Raoul d'Allonville répudie-t-il la mémoire de son père?

— Jamais! s'écria le jeune homme avec feu; jamais! jamais!

Et, s'élançant d'un bond au milieu de l'arène, il reprit l'attitude d'un combattant. Châtillon, de son côté, en fait autant, et la lutte va recommencer. Un moment d'entretien à voix basse eut lieu entre les chevaliers. Puis Étienne du Perche s'avancant: —

— Les droits de l'offense seront respectés, dit-il; mais la nuit se fait, et nous ordonnons, au nom des lois de l'honneur, aux adversaires de se séparer. Il faut que le soleil soit tombé de ce qui doit se passer. Je déclare que celui des deux qui refusera d'obtempérer à cet ordre aura affaire à Étienne du Perche.

Châtillon, qui se croyait sûr de la victoire, et ne voulait voir dans ces mesures qu'un moyen de soustraire Raoul d'Allonville à ses coups, insista avec force pour que le combat continuât. Un murmure général d'approbation accueillit cette protestation. Cependant il n'eût point cédé à l'union qui lui était faite, si un incident singulier ne fût venu briser sa volonté.

Au moment où, saisi d'une sorte de fureur, il se disposait à attaquer son ennemi, et prêtait à partie tous et chacun des chevaliers présents, il sentit une paire de bras s'enlancer à son cou et des joues brûlantes se coller sur les siennes. Un changement d'air s'opéra alors dans sa pensée, ou plutôt un trouble d'un nouveau genre succéda à celui qui l'avait agité jusque-là. Tous les regards se fixèrent sur les deux personnages qui apparaissaient tout à coup d'une manière si inattendue. C'étaient une enfant et un vieillard. Il ne fut pas difficile à Raoul d'Allonville de reconnaître celle-là; et tous les spectateurs virent dans la personne du vieux soldat, Gérard Onfroy, le serviteur dévoué du sire du Pulest. Cet incident nous oblige à reculer quelque peu, pour expliquer au lecteur cette dernière partie du drame qu'il a bien voulu suivre jusqu'ici.

XXIII

QUELLES ÉTAIENT LES AUTORITÉS DE CE TEMPS-LÀ

La reduse, usée par l'âge et par la pénitence, sentait ses forces s'épuiser. Elle venait d'éprouver une

Torturé de l'estomac depuis des années

DOULEUR APRES CHAQUE REPAS

Les "Fruit-a-tives" ont donné un prompt soulagement à M. Saunders.

Première communion.

La première communion des élèves des Révérends Sœurs a eu lieu dimanche matin, jour de Pâques, à 7 heures.

Les chœurs des élèves du couvent, sous l'habile direction des Révérends Sœurs ont fait les frais du chant durant la messe.

Ajoutons que tout fut bien réussi. Avant la communion le R. P. Grenier, S. J., fit une magnifique allocution. C'est le R. P. Grenier, S. J., qui donna le sermon de circonstance à l'occasion de la fête de Pâques.

Nous avons eu à fêter de nombreux visiteurs. Nous avons remarqué entr'autres: Mmes Rita et Eugénie Auger, M. J. A. Desroches et Henri Richard de Grand'Mère, Nicolas Duval, L. Clark, Augustin Lacourrière et Louis Lacourrière, de Montréal; Gilles Desmarault et Alfred Poliquin, de Shawinigan.

Décès.

Le Vendredi Saint est décédé, Mme Clary Pronovost (née Allard).

Le service et les funérailles ont eu lieu lundi le 17 courant.

Une ville en voie de prospérité.

Un an à peine s'est écoulé depuis que la paroisse de S. Tite est incorporée, et déjà nous voyons s'agrandir les manufactures de toutes sortes. Une brasserie au capital autorisé de deux cents mille piastres, une manufacture de confections avec un autre capital de quarante mille piastres, ainsi qu'une fabrique de brosses, brosses, manches de haches, etc., etc., déjà en opération.

Nous devons féliciter M. M. les sœurs, à leur dernière séance, ont voté un "bonus" de dix mille piastres en faveur de ces établissements.

Nouveau manufacturier.

On nous annonce que M. Givis Deguis, de Montréal, doit prochainement venir établir ici une tannerie ainsi qu'une manufacture de chaussures. Cette industrie, nous dit-on, devra employer au moins trois cents hommes.

Nouveau marchand.

M. Ernest Marchand, de Champlain, vient d'ouvrir dans la paroisse le magasin de M. P. W. Marier, en face du "Business College", un magasin de ferronnerie, quincaillerie, charbon, etc. Nous souhaitons la bienvenue à ce monsieur ainsi que plein succès dans ses affaires.

S. FULGENCE

Divers.

S. Fulgence, Chicoutimi, 20.—Le 13 avril, M. l'abbé J. A. Tremblay, professeur au Séminaire, était l'hôte de M. le curé.

Le 17 avril, le pont de glace entre Chicoutimi et Ste Anne est encore assez solide pour que les voyageurs passent à pied.

Ligne de S. Fulgence à Chicoutimi.

M. Adèle Gérard doit mettre sa chaloupe à gazoline à l'eau, ces jours-ci et commencer sa ligne aussitôt que Chicoutimi sera libre de glace. L'année dernière, le pont parait le 4 avril; c'est donc un retard de 15 jours.

Aigles capturés vivants.

M. Narcisse Brisson, vers le 15 mars dernier, a été assez chanceux pour capturer deux jeunes aigles à l'Anse à Pelletier. Ils pèsent chacun 15 lbs. Leur envergure mesure 7 pieds. M. Brisson les a confiés à la maison Côté et Boivin de Chicoutimi.

Au Conseil.

Le Conseil municipal, à une séance spéciale, le 15 courant, a passé un règlement décidant la gravélation de 4 milles de chemin dans un endroit le plus fréquenté, depuis près de l'église jusqu'au pont de Vallin. Cet acte du Conseil lui fait honneur. Nous osons croire que les gens du bas de Ste Anne, depuis Vallin jusqu'à chez M. Théodore Simard, prendront ce bon exemple et en feront autant.

A l'église.

Les offices de la Semaine Sainte ont été suivis par un grand nombre de fidèles. Le saint jour de Pâques a été célébré avec grande pompe. Il y a eu beau sermon et beau chant.

S. VICTOR

La Passion.

S. Victor, Beauce, 20.—A été prêchée, cette année, par M. l'abbé Albert Godbout, aumônier de l'orphelinat des Sœurs de la Charité de Québec. Le prédicateur a su intéresser et émouvoir ses auditeurs par un sermon rempli de clarté et d'éloquence apostolique.

Le reposoir du Jeudi-Saint.

Il était vraiment beau à voir. Merci aux personnes généreuses qui ont contribué à cette œuvre pieuse et surtout à celle qui a dirigé les travaux d'ornementation.

Pâques.

Au, cette année, un cachet inaccoutumé pour notre paroisse: une trinité première communion avait lieu, ce matin-là, et une troupe d'enfants de jeunes enfants de cinq, six et sept ans venaient recevoir Notre Seigneur Jésus-Christ dans leurs petits coeurs agrandis par l'amour et embaumés d'indolence. Rien de plus touchant et de plus édifiant que la façon dont ces chers petits ont fait les choses, et nous avons plusieurs parents qui ont été émus jusqu'aux larmes et qui ont remporté de cette cérémonie un souvenir ineffaçable. Nous aurions un beau témoignage de reconnaissance à rendre aux braves institutrices qui se sont dévouées à l'instruction et à la préparation de ces jeunes âmes.

De joies cantiques de circonstance ont été rendus pendant la messe par les jeunes filles du village sous la direction de Mlle Georgiana Poulin, organiste.

L'église, sous sa riche parure de fleurs naturelles, avait vraiment un air de fête et comme un air de résurrection.

Le chœur de l'orgue a rendu avec succès, la messe Bédaisse. Les principaux solistes étaient par M. H. Poulin, G. Poulin, Ph. Fortier, Chs Gosselin.

A l'extérieur, aucun désordre n'est venu "déparer" cette belle et grande fête, si ce n'est une légère altercation qui n'aurait gagné à avoir lieu en secret.

Vigiles jeûneras.

Mais ici, il arrive souvent que l'on célèbre la vigile, au lieu de la fête elle-même. Se rappelant par leur catéchisme que les chrétiens doivent jeûner et prier pour se préparer aux principales solennités de l'année, ils ont voulu se mortifier en faisant, le samedi saint, une fête à la tire et en arrosant cette fête d'un certain liquide qui donne de l'esprit à ceux qui n'en n'ont pas.

Notons immédiatement que ce ne sont pas tous nos jeunes gens qui

font ainsi, mais ces choses se passent au milieu d'un groupe qu'on est convenu d'appeler "notre" "set" "d'épaves", lequel "set" comprend chaque ou six "diploèmes" et une couple de "gradués" en "épave". Ces derniers ont ensuite quelques apprentis, encore assez rares, dont ils font l'éducation et qu'ils s'efforcent de frapper à leur image et ressemblance.

Voici quelques articles du programme des études: 1. Prendre une "l'œuvre" au moins quatre fois l'an; 2. Passer une partie de la messe en dehors de l'église, pour visiter les dévotions; 3. S'attrouper au coin des rues et s'amuser à dire des blagues ou à insulter les dames des belles filles qui passent; 4. Travailler le moins possible pour gagner leur vie; 5. Blasphémer ou faire semblant de blasphémer, "hennir", "beugler", marcher à quatre pattes, grogner, etc., etc.

"Requiem" du très-haut, très-honorable, très-épave et très-regreté "faccen Karpier", décédé accidentellement dans une chute mortelle, en passant des mains de M. à celles de P. La cérémonie funèbre se passa devant chez A. L. digne citoyen du village, et fut célébrée par le village, et fut terminée par la nuit de samedi à Pâques. Cria lugubres, "beugles", hennissements, bêtises, blasphèmes se suivent, se poussent, s'entrelient, se choquent dans un désordre horrible et éveillent les échos de notre paisible village.

Résultat de la démonstration: Une grande enveloppe timbrée, portée par l'hubris de la Vierge Noire, et contenant un billet doux d'usage de paix, que ceux-ci reçoivent avec la plus profonde émotion, en attendant autre chose.

Notes personnelles.

Mme Dr Geo. Chabrier, de S. Georges, est chez son père, M. Louis Bolduc.

Mlle Lachance, de Québec, est venue faire visite à sa soeur religieuse, Ste Cécile.

M. L. P. Turgeon, du collège de Lévis, est venu passer les jours saints auprès de sa jeune soeur malade, et dont l'état s'aggrave de jour en jour.

M. et Mme Devos ont reçu des Etats-Unis pour demeurer au village.

La famille Thomas Poulin, de la Station, est partie pour Augusta, Maine.

Le mariage de M. P. Albert Doyon, de S. Fabien de Panet, à Mlle Dorval, de Beauceville, aura lieu la semaine prochaine.

A qui la faute?

Elle ne retombe pas sur tous nos jeunes, mais seulement sur un groupe assez restreint, qui veulent se distinguer à leur manière. D'honnêtes parents ont été humiliés de la leçon, mais il n'est pas injuste de dire qu'un certain nombre la méritait presque autant que leurs enfants pour avoir négligé de "tenir les guides" quand il le fallait.

Quant à ceux qui ont toujours accompli leur devoir d'éducation envers leurs enfants, qu'ils se consolent en pensant que cette leçon suffira peut-être à éclairer un fils que leurs bons conseils et leurs bons exemples n'ont pas réussi à garder dans le chemin de la distinction.

THEFTOWN MINES

En promenade.

Theftown Mines, 20.—M. Joseph Tardif, de retour d'une promenade à Montréal, était en visite dans notre petite ville, chez une amie.

Il est retourné dans sa famille, à Trois-Pistoles.

De retour.

M. Joseph Genest, de cette ville, est de retour d'une promenade de quelques jours à Montréal chez des enfants et des amis.

D'ISRAËL

Jolie séance.

D'Israël, 20.—Lundi et mardi, les 17 et 18 avril, a eu lieu à la Salle Jacques-Cartier une intéressante séance, donnée par le Club Amateur d'Israël. En voici le programme:

S. FRANCOIS

Nouvelles diverses.

S. François, 10 O. Montmorency, 20.—Mme Vve Adélaïde Asselin de Montréal est en visite dans sa famille, pour quelques semaines, où elle retournera au mois de mai.

M. Joseph Allard après plusieurs mois de repos chez son père, est retourné à Montréal.

M. Xavier Plante, est retenu à la maison depuis plusieurs mois, par une longue maladie, nous formons des vœux pour son prompt rétablissement.

JEANNE L'ORPHELINE

Drame en deux actes.

Personnages: Madame Dargère, veuve, Mme J. E. Lapointe; Jeanne, fille de Mme Dargère, Mlle G. Cloutier; Elise, fille de Mme Dargère, Mlle A. Poirier; Mlle M. Labrecque; Soeur Ste-Marthe, religieuse, Mme Labrecque; Annette, femme de chambre, Mlle B. Turgeon; Mlle Labrecque, maîtresse de pension, Mlle B. Bégin; Thérèse Morin, paysanne méconnaissable, Mlle A. Parent.

Entr'acte. Solo de cornet. Old Folks at Home. Fantaisie de J. O. Casey. Par M. J. F. Lapointe.

LA MEUNIERE DU MOULIN-JOLI

Opérette en deux actes.

Personnages: Mme Barolet, meunière, 22 ans, Mme J. F. Lapointe; La Marquise de Bois-Mouchel, 20 ans, Mlle M. Labrecque; La Baronne de Chanteloup, 50 ans, Mme C. Labrecque; Marceline, jardinière, 22 ans, Mlle A. Parent; La mère Grivet, 50 ans, Mlle B. Bégin; Fanchette, 18 à 20 ans, servante du moulin, Mlle M. A. Poulin; Victoire, 18 à 20 ans, servante du moulin, Mlle A. Poirier; Mlle, 18 à 20 ans, servante du moulin, Mlle C. Cloutier.

Plano tenu par Mlle B. Turgeon.

Ces deux pièces ont été rendues avec habileté et charme. La diction était excellente.

Les organisatrices de cette soirée méritent de chaleureuses félicitations.

La licence.

Notre conseil s'est réuni samedi dernier pour étudier la question des licences. Il a été décidé de se réunir le 29 avril prochain pour régler la question définitivement.

S. HUBERT

Baptêmes.

S. Hubert, Témiscouata, 20.—Joseph Oscar Adressé, fils de M. Joseph Ouellette, Parrain et marraine: M. et Mme Henri Dubé, forgeron.

Joseph Silvio, fils de M. Alexis Morel, Parrain et marraine: M. et Mme Ignace Morel, grands-parents.

Décès.

Maria, Bonaventure, 20.—Nous avons la douleur d'annoncer la mort soudaine de Mary Amelia Josephine Claperton, épouse de Ed-

de l'enfant.

M. Paul Bellisle, une fille, Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Bellisle, oncle et tante de l'enfant.

Joseph Marcel Lajoie, enfant de M. Marcel Lajoie, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Bellisle.

Joseph Octave Henri, fils de M. Octave Dionne, Parrain et marraine: M. et Mme Henri Dubé.

Joseph Charles Borromée, fils de M. Luc Michaud, Parrain et marraine: M. et Mme François Castonguay, de S. François-Xavier, grands-parents de l'enfant.

Décès.

Le 10 mars est décédé Joseph Lucien Henri Grenier, fils de Lucien Grenier, âgé de 5 ans. Il a été inhumé le 13.

Mme Bibiane Sirols épouse de Alexis Morel est décédée à S. Hubert le 24 mars à l'âge de dix-huit ans. Elle laissait un enfant qui n'avait que 10 jours.

Le service funèbre fut chanté par notre curé M. l'abbé Beaulieu. Le deuil était conduit par M. Alexis Morel son époux, M. Ferdinand Sirols, son frère, ses frères, MM. Théophile, Charles et Alfred, Henri et Joseph, François, ses sœurs Mmes Pierre Morel, Armas Morel, François Dumais et Alphonse Tremblay, Isidore Poirier ainsi qu'un grand nombre d'amis.

Nos plus vives et sincères sympathies à la famille.

Le mariage de M. Joseph Turcotte, fils de Théophile Turcotte de S. Cyrille à Mlle Lapron de cette paroisse.

S. PATRICE

S. Patrice, Lotbinière, 20.—A Ashland, Wab., le 6 avril, M. Edmond Mercier avait la douleur de perdre le plus jeune de ses fils, Jos. Aurèle. M. Mercier est le frère de notre condoyen, M. Alphonse Mercier, marchand.

Baptême.

M. et Mme William Demers font par à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Marie Rose-Alfred. Parrain et marraine, M. Alfred Flamand et sa dame, oncle et tante de l'enfant.

Malades.

Mme Philéas Croteau et M. Frank Bagley sont dangereusement malades.

Départ.

M. Emely Bouquault, organiste, nous a laissés pour aller demeurer à Montréal. Elle sera remplacée par Mme Michel Allan. Mlle Suzanne Walker est partie elle aussi pour Montréal. Nous leur souhaitons à toutes deux bien du succès.

Accident.

M. Antoine Blodreau, menuisier, a eu le malheur de se faire couper 2 doigts de la main gauche par une scie circulaire, dans son moulin.

Vente.

La Cie de pulpe Brompton a vendu toutes ses limites de bois avec ses droits à la Beauvillier Lumber Co.

S. RAPHAËL

Baptêmes.

S. Raphaël, Bellechasse, 20.—M. Jeanne Albertine, enfant de M. Nérée Roy et de Mme Ernestine Tanguay, Parrain et marraine: M. Patrick Roy et Mme Laura Tanguay, respectivement oncle et tante de l'enfant.

Jos. Alphonse Eugène, enfant de M. Auguste Lemieux et de Mme Céline Roy, Parrain et marraine: M. Alphonse Fradet et Mlle Hermine Roy, tante de l'enfant.

M. Gilbert Félienne, enfant de M. Ovide Carbonneau et de Mme Emma Dorion, Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Latulippe, fils.

M. Anne Alice, enfant de M. Adélaïde Nadeau et de Mme Angéline Blois, Parrain et marraine: M. Adélaïde Nadeau et Mlle Joséphine Nadeau, respectivement frère et soeur de l'enfant.

M. Anna Juliette, enfant de M. Napoléon Cadrain et de Mme Marie Lacroix, Parrain et marraine: M. Arthur Cadrain et Mme Ligiste Bolduc.

M. Elise Léona, enfant de M. Joseph Théberge et de Mme Elise Roy, Parrain et marraine: M. François Théberge et Mme Mathilda Bisson, grands-parents de l'enfant.

Joseph Louis-Marie, enfant de M. Cléophas Bouchard et de Mme Sara Lemieux, Parrain et marraine: M. Xavier Lacroix et Mme Sophronie Bernard, son épouse.

M. Rose Anna Alberta, enfant de M. Alphonse Lemieux et de Mme Esthéra Bolduc, Parrain et marraine: Philémon Guilmet et Mme Rose Anna Lemieux, tante de l'enfant.

M. Alexandre Léandre, enfant de M. Eugène Beaudoin et de Mme Laura Simard, Parrain et marraine: M. et Mme Alexandre Simard.

Jos. Willie, enfant de M. Adélaïde Lacroix et de Mme Emilia Roy, Parrain et marraine: M. Joseph Lacroix et Mme Maria Lemieux, oncle et tante de l'enfant.

Joseph Oscar, enfant de M. Simon Lacroix, fils et de Mme Marie Pélissier, Parrain et marraine: M. Simon Lacroix et Mme Mathilda Carbonneau, grands-parents de l'enfant.

Sépultures.

Le 31 mars, funérailles de M. Hubert Roy, époux de Mme Philomène Morin, décédé à l'âge de 68 ans.

Le 1er avril, sépulture de Mme Azélie Rocheleau, épouse de M. Achille Arbour.

Le 10 avril, sépulture de M. Hommies Guilmet, époux de Mme Rosanna Thibault, décédé à l'âge de 28 ans. M. le curé officiait; diacre, M. l'abbé Savard, curé de S. Nérée; sous-diacre, M. l'abbé Guillet, vicaire de S. Raphaël.

Le 19 avril, funérailles de M. Gilbert Deponts, veuf de Mme Georgina Guilmet, décédé à l'âge de 71 ans.

Départ.

M. Michel Roy et sa famille partent aujourd'hui pour séjourner quelque temps aux Etats-Unis.

Petites notes.

La fabrication du sucre d'érable bat son plein.

Depuis 8 jours, les rossignols, les merles, les étourneaux, les mésanges, les pinsons niverlois ou "bonnes", les pinsons à tête rousse, les pinsons pourpres égalent nos bocages de leurs chants variés et nous font presque oublier qu'un lincoln plus ou moins blanc recouvre encore la terre.

Espérons que l'hiver ne passera pas l'éte par ici.

MARIA

Décès.

Maria, Bonaventure, 20.—Nous avons la douleur d'annoncer la mort soudaine de Mary Amelia Josephine Claperton, épouse de Ed-

gar R. Cyr, arrivée Vendredi Saint à 14 courant à 1 heure p. m. A sa demeure à Little Campbell, Co Bonaventure, P. Q.

Elle était la fille cadette de M. W. H. Claperton, ex-M. P. P. et n'avait que trente-trois ans. Quatre chères petites filles lui survivaient dont la plus jeune vient de naître.

Ce qui est consolant pour vous est bien sa belle mort parfaitement chrétienne entourée des meilleurs secours de l'Eglise, faisant généreusement le sacrifice de sa vie à l'appel du diable.

Elle fut assistée dans ce moment suprême par le Rév. Père Vincent, Eudiste, qui en fut vraiment édifié.

Le lendemain après un Libéra chanté en l'église paroissiale de New Richmond, la dépouille mortelle fut transportée à Maria sa place natale, suivie d'une longue suite, où le service et la sépulture eurent lieu le 17 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus de toute part.

Le deuil fut conduit par M. Cyr, M. W. H. Claperton, les frères et sœurs de la défunte ainsi que par M. L. P. Lobel de New-Carlisle, son oncle.

Le service fut célébré par le Rév. M. Smith, curé de Maria, pendant que le R. P. Vincent disait sa messe à l'autel latéral, et que le R. M. Gagné, son ancien curé priait au chœur.

Un chœur puissant sous l'habile direction de Mlle Lucier, organiste exécuta une messe bien harmonisée. Les solos "Maria est notre Mère" par M. Clavis Bernard, "Les adieux" de Schubert, par M. Alexandre Andet, "Les Mises" par M. Valmor Cyr, furent rendus avec beaucoup d'âme.

STORNOWAY

S. Alphonse de Winslow, Stornoway, 21.—A Pâques nous avons eu un box social où soirée de paquer, chez M. Labbé. Malgré le mauvais état des chemins la salle était comble, et les recettes furent bonnes. Il y avait de l'entraîne, de la belle humeur partout, et ce fut comme une veillée de famille charmante. Il y eut quelques déclarations: "les disciples d'Emmaüs", par Mlle A. O'Bready, notre institutrice du village; "le criminel", par Mlle H. Legendre; "la grammaire", par Mlle Oulida Gosselin. On joua deux jolies opérettes, très bien rendues: "Trois bonnes sous un même bonnet", Mlle A. Bourque et A. O'Bready, et "Les Orphelins", Mlle A. Bourque, D. Labbé, I. Brault et R. Dupuis. Ajoutons quelques chansonsnettes complètes, et vous aurez le complet.

Bref ce fut un succès.

Pour l'église future.

Le Brompton Pulp and Paper Co. a demandé de notre curé, M. l'abbé L. Bouchier, a fait don de 15,000 piastres de planches pour notre future église. Car il va nous falloir bâtir et bientôt, notre chapelle actuelle ne pourra plus contenir tous les paroissiens. Et c'est tant mieux, cela prouve que nos Canadiens-français n'ont pas eu peur de vivre au milieu des écosais protestants, qui sont du reste des voisins charmants, et ne demandent pas mieux, aujourd'hui, que de vendre leurs terres. Qu'on vienne donc, que ceux qui sont à la recherche de bonnes et grandes propriétés arrivent et ils trouveront ici ce qu'ils désirent.

Le sucre.

se fait partout, et on espère une bonne année. Encore ici, S. Alphonse de Winslow l'emporte sur bien des paroisses, car il n'y a pas de propriétés qui ne possèdent sa "sucrerie" riche parfois de plusieurs milliers d'arabes.

A vendre.

Au sujet de propriétés à vendre, il y a un M. Layfield qui désirerait vendre la sienne. Elle comprend 200 acres de terre, moitié en bois, à un demi mille du village, coupée par une petite rivière qui sert de puits pour l'eau pour un moulin à farine. Avis aux acheteurs, c'est une belle terre.

S. CHARLES

Première communion.

S. Charles, Bellechasse, 21.—Jeudi dernier, une soixantaine d'enfants de six, sept et huit ans, conformément au décret "Quam Singulari", se sont approchés pour la première fois de la Table Sainte et ont pu ainsi remplir leur devoir pascal.

Au presbytère.

MM. les abbés Etienne Cloutier, curé de St-Lambert et Ludger Pichet, de St-Léonard de Portneuf, étaient le 18 courant, les hôtes de M. le curé.

Cours de coupe.

La clôture a eu lieu jeudi soir sous la présidence de M. Lefebvre, de St-Roch de Québec. Il y eut à cette occasion exposition des travaux accomplis par les dames, qui en très grand nombre, ont suivi ce cours avec une assiduité parfaite. Comme ce cours est de deux ans, il devra se continuer l'an prochain.

A la "Mottevernette".

Un courrier de ces jours derniers nous annonce que cette petite société née d'hier, un an à peine, vient de conquérir droit de cité par le brillant succès qu'elle vient de remporter.

Permettez à un ancien membre qui s'intéresse toujours à vous, de venir vous féliciter et vous encourager à continuer cette belle œuvre qui vous permettra d'utiliser vos loisirs en cultivant vos intelligences et vos coeurs et en les mettant ainsi à l'abri de bien des dangers. Mais vous avez encore un autre but, non moins noble, celui de la pratique de la charité chrétienne, de venir en aide, dans les moments de détresse, aux bonnes âmes qui sont au milieu de vous, à faire, dans votre jeune paroisse le plus de bien possible. Encore une fois, mes félicitations.

Ancien directeur.

Notes importantes sur les origines de S. Charles de Bellechasse.

La première messe qui a été célébrée à S. Charles, l'a été par M. Pascal Louis Saurat, en l'année 1749, dans une maison qui devait servir de presbytère, l'église n'étant pas encore bâtie. Ce fut donc là, dans ce modeste réduit qui demeura tout d'abord celui que le Ciel ne peut contenir, le Roi des rois.

En 1750, c'est-à-dire l'année suivante, Mgr de Pontbriand érigea la nouvelle paroisse sous le vocable de S. Charles Borromée, en l'honneur du premier seigneur Charles Couillard de Beaumont, qui avait beaucoup contribué à son établissement. Charles Couillard était le petit-fils de Guillaume Couillard, gendre de Louis Hébert, premier colon canadien. Et à la demande des paroissiens, d'après une requête de trente signatures, l'évêque ordonna de bâtir une église longue de 45 pds sur 34 de large, sans clocher et le portail en bois, afin de pouvoir l'allonger au besoin sans l'exiger de la dépense.

ENVERS SA MÈRE

Dans toutes les circonstances de la vie, on ne doit pas oublier sa mère. Hélas! combien en voit-on qui, mariés, oublient que dans la maison abandonnée par eux, où ils ont été élevés, choqués, aimés, où ils ont appris à prier et à travailler, ils ont laissé une mère aimante et dévouée, qui de loin veille sur eux?

Tant que l'enfant est sous l'aile de cet ange gardien de la famille, il doit être le premier à saluer sa mère d'un baiser, le matin quand il s'éveille, et le soir quand il se couche. Dire toujours "merci" à sa mère est souvent négligé, car on a l'habitude de ne pas se gêner en famille. C'est un grand tort.

Que vous entriez ou sortiez, saluez toujours votre mère, prévenez-la de votre sortie; demandez-lui la permission ou de rendre une visite, ou d'aller avec vos amis, et n'hésitez pas de s'excuser tout plaisir à celui de rester auprès de votre mère, si elle vous en prie, si elle est seule ou malade. En voiture, à table, que votre mère ait la meilleure place, donnez-lui le bras et ne lui laissez pas porter de paquets dans la rue. Et surtout ne fumez jamais. Jamais ni dans son salon, ni près d'elle, ni avec elle, quand vous êtes en promenade.

Eh! mon Dieu, vous la quitterez bien assez tôt, cette pauvre mère. Du moins, tant que vous le pourrez, prodiguez-lui les soins de votre amour et de votre respect.

LA REPLIQUE D'UN ENFANT DE CHOEUR

Un avocat et un enfant de onze ans se trouvaient à voyager ensemble; on vint à passer devant une église, et l'enfant, étant sa casquette, fit le signe de la croix.

L'avocat lui dit: "Sans doute, mon ami, tu es un enfant de chœur?"

—Oui, Monsieur, je suis un enfant de chœur et je me prépare à la Première Communion.

—Que t'enseigne ton curé?

—En ce moment il nous explique les mystères.

—Dis-moi un peu quels sont ces mystères. J'ai oublié tout cela, ce qui t'arrivera aussi dans quelques années.

—Oh! Monsieur, j'espère bien n'oublier jamais les mystères de la sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption.

—Eh bien! qu'est-ce que la Trinité, mon garçon?

—C'est un seul Dieu en trois personnes.

—Comprends-tu cela mon petit ami?

—En fait de mystères, il y a trois degrés, Monsieur, savoir, croire et comprendre. Je sais et je crois; mais je ne comprends pas. Ce n'est qu'au ciel que l'on comprendra.

—Ce sont des choses que tu me dis là; pour moi, je ne crois que ce que je comprends.

—Eh bien! puisque vous ne croyez que ce que vous comprenez, dites-moi pourquoi votre doigt remue quand vous le voulez?

—Il remue parce que ma volonté imprime un mouvement au nerf qui correspond au doigt.

—Mais comment se fait-il que votre volonté agisse sur ce nerf?

—Cela se fait... cela se fait...

—Mais comprenez-vous comment cela se fait?

—Eh! oui, je le comprends.

—Eh bien! puisque vous le comprenez, dites-moi pourquoi, en le voulant, vous pouvez remuer votre doigt et non votre oreille?

L'avocat à court d'arguments voulant terminer cette discussion qui ne tournait pas à son avantage:

—Laissez-moi tranquille, mon ami; tu es trop jeune pour me donner une leçon.

TABAC ROSE QUESNEL

A FUMER ET A CHIQUER

LAURENT MOISAN

Manufacturier de

Marbre Artificiel

Réguliers. Les Autels complets, les Tables de Communion, Tableaux commémoratifs, les Chemins de Croix haut-relief et les collages en ciment et en marbre sont exécutés avec promptitude et avec toute l'attention du bon art. De plus, nous faisons des Planchers typographiques en Linoléum Royal d'après les procédés Allemands. Cette paration s'applique aux planchers en bois vieux ou neufs et sur les planchers en ciment ou en béton. Il n'y a pas son pareil pour les salles de danse, salles publiques, hôpital, corridor, vieux planchers d'église, etc. Tous les ouvrages sont garantis.

Ces dessins, sculptures en bois, les marbres et les moulures, ont une attention particulière.

UNE VISITE EST SOLICITEE

Nos 946-950, rue St-Vallier

Téléphone 3251.

LITTÉRATURE
HISTOIRE
RELIGION

AU FOYER

A la Cabane à Sucre!

En attendant la tire on furette partout. Les uns sont à se faire une bonne "trempe"; Les plus jeunes, sortis sans tambour ni trompette. Courent des écuries. Dans les "pannes" l'eau bout.

Mais le temps est venu de lécher la palette: Les cartes restent là malgré des flots d'atout; Et dans la "sucrerie", oh! les enfants surtout, Au cri du porte-voix, battent vite en retraite.

Maints cornets présentés, tour à tour, sont remplis. Chacun mange à son saoul et fait sa part de tire; Puis enfin, au "mitan" de la cabane, on "tire".

Le chaudron sur un peu de neige qu'on a mis; Et le sucre est "trempe" pendant qu'on se retire. Saluant d'un hurrah les "sucreries" gentils.

Le 17 avril, 1911.

Fred. Adéard ROSEBURY.

Du "Cordé Crémazie".

(1) Pannes bouillottes; mitan, milieu; trempé, mis dans les moules.

Notre-Dame de la Famille

Il y avait Amel, le berger, et Penhor, la blonde, sa femme, qui demeuraient en la paroisse de Saint-Vincent. Ils s'aimaient bien. Penhor était bonne et jolie. Amel était fort et bon; c'était lui qui portait la statue de la Vierge Marie à la procession à la mi-sept. Ils n'avaient point d'enfant et cela faisait leur tristesse.

Une fois qu'Amel revenait tout soucieux du pâturage, il trouvait Penhor qui picait, et devant bien pourquoi, il lui dit:

—Ma chère femme, vois-tu, il faudrait tisser un beau voile à Marie toujours Vierge. En récompense, elle te donnerait un petit ange à bercer.

Croyez-vous qu'un homme puisse penser le premier? Non, c'est toujours la femme. Penhor avait tissé le voile d'avance, plus blanc que la neige et transparent comme les brumes d'été.

La Vierge de Saint-Vincent était très riche, parce que les gens du pays priaient beaucoup et la comblaient d'offrandes; mais, en voyant ce voile précieux, qui ne payait la rançon d'aucun gros péché, elle fut contente et l'accrocha: Amel et Penhor eurent un petit enfant et furent heureux auprès de son berceau.

Dès que l'enfant eut ses neuf jours, Penhor, qui était encore bien faible, le prit dans ses bras et se rendit à l'autel de la Vierge.

—Marie, dit-elle agenouillée, voici le petit trésor que vous nous avez donné: nous vous le rendons, O Marie! qu'il soit à vous et qu'il grandisse promis à votre couleur céleste. Regardez-le, bonne Vierge, nous l'avons appelé Raoul, comme le père de son père; regardez-le bien pour le reconnaître au jour qu'il aura besoin de vous.

Amel répondit:

—Ainsi soit-il.

Et l'enfant grandit, vêtu de la couleur du ciel.

On ne sait pas si ce fut la cause des péchés de la paroisse de Saint-Vincent ou à cause des péchés de toutes les paroisses de la côte, mais voilà qu'une nuit de grand malheur, l'eau de la rivière s'envola comme le lait bouillant qui franchit les bords du vase; le vent soufflait, la pluie tombait, la terre tremblait. Toute la plaine se couvrait d'eau, et, quand vint le matin, on vit que ce n'était pas la rivière qui débordait, mais bien la mer.

Elle arrivait sombre, bouleuse, révoltée. Elle avait rompu les barrières opposées à son courroux par la main de Dieu; elle arrivait, elle ne s'appelait plus la mer mais le déluge.

L'église de Saint-Vincent, taillée sur une hauteur, les inondés s'y réfugièrent; mais Amel et Penhor restèrent à la porte de leur maison, battus plus haut encore que l'église.

Et, quand l'eau vint à eux, ils montrèrent au premier étage avec le petit Raoul, et, quand elle les y suivit, ils grimperent sur le toit: l'eau les y suivit encore.

—Mon mari, dit Penhor, Dieu soit loué nous allons mourir tous ensemble.

—Non répondit Amel.

—Eh quoi! s'écria-t-elle, songeais-tu à nous abandonner?

—Non, dit encore le berger.

L'eau venait. Il ajouta, debout qu'il était sur l'arête du toit:

—Prends notre petit Raoul, je vais t'aider à grimper le long de moi; tu mettras tes pieds sur mes épaules et tu tiendras ferme.

Penhor se jeta à son cou, et pleurant. Elle comprenait.

Histoire d'un grain de sel

A "Graindiesel" de l'"Événement", affectueusement.

Perdu dans les eaux de l'Atlantique, un pauvre petit grain de sel s'ennuiait.

Que faire?... Sans cesse ballotté par les vagues furieuses, sans emploi, sans utilité, aussi il invoquait les autans. Mais nul ne jetait un regard, ne prêtait l'oreille aux prières du pauvre délaissé.

Vint à passer un vent plus élémentaire, le grain, ému de pitié, l'enleva dans les airs, le transporta loin sur des terres inconnues.

Notre petit grain de sel était au comble de ses joies; émerveillé, ravi, il n'avait pas assez de ses deux yeux pour regarder. Il voulait tout voir, tout visiter; il communiquait ses desirs aux nuages—il n'osait implorer les rayons du soleil, crainte que ceux-ci ne le fondissent—et il parcourait ainsi des lieues et des lieues.

C'était sur notre terre du Canada. C'était beau mais froid, on était au mois d'avril et le printemps était tardif.

Pauvre lui, s'il eût pu envisager le soleil un peu...

Au loin, apparaissait une grande ville: "Filionas par là, se dit-il."

C'était Québec qui, du haut de sa citadelle, souriait au fleuve.

Il se faisait tard... La nuit étendait son voile et les étoiles brillaient déjà. Le calme régnait sur la ville. L'âme de la patrie planait sur la vieille capitale, murmurait les noms de Laval et de Champlain, redisant l'histoire de Montcalm et de nos aïeux en répétant sa chère devise: "Je me souviens".

Grain de sel s'était arrêté. Il écoutait muet d'admiration. Si je descendais, dit-il, que les joies choses doivent se gazouiller là. Et un instant après il parcourait les pavés de la ville. Mais après de choques sublimés, élevés, il désigna de rester aussi bas; il entendit dire que de petites filles—"révélées" à la lune et aux étoiles—enviaient son sort. "Je n'ai changerai pas mon sort pour le vôtre." Il reprit son vol sur un souffle qu'il crut le Canada, comme le pensait Louis XV, "que de quelques arpents de neige".

Il monta, monta... jusqu'à la lune et n'en revint plus.

Pauvre petit grain de sel!

Il faut admirer les grandes choses, mais avoir pitié des petits. Depuis, les rêves, le soir, durant les clairs d'étoiles, jettent vers les nues, un oeil de mélancolie avant d'aller dormir.

C'est pourquoi, grain de sel, le jour du huit avril, veille des Ramenés, tandis que les villageois se préparaient à la fête religieuse du lendemain, ne vit pas—non à quinze lieues en bas de Québec, mais à vingt en haut—le soleil se coucher radieux derrière les côtes; et de ce petit coin de terre du moins—de notre terre canadienne.

LUCETTE.

Batiscan, en haut de Québec, avril 1911.

A travers l'histoire

1811.—Expulsion des Juges de l'Assemblée législative de Québec.—Fondation du collège de St. Hyacinthe par M. le curé Girouard.—Concile National de Paris.—Sir George Prevost, 8ème gouverneur anglais du Canada.—Homme prudent et modéré, il nomme M. Bédard juge aux Trois-Rivières.

1812.—Déclaration de guerre des États-Unis à l'Angleterre et invasion du Canada par trois armées. Les Américains, commandés par Hull, Van Rensselaer et Dearborn, sont défaits à Détroit, à Inceston et à LaSalle par Brock, Sheaffe et la major le Salaberry.

1813.—Le concordat de Fontenelle.—Les Américains battus à Frenchtown et au fort Welles, sont vainqueurs à Port-In-Ray et à Moravientown, à Toronto, au fort George, à Queenstown, mais sont défaits à Burlington.—Les Américains victorieux à Sackett's Harbour et devant Toronto, sont battus à Châteauguay et à Christler's Farm.

1813.—Le concordat de Fontenelle.—Les Américains battus à Frenchtown et au fort Welles, sont vainqueurs à Port-In-Ray et à Moravientown, à Toronto, au fort George, à Queenstown, mais sont défaits à Burlington.—Les Américains victorieux à Sackett's Harbour et devant Toronto, sont battus à Châteauguay et à Christler's Farm.

1813.—Le concordat de Fontenelle.—Les Américains battus à Frenchtown et au fort Welles, sont vainqueurs à Port-In-Ray et à Moravientown, à Toronto, au fort George, à Queenstown, mais sont défaits à Burlington.—Les Américains victorieux à Sackett's Harbour et devant Toronto, sont battus à Châteauguay et à Christler's Farm.

1813.—Le concordat de Fontenelle.—Les Américains battus à Frenchtown et au fort Welles, sont vainqueurs à Port-In-Ray et à Moravientown, à Toronto, au fort George, à Queenstown, mais sont défaits à Burlington.—Les Américains victorieux à Sackett's Harbour et devant Toronto, sont battus à Châteauguay et à Christler's Farm.

1813.—Le concordat de Fontenelle.—Les Américains battus à Frenchtown et au fort Welles, sont vainqueurs à Port-In-Ray et à Moravientown, à Toronto, au fort George, à Queenstown, mais sont défaits à Burlington.—Les Américains victorieux à Sackett's Harbour et devant Toronto, sont battus à Châteauguay et à Christler's Farm.

1813.—Le concordat de Fontenelle.—Les Américains battus à Frenchtown et au fort Welles, sont vainqueurs à Port-In-Ray et à Moravientown, à Toronto, au fort George, à Queenstown, mais sont défaits à Burlington.—Les Américains victorieux à Sackett's Harbour et devant Toronto, sont battus à Châteauguay et à Christler's Farm.

1813.—Le concordat de Fontenelle.—Les Américains battus à Frenchtown et au fort Welles, sont vainqueurs à Port-In-Ray et à Moravientown, à Toronto, au fort George, à Queenstown, mais sont défaits à Burlington.—Les Américains victorieux à Sackett's Harbour et devant Toronto, sont battus à Châteauguay et à Christler's Farm.

1813.—Le concordat de Fontenelle.—Les Américains battus à Frenchtown et au fort Welles, sont vainqueurs à Port-In-Ray et à Moravientown, à Toronto, au fort George, à Queenstown, mais sont défaits à Burlington.—Les Américains victorieux à Sackett's Harbour et devant Toronto, sont battus à Châteauguay et à Christler's Farm.

1813.—Le concordat de Fontenelle.—Les Américains battus à Frenchtown et au fort Welles, sont vainqueurs à Port-In-Ray et à Moravientown, à Toronto, au fort George, à Queenstown, mais sont défaits à Burlington.—Les Américains victorieux à Sackett's Harbour et devant Toronto, sont battus à Châteauguay et à Christler's Farm.

L'éducation dans la famille

L'enfant est naturellement égoïste. L'enfant cependant n'est pas naturellement insensible. Au contraire, son âme neuve et limpide s'ouvre aux sentiments les plus nobles et les plus élevés. Seulement, il faut les y faire pénétrer.

Laissez-le à lui-même, laissez-le à sa tendance naturelle, il deviendra—ou plutôt il est déjà—un petit animal glouton et rapace rempli constamment sur lui-même, qui se songe qu'il satisfait ses appétits sans nul souci des autres.

Hélas! très souvent, on fait pis encore: on favorise le penchant inné de l'enfant. On le cajole outre mesure, on le gâte de friandises jusqu'à en compromettre sa santé, quand pour rien au monde cependant on ne voudrait exposer celle-ci par de petites pratiques de vertus austères; on ne résiste à aucun de ses caprices; on le dorlote, on l'entoure de mille petites soins exagérés; on sourit de ses incartades; on badine sur ses insolences; on concentre sur lui toute l'attention de la famille et des amis; on en fait enfin un objet de notre adoration, un petit personnage qui, conscient de son importance outrée, devient de ce fait un petit monstre d'égoïsme.

N'avez-vous pas rencontré souvent de ces enfants? Pas n'est besoin pour cela de pénétrer dans les boudoirs ou les salons. Il suffit de monter en tramways. Vous y assistez à des scènes d'enfants aussi gâtés et mal élevés que bien mis et pomponnés.

Vu qu'on est en public, la mère commande de la retenue à son chéri; elle veut l'empêcher de faire des scènes, de bavarder si haut, de soulever de ses pieds bancs et voisins, de tapoter et de s'aplatir le nez sur les vitres. Inutile; le chéri ayant de longue date appris à faire ses quatre volontés, n'ayant jamais subi aucune véritable contrainte, à la maison, devient le tyran de sa mère et la fait rougir en public.

Une semblable éducation, ou plutôt cet manque complet d'éducation—à moins qu'on ne préfère l'appeler éducation à rebours—ne développe pas seulement l'égoïsme, mais engendre aussi la plus funeste mollesse.

L'enfant devient quasi incapable de vouloir. Ou s'il veut tant soit peu, ce n'est qu'à la condition de voir récompensé le moindre effort qu'il lui faudra faire. Et cela se comprend; on ne lui a jamais proposé comme objectif la vertu et le devoir, le dévouement et l'abnégation.

Lui demandez-on une chose qui lui répugne? S'il fait grise mine et rebâigne, on lui promet des bonbons, des poupées, des jouets, une promenade, les odeurs "scoptes", que sais-je encore... Il le fera, mais comme l'animal qui voit sa pouton au bout de la course.

A-t-il commis une faute, et l'a-t-on puni ou semoncé? S'il pleure ou fait la moue, on l'apaise encore par de belles promesses; on se met littéralement à ses genoux, comme pour lui prouver que, après tout, ce n'est pas lui qui a tort, mais ceux qui l'ont grondé.

Lui demandez-vous d'être sage, de ne pas faire de bêtises, de ne pas mentir, de ne pas trahir, de ne pas être égoïste, le sens dépravé.

Si au moins, dans sa douleur, elle pouvait comprendre que par son amour mal entendu elle en a été la cause principale!

HERMAS LALANDE, S. J.

"Le Messager Canadien"

La sainte Vierge et les anges pleurent sur les ruines de son Innocence. Attendez, bientôt sa mère pleurera à son tour sur ses désordres et sur les débris d'une affection qui déjà lui est ravie par le sens essentiellement égoïste, le sens dépravé.

Si au moins, dans sa douleur, elle pouvait comprendre que par son amour mal entendu elle en a été la cause principale!

HERMAS LALANDE, S. J.

"Le Messager Canadien"

La sainte Vierge et les anges pleurent sur les ruines de son Innocence. Attendez, bientôt sa mère pleurera à son tour sur ses désordres et sur les débris d'une affection qui déjà lui est ravie par le sens essentiellement égoïste, le sens dépravé.

Si au moins, dans sa douleur, elle pouvait comprendre que par son amour mal entendu elle en a été la cause principale!

HERMAS LALANDE, S. J.

"Le Messager Canadien"

La sainte Vierge et les anges pleurent sur les ruines de son Innocence. Attendez, bientôt sa mère pleurera à son tour sur ses désordres et sur les débris d'une affection qui déjà lui est ravie par le sens essentiellement égoïste, le sens dépravé.

Si au moins, dans sa douleur, elle pouvait comprendre que par son amour mal entendu elle en a été la cause principale!

HERMAS LALANDE, S. J.

"Le Messager Canadien"

La sainte Vierge et les anges pleurent sur les ruines de son Innocence. Attendez, bientôt sa mère pleurera à son tour sur ses désordres et sur les débris d'une affection qui déjà lui est ravie par le sens essentiellement égoïste, le sens dépravé.

Si au moins, dans sa douleur, elle pouvait comprendre que par son amour mal entendu elle en a été la cause principale!

HERMAS LALANDE, S. J.

"Le Messager Canadien"

La sainte Vierge et les anges pleurent sur les ruines de son Innocence. Attendez, bientôt sa mère pleurera à son tour sur ses désordres et sur les débris d'une affection qui déjà lui est ravie par le sens essentiellement égoïste, le sens dépravé.

Si au moins, dans sa douleur, elle pouvait comprendre que par son amour mal entendu elle en a été la cause principale!

HERMAS LALANDE, S. J.

"Le Messager Canadien"

La sainte Vierge et les anges pleurent sur les ruines de son Innocence. Attendez, bientôt sa mère pleurera à son tour sur ses désordres et sur les débris d'une affection qui déjà lui est ravie par le sens essentiellement égoïste, le sens dépravé.

Si au moins, dans sa douleur, elle pouvait comprendre que par son amour mal entendu elle en a été la cause principale!

HERMAS LALANDE, S. J.

"Le Messager Canadien"

La sainte Vierge et les anges pleurent sur les ruines de son Innocence. Attendez, bientôt sa mère pleurera à son tour sur ses désordres et sur les débris d'une affection qui déjà lui est ravie par le sens essentiellement égoïste, le sens dépravé.

Art d'élever les enfants

ACCIDENTS ET MALADIES LES PLUS ORDINAIRES

Convulsions. Signes: l'enfant perd tout à coup connaissance, l'œil est fixe, puis le corps est agité de mouvements désordonnés, la figure devient grimaçante, bleuâtre, l'écoulement sort de la bouche; le cou est tendu en arrière et le corps est raide; les bras sont agités de mouvements saccadés et se tordent de différentes façons; les jambes sont raides.

Remède: L'enfant sera déshabillé, puis plongé dans un bain chaud où il sera maintenu de 10 à 15 minutes, pendant qu'on arrosera la tête d'eau fraîche au moyen d'une éponge.

Ensuite l'enfant sera enveloppé, sans être essuyé, dans une chaude couverture de laine et porté dans son berceau et l'on continuera à rafraîchir la tête à l'aide de compresses d'eau froide.

TH. SIMON.

UN PÈRE CHRÉTIEN

Tous vos enfants vous font honneur, disait un père de famille à son voisin. Comment avez-vous donc fait pour les empêcher de se dévoter comme tant d'autres? Partout où ils passent ils se font estimer, etc.

—Ah! ah! j'ai mon secret.

—N'y aurait-il pas moyen de le savoir?

—Oh! c'est un secret qu'on peut dévoiler à tout le monde. Le voici: je me suis toujours appliqué à faire comprendre à mes enfants, que le monde se divise en deux lots: les honnêtes gens d'un côté et... les autres.

Il y en a qui ne voient que deux sortes de gens, les riches et les pauvres, ou bien les heureux et les malheureux. Moi, non, les bons... et les mauvais.

Quand je voyais passer le carrosse de certain M. Riche, je disais à mes enfants: "Je ne voudrais pas être à la place de ce monsieur." — Pourquoi donc, papa? — Parce que ce monsieur, que je connais, n'a point de religion de charité, et qu'il vaut mieux être pauvre et bon que riche et mauvais.

Quand il mourait quelque bonne vieille femme délaissée, je disais à mes enfants: "Allez à son enterrement." — Et pourquoi donc, papa? — Parce que c'était une sainte et vertueuse personne et qu'il faut lui faire honneur. Vous demanderez au bon Dieu la grâce de lui ressembler.

Un jour, ma fille s'avisa de dire qu'une de ses amies était folle. Je lui répondis que je donnerais bien mille louis pour ses qualités, mais que je ne donnerais pas deux sous pour sa beauté.

A force de leur répéter ces leçons sous toutes les formes, mes enfants ont fini par estimer plus la bonne conduite que la fortune, la beauté, les honneurs, le bien-être...

PENSÉE

"S'occuper de soi et non des autres." — Que diriez-vous d'un homme qui travaillerait le champ du voisin et laisserait le sien sans culture? Eh bien! voilà ce que vous faites! Vous fouillez continuellement dans la conscience des autres, et vous laissez la votre en friche. Oh! quand la mort arrivera, quel regret nous aurons d'avoir tant songé aux autres et si peu à nous! Car c'est de nous et non des autres qu'il faudra rendre compte. Pensez à nous, à notre conscience, que nous devons toujours regarder comme nous regardons nos mains pour savoir si elles sont propres.

Le B. Curé d'Arcs.

Aux jeunes gens qui reviennent des chantiers

Avril finit aujourd'hui, et avec lui, "les chantiers". Déjà plusieurs jeunes gens nous arrivent la face décolorée d'une moustache qui promet beaucoup... pour l'avenir. Quelques-uns ont été jusqu'à se payer le luxe d'une imitée (pinch, pinceau—comme vous voudrez) plus ou moins fournie, et qui paraît singulièrement à l'aise sur ces jeunes mentons. Mais, attendons un peu: quand ils sortiront de chez le barbier, tout aura disparu et il ne restera plus de ces "excroissances" prématurées, que quelques arcs blancs, indiquant que leur teint cuivré n'est pas "de naissance" puisque, à l'ombre du soleil, la bête est restée rose...

Ces braves jeunes gens! comme ils sont fiers et contents d'eux-mêmes d'avoir pu gagner quelques dollars. Ils ont dû peiner, endurer le froid la fatigue, se lever de très bonne heure, supporter enfin les incommodités du "camp". Peu leur importe. Quand on est à leur âge, compte-t-on avec la fatigue et le travail?

Personne n'osera vous accuser d'avoir volé votre salaire, chers amis. Pour ma part, moi qui vous connais si bien, qui connais votre cœur si généreux, si honnête et si fier, je suis convaincu que pas un d'entre vous n'est agité de remords à ce sujet.

Mais, ce n'est pas tous, chers jeunes gens, de gagner honorablement votre argent, il faut encore avoir le moyen de le dépenser que

Courrier de la Province

(Suite de la 6e page)

S. JEAN L'EVANGELISTE

Décès.

S. Jean l'Évangéliste, Bonaventure, 21.—La mort vient encore de faire une victime dans la personne de Mme Marie Day, épouse bien-aimée de M. Albert Lavoie, décédée le 14 courant, à l'âge de 43 ans.

La sépulture a eu lieu dimanche, le 17, et le service fut chanté le 18 par M. l'abbé J. O. Drapeau, curé de la paroisse.

La défunte était mère 14 enfants dont la plus vieille n'est âgée que de 18 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte, un époux, une belle-mère, une belle-sœur malade au lit depuis 26 ans, et 10 enfants.

Nos sincères sympathies à la famille affligée.

S. ADELPHIE

Joyeuse fête.

S. Adelphe, Champlain, 22.—Le 16 du courant les élèves de l'école du village dirigés par les Révérends Sœurs Filles de Jésus nous ont donné une magnifique soirée à l'occasion de la fête de M. le curé, la décoration de la grande salle de l'école la rendait resplendissante. Il y eut chant et musique et plusieurs pièces dramatiques. Tous ont très bien tenu leur rôle, sur la gracieuse invitation de la Révérende Mère Supérieure les chœurs de l'école ont été très applaudis et ont chanté "O Canada" en partie, on présenta à M. le curé une magnifique Aube et un joli bouquet.

Après la séance M. le curé remercia les bonnes Sœurs des paroles qu'elles se sont données pour organiser cette fête et appela plutôt une réunion de famille puisque un très grand nombre de paroissiens se sont rendus pour partager avec les élèves de l'école la joie de fêter leur pasteur. Il nous fit connaître la satisfaction qu'il éprouve en constatant le travail excellent accompli par les Révérends Mères dans cette école qui n'est sous leur direction que depuis le commencement de l'année.

Tous sont retournés emportant de cette fête un souvenir qui restera inoubliable.

S. LOUIS DE BIANDEFORD

Fen M. Joseph Provancher.

S. Louis de Blandford, Arth., 22.—La mort est venue faire une nouvelle victime dans notre petite paroisse. Dimanche le 16, M. Joseph Provancher était inopinément enlevé à l'affection des siens, dans l'espace de quelques secondes, par une syncope de cœur; il était âgé de 61 ans.

C'était un citoyen très estimé, doublé d'un chrétien zélé et convaincu. Son service eut lieu le 19. La levée du corps fut faite par notre digne curé M. l'abbé J. W. Pitt, et le service fut chanté par son neveu, M. l'abbé E. Guillemette.

Notre église avait reçu ses plus riches draperies de deuil pour la circonstance. L'orgue était tenu par notre organiste, M. Orléan Marchand. Le chant a été magnifique. M. Cyrille Beauchêne portait la croix. Le char funéraire conduit par M. Philippe Héon; MM. Gédéon Poirier, Frs Vézina, Achille Gagnon et François portaient le corps.

Une foule de parents et d'amis avaient tenu à venir rendre un dernier témoignage d'attachement au défunt.

Le cercueil était conduit par ses deux fils, MM. Albert et Victor Provancher; ses filles, Sœur S. Polycarpe, accompagnée de Sœur Rita; Mlle Angéline et Dorinda Provancher, M. Alphonse Provancher son frère; Mlle Eva Provancher, sa sœur; M. Leblanc, de Ste Gertrude; M. G. Leblanc, de Ste Sylvie; M. Joseph Leblanc, de Ste Gertrude; M. Joseph Leblanc, de cette paroisse, ses beaux-frères.

L'inhumation a eu lieu dans le lot de famille.

Où vous pleurez la perte d'un époux bien-aimé, d'un père chéri d'un ami sincère, consolez-vous, celui qui vous aime ne vous a pas quittés. Il est seulement disparu. Unissons nos cœurs et prions pour lui.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

DESCHAMBAULT

Autour de Pâques.

Deschambault, Portneuf, 21.—En cette fête toujours solennelle, la grand-messe a été chantée par le R. P. Célestin Gauthier, O. M. I. M. le curé a fait le sermon.

Aux réjouissances religieuses s'ajoutent les réjouissances profanes.

Ainsi quelques pensionnaires du couvent ont été heureuses de passer quelques jours dans leur famille.

Quelques écoliers, de collèges commerciaux ont aussi venus goûter la vie de famille. Nous avons remarqué: MM. Patrick et George Belisle, Ernest et Paul Bouffé, Jos. Proulx, W. Gauthier, Am. Arcand.

Des deux écoliers en repos dans leur famille, d'un M. Laur. Bouffé est retourné chez les Frères des Ecoles Chrétiennes des Trois-Rivières; l'autre, M. A. Gauthier, élève du Séminaire, prolonge son repos.

Etait aussi en visite à Deschambault, quelques parents de Québec, chez Mme Dorval; M. Brassard, chez son beau-frère M. T. Garant, M. D. Deschambault, etc., etc.

On a profité de ces jours de fête pour aller à la cabane à sucre. Ici et là des écoliers faisaient écho aux joies bruyantes des amateurs de la tige. On a eu assez de sucre à manger bien qu'il s'en soit peu fait jusqu'à maintenant, dans notre localité.

Décès.

Les jours de Pâques ont été assombrés par le deuil. M. Samuel Matte, époux de Agnès Mayrand, et Mme Elmire Arcand, épouse de Orléan Benoit sont décédés le 17 et le 18 avril.

Leurs funérailles ont eu lieu avec grande solennité, il y avait une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Le 19, M. l'abbé Th. Proulx, vicaire à Thérford, a officié au service de son oncle, M. Matte. Il était assisté de M. l'abbé P. C. Gauthier, comme diacre, et de M. le vicaire Labbé, comme sous-diacre.

Le 21, le service de Mme Benoit, annoncée uendrait trois jours par les gias à tous une "Angelus" a été chanté par son fils, M. Samuel Benoit, vicaire missionnaire à La Tuque, MM.

Les vicaires Lemaire et Labbé agissent comme diacre et sous-diacre.

Trois tributs floraux, offerts par les enfants et les petits-enfants de cette mère dévouée ont été déposés sur sa tombe.

M. Jos. Paquin, autrefois de cette paroisse, frère de M. Fort. Paquin, est décédé le 26 courant à Sherbrooke.

Aux familles éprouvées, nos sincères condoléances.

Bains forcés.

Pâques a été un jour d'épreuve pour quelques braves paroissiens. Pour se rendre à l'église, ils eurent à franchir un mauvais passage dans la route. La station de Deschambault fut l'eau courante.

Ce fut un désastre: des voitures venant, d'autres furent brisées; quelques-unes durent être évacuées; un cheval faillit y périr, et alors presque toutes les personnes de ces voitures prirent un bain, plus ou moins complet et nullement volontaire.

Cette messe de Pâques ne fut que plus méritoire pour ces victimes.

Les batailles.

La place des batailles, à l'ouest du quai de Deschambault, se serait mise en mouvement, lundi avant-midi, le 17, à l'instigation de M. et Mme Proulx, elle se désagréa peu à peu, et on croit qu'elle ne partira entièrement qu'à la fin du mois, à la prochaine haute marée.

Notre localité attendait avec impatience la fin de la débacle qui leur permettra de conduire les majestueuses transatlantiques à Montréal.

Nous leur souhaitons une heureuse et prospère saison.

PAUL CAZON.

S.-C. DE JESUS

Baptêmes.

S. C. de Jésus, Beauce, 26.—Le 1er avril, Joseph Edmond Hughes, fils de Louis Turcotte et de Dalia Létourneau, Parrain et marraine: Edmond Turcotte, marchand, et son épouse Marie Amanda Gédé.

Le même jour, Marie Anne, fille de Thomas Lessor et de Rose Anna Poulin, Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Gilbert.

Le 2 avril, Joseph Jules Aimé, fils de Jean-Baptiste Vachon et de Léonine Vachon, Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Gilbert.

Le 3 avril, Joseph Gérard Germain, fils de Gédéon Jacques et de Georgina Ray, Parrain et marraine: Auguste Roy et son épouse Anna Rouleau.

Le 4 avril, Joseph Ernest Napoléon, fils de Aurèle Gilbert et de Dalia Vachon, Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Gilbert.

Le 4 avril, Joseph Georges Antoine, fils de Joseph Rouleau et de Florinda Paré, Parrain et marraine: Joseph Foucher et son épouse Odoline Breton.

Le 12 avril, Marie Léonie Laurette Claire Germaine, fille de Jacob McKenzie et de Claire Vachon, Parrain et marraine: Roméo Vallée et son épouse Léonie Lacroix.

Le 14 avril, Marie Adrienne Edmée, fille de Ernest Laplante et de Léda St-Hilaire, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Nadeau.

Décès.

Le 31 mars, Joseph Albert, 15 jours, fils de Omer Drouin et de Dénise Bolduc.

Le 1er avril, Ephrem Vachon, veuf de feu Angéline Vachon, il était âgé de 50 ans.

Le 6 de courant, eurent lieu les funérailles de feu Joseph Groleau, époux de Adèle Paré, décédé l'avant-veille à l'âge de 73 ans. Avec cette personne disparaît un des fondateurs de cette paroisse, cultivateur honnête et laborieux, il a vécu et il est mort en bon chrétien. Ses funérailles furent des plus solennelles, un très grand nombre de parents et amis y assistèrent parmi lesquels on remarquait MM. Adélard, Thomas et Eluthère Groleau, ses fils, MM. Joseph Gosselin, Augustin Doyon, Joseph Groleau, etc. C'est M. le curé qui a officié au service et qui a célébré la messe. Les dernières prières sur la tombe du défunt.

Le 7 avril, Marie Reine, âgée de un mois, fille de Anatole Moreau et de Béatrice Sylva.

Le 19 avril, Thomas Blouin, fils de Luc Blouin et de Philomène Lapointe, décédé à l'âge de 26 ans.

Semaine Sainte et jour de Pâques.

Comme les années passées les fidèles de cette paroisse ont tenu à assister aux offices de la semaine sainte en grand nombre et avec beaucoup de dévotion.

Le Jeudi Saint à 7 heures p. m., il y eut heure d'adoration solennelle. Le Vendredi Saint l'office commença à 9 heures. M. le curé officia, c'est aussi lui qui donna le sermon sur la Passion. Dans l'après-midi vers trois heures il y eut lecture de la passion et chemin de croix solennel.

Cette année le jour de Pâques fut célébré avec grande pompe. Le chœur de l'orgue, sous la direction du R. P. Cliche, chanta la messe du second ton harmonisée de H. Dumont, avec accompagnement d'instruments de cuivre et de clarinette. C'est M. le curé qui chanta la grand-messe et M. le vicaire qui donna le sermon.

Divers.

Cette semaine M. le curé est allé à Québec visiter Mme Joseph Paradis, sa nièce, qui est mourante.

Lundi dernier M. Philémon Cloutier, vicaire de Jacques-Cartier était en visite au presbytère.

La King Asbestos Co., a ouvert ses portes ces jours derniers.

Les conseillers de la municipalité des villages après avoir fait signer une requête par la plupart des localités ont décidé de faire poser la quai dans les deux villages.

WARWICK

Warwick, Arthabaska, 21.—Jeudi, le 20 du courant, est décédé en cette paroisse M. Noé Pothier époux de Mme Eléonore Cyr et âgé de 75 ans.

Feu Noé Pothier naquit à Ste-Anne d'Yamachiche, comté de S. Maurice, en 1836 et il n'avait que 11 ans, quand il vint demeurer définitivement à S. Médard de Warwick, après avoir passé quelques années à S. Félix de Kingsley. Ce fut l'un des premiers colons de notre paroisse et à l'âge de 18 ans, il devenait propriétaire d'un magnifique lot de terrain qu'il a toujours possédé depuis cette époque. C'est à l'âge de 22 ans qu'il épousa Mme Eléonore Cyr qui lui survit. Il était le père de 17 enfants dont 11 sont encore vivants: ce sont: Théophile, Wilfrid, Benjamin, Philéas, Emile, Alfred, Léa, Clara, Amanda, Rosa et Aurore.

Le 20 du courant, Mme Céline Laroche, épouse de feu Olivier Z. Hamel est aussi décédée en cette paroisse, chez son fils, M. Joseph Hamel.

Marchand. Les funérailles de ces deux regrettes auront lieu ici, samedi le 22 du courant.

Nous prions les parents de ces deux défunts de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Les érablis.

Nous sommes heureux d'apprendre que les propriétaires d'érablis sont satisfaits du rendement de leurs scieries, durant la présente saison. Ce qu'il importe de remarquer, c'est que cette année, vu la belle température dont nous avons été favorisés, le sucre d'érable est de toute première qualité. Aussi les acheteurs de ce sucre sont nombreux et le prix courant est de neuf cents par livre.

Les chemins.

Pour profiter des octrois offerts par le gouvernement, MM. les conseillers ont décidé de pourvoir au bon entretien des chemins par la corporation municipale.

S. CASIMIR

Un canotier.

S. Casimir Portneuf, 21.—Les services d'un canotier des Grondines sont requis sous peu, je crois, pour passer les piétons dans l'amoncellement de boue et d'eau énorme qui ornent une certaine partie de la rue principale de notre village. Si vous voulez vous faire abimer, essayez de passer à cet endroit, au moment où l'un de nos cultivateurs progressifs est à y passer avec son gros cheval gris. Il n'y a pas de crêpe de cabane à sucre pour battre ce ci.

Le monsieur.

Morin de notre village, qui a été assermenté comme police de notre localité, fait de la bonne et belle ouvrage, pour nos jeunes buveurs d'esprit (qu'ils n'ont pas), ont remis le flacon dont ils étaient coutumiers. Et par compte, nous avons eu un jour de Pâques comme partout ailleurs. Bravo, très bien. Mais nous aimons bien d'avoir l'oeil ouvert certains personnages suspects, surtout sur ces gros individus qui, au dernier Conseil, disaient tout bonnement à un sien ami: "Pour cela, c'est-à-dire pour m'emporter de vendre du whisky" mon petit 3, je te fite". Tous deux monsieur, le joueur de fifte gère à l'image "papier timbré". Demandez à X comment la dernière amende lui a coûté. Sachez une chose nous entendons nous défendre de ces vilains buveurs clandestins et sauver notre jeunesse!

Les chefs de Groupe.

de la Grande Ligne du Sacré-Cœur, ont en leur séance habituelle dans le sous-sol de l'église, sous la présidence de notre vénérable pasteur, lundi soir. Après lecture du procès-verbal et suggestions nouvelles, pour faire du bien dans leurs centres respectifs, nos braves lieutenants du Sacré-Cœur ont eu la bonne fortune d'entendre le R. P. Chausse, des Pères Missionnaires du S.-C. de Québec, dans une conférence folle et bien goûtée sur la "Nouvel- le Guinée". Le bon Père a semblé intéresser au plus haut degré son auditoire, surtout quand il leur a dit: comment 4 ou 5 de leurs Pères avaient osé pénétrer dans ce pays habité par un peuple sauvage et barbare, quand il a dit leurs misères, et les coutumes du pays, et surtout quand, en faisant un heureux rapprochement, il a dit le bien que des chefs de groupe comme eux, pourraient faire chez une population profondément catholique comme S. Casimir. Un vote de remerciements au R. Père fut proposé pour clore la séance et tous se retirèrent contents.

Divers.

Le Vendredi-Saint, c'est le vicaire qui a fait le sermon de la Passion, lequel a fort impressionné les nombreux paroissiens qui y assistaient.

Le jour de Pâques, M. le curé a officié, avant comme diacre M. l'abbé Jos. Grandbois, de passage chez les siens et sous-diacre, M. le vicaire. Le sermon, magnifique pièce d'éloquence, a été donné par le R. Père Chausse, qui avait pris pour texte: "Ego sum vita". Pour être réellement rassuré, il faut aller fréquemment à l'Eucharistie: voilà la grande idée d'éloquence—Des chants appropriés, et de la musique toujours présente, ont été une superbe décoration d'autel, de fleurs naturelles, complétant ce tableau, l'image de la résurrection dans tous les cœurs.

Le R. P. Chausse, M. S. C., venu spécialement pour aider les prêtres de la cure dans les confessions, est retourné à Québec, mercredi après-midi, après deux jours de repos bien mérités.

La rivière Ste Anne

Se défait petit à petit de son ennuant manteau de glace. Nous avons hâte de contempler son eau limpide, qui mettra de la vie sur ses bords. Ce soir vers les 7.10 hrs, la glace qui se trouvait devant le village, s'est mise en mouvement vers le fleuve. Beaucoup de citoyens ont été témoins de ce spectacle.

On communique.

Notre belle paroisse: au-delà de 12 000 hosties, des messes distribuées durant le Carême, en ne comptant pas le couvent. Comme le S.-C. de Jésus doit être consolé.

CASIMIRO.

CACOUNA

Cacouna, 25.—Malgré le froid que nous avons, la neige disparaît peu à peu et nos chemins d'antique sont ouverts. Notre atout est de prix nos meilleurs; nous n'avons pu en avoir un seul cas de fièvre ou autres maladies contagieuses dans toute l'année.

Nos propriétaires d'hôtel sont à préparer leurs établissements pour la prochaine saison des touristes. M. Joseph Bélanger, le nouveau propriétaire du "Mansion House", s'empresse de faire la toilette de son hôtel, afin d'être prêt à recevoir les touristes qui commencent à venir en juin. Le nouveau propriétaire de l'hôtel St-Joseph, M. H. Packwood, de Montréal, doit nous arriver ces jours-ci. L'hôtel St-Joseph est à subir d'importantes réparations. M. Pollock, propriétaire du Dufferin House, offre son hôtel en vente. S'il ne réussit pas à vendre, il le tiendra comme par le passé.

Divers.

Matane, 22.—Le temps est toujours froid ici et les chemins dans un état affreux. Cependant nous avons toujours beaucoup de voyageurs. Le chemin de fer, Matane et Gulf Terminal Railway, fait d'excellentes affaires, je crois, car il a toujours beaucoup de passagers et du fret en abondance.

Le premier steamer de la saison nous est arrivé aujourd'hui. C'est le steamer du gouvernement qui est venu poser les bouées à l'entrée de notre port, et bientôt ce sera le tour des grands transatlantiques, tant mieux, au moins, malgré le froid continu que nous avons, nous aurons au moins l'illusion de nous croire en été.

Il s'est fait beaucoup de billets

Mais non tous les espoirs de ses proches, de ses amis, de tous ceux qui l'aimaient et l'estimaient, tous ces espoirs, dis-je, ont été déçus, et nous a fallu se soumettre à la pénible réalité. Ce chrétien convaincu, cet époux tendre et fidèle, ce père si bon, cet ami si dévoué, ce modeste consciencieux, enfin ce citoyen intégral sans peur et sans reproche, est descendu dans la tombe, il est parti pour toujours!

En effet, le 3 avril dernier, malgré le dévouement impuissant de ses confrères, le docteur Gauthier expira paisiblement à l'hôpital Notre-Dame, entouré de son épouse et de ses enfants.

Le défunt après de brillantes études au collège de l'Assomption suivit les cours de l'Université Victoria et fut admis à la pratique de la médecine, il y a trente-deux ans. Depuis cette époque il exerça sa profession à Upton. Il était professeur agrégé de l'Université Laval de Montréal et coroner-joint pour le district de St-Hyacinthe.

Plusieurs fois il fut vivement sollicité par les électeurs libéraux du comté de Bagot, d'être leur candidat aux élections provinciales ou fédérales, mais toujours il préféra se consacrer tout entier à sa profession qu'il aimait tant et pour laquelle il avait tant d'aptitudes.

Le docteur J. C. S. Gauthier était âgé de cinquante-cinq ans. Il laisse pour déplorer sa perte son épouse, Mme Emile Saint-Germain, un fils, Henri, élève de Rhétorique, au collège de Montréal, et quatre filles, Mlle Annette, Marie, Emilie et Céline. Il était le beau-frère de M. C. A. Gauthier, député de Temiscouata, de M. Joseph Lozeau, député-protonotaire de la cour Supérieure de Montréal et de M. D. Séguin, du Bureau des Douanes de Montréal.

Les restes mortels du docteur Gauthier ont été transportés à Upton le 4 avril après midi. Les professeurs des collèges de St-Hyacinthe et de St-Joseph de Montréal et plusieurs confrères et amis du défunt suivirent le cortège.

Les funérailles ont eu lieu à Upton, jamais on avait vu une pareille affluente de peuple aux funérailles d'un paroissien d'Upton. On était accouru de toutes les paroisses environnantes et surtout de St-Hyacinthe pour donner un dernier témoignage d'estime et de gratitude au médecin consciencieux qui fut le docteur Gauthier. On voyait le pavillon en berne sur l'édifice public. Le temple brillamment illuminé avait reçu ses plus riches tentures de deuil.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Edmond Lessor, curé de la paroisse; M. l'abbé J. M. Lafamme, curé à Farnham, officiant assisté de MM. les abbés Lessor et J. V. Davidson, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par son fils Henri, élève de Rhétorique au collège de Montréal; ses frères, Arthur, voyageur de commerce, et Louis-Adolphe, élève de Rhétorique au collège d'Ottawa; ses beaux-frères, C. A. Gauthier et Jos. Lozeau; son neveu Ernest Blisson et ses cousins Horace Barcelo, Jules Saint-Germain, Arthur Saint-Germain, venaient ensuite.

Le cercueil était porté par MM. J. Loiselet, Albert Marcell, Alphée Yergeau, Alphonse Dorais, Henri Dorais et Louis Paradis.

Nous avons remarqué dans le cortège: l'hon. Sébastien Desautels, M. J. E. Maréchal, M. P. Robert, D. Desrochers, Boucher, Auger, Archambault, Legoy, Proulx, Beaudry, Jacques, Lemoyne, Saint-Jacques, Turcotte; les notaires Pafard, Brunelle, Labrecque, Daigneault, Grégoire; MM. Brousseau, Coughlin, Goulet, Morel, H. Pilon, A. Pilon, Laframboise. La communauté des Frères Maristes était représentée par le Révérend Frère Célestus et son compagnon.

Parmi les membres du clergé présents à l'église nous avons pu reconnaître M. l'abbé R. Labelle, directeur du Petit Séminaire de Montréal, l'abbé Roy, du Séminaire de St-Hyacinthe et l'abbé H. Lecours, vicaire à St-Vallier. Dans la nef qui était littéralement bondée de fidèles religieux de la Présentation avaient pris place avec leurs élèves, aussi que les Frères Maristes et leurs élèves.

Un chœur puissant, accompagné à l'orgue par M. l'abbé J. Landry, rendit de très jolies messes de Requiem. Au départ, M. le notaire Daigneault conduisit avec l'âme et le talent qu'on lui connaît l'"Adieu" de Bélanger.

Quantité de tribus floraux et d'offrandes de messes ont été adressées à la famille. Lady Laurier qui avait fait déposer sur la tombe du défunt, qui fut son ami et son médecin de confiance, une superbe croix faite de fleurs naturelles, assista aussi à la cérémonie funéraire.

Après le service funéraire le corps fut transporté à St-Hyacinthe pour être inhumé dans le terrain de famille.

Divers.

M. Jean Vathlancourt est depuis quelques semaines l'heureux père de deux garçons. Nos félicitations.

M. N. O. Fortin a acheté la propriété de Mme Michael Fitzgibbon. Celle-ci se fixe à Montréal où quatre de ses enfants sont déjà placés.

M. Antoine Chicheau a acheté la boulangerie de M. Evariste Tétrault au prix de \$2,500. Bon succès.

Les demoiselles pensionnaires du Couvent de la Présentation sont revenues bien joyeuses après la vacance.

Deux mois plus tard, dans deux mois nous retournerons chargés de laurier et de prix nos meilleurs; nous n'avons pu en avoir un seul cas de fièvre ou autres maladies contagieuses dans toute l'année.

Nos propriétaires d'hôtel sont à préparer leurs établissements pour la prochaine saison des touristes. M. Joseph Bélanger, le nouveau propriétaire du "Mansion House", s'empresse de faire la toilette de son hôtel, afin d'être prêt à recevoir les touristes qui commencent à venir en juin. Le nouveau propriétaire de l'hôtel St-Joseph, M. H. Packwood, de Montréal, doit nous arriver ces jours-ci. L'hôtel St-Joseph est à subir d'importantes réparations. M. Pollock, propriétaire du Dufferin House, offre son hôtel en vente. S'il ne réussit pas à vendre, il le tiendra comme par le passé.

MATANE

Matane, 22.—Le temps est toujours froid ici et les chemins dans un état affreux. Cependant nous avons toujours beaucoup de voyageurs. Le chemin de fer, Matane et Gulf Terminal Railway, fait d'excellentes affaires, je crois, car il a toujours beaucoup de passagers et du fret en abondance.

Le premier steamer de la saison nous est arrivé aujourd'hui. C'est le steamer du gouvernement qui est venu poser les bouées à l'entrée de notre port, et bientôt ce sera le tour des grands transatlantiques, tant mieux, au moins, malgré le froid continu que nous avons, nous aurons au moins l'illusion de nous croire en été.

Il s'est fait beaucoup de billets

dans nos chantiers cet hiver; mais le fottage va se faire tard, car les rivières sont encore en hiver.

S. ELEUTHÈRE

Notre nouvelle église.

S. Eleuthère, Kamouraska, 22.—Les travaux avancent rapidement; les plâtres ont commencé jeudi leur travail. L'installation des fournaises à air chaud a été terminée à semaine dernière par M. Elie Jacques, de St-Jean Deschambault. Nous devons rendre témoignage à M. Jacques que son travail semble parfait et que ses fournaises fonctionnent admirablement bien. Nous recommandons à Jacques à toutes les fabriques et à tous les particuliers qui désirent adopter ce système de chauffage qui est certainement le moins dispendieux.

Les travaux en tôle sont terminés depuis le quinze mars. En toute justice, nous devons des félicitations à M. Labrecque entrepreneur-couvreur de Québec, et à son habile contre-maître M. Lachance; ils ont exécuté de mains de maîtres les ornements délicats du clocher. Les étrangers disent beaucoup de bien de notre clocher; c'est une bonne note aussi pour notre architecte, M. Th. Raymond, qui a conçu le plan avec ses belles proportions. Nous espérons avoir l'usage de notre église vers la fin de juin; ce sera une grande satisfaction pour tous les paroissiens. Il n'y aura qu'un an au premier jour que ces travaux ont été commencés.

Baptêmes.

Le 1er mars, Marie Adrienne, fille de Joseph Ratté et de Joséphine Morin, Parrain et marraine: M. et Mme Donat Bouchard, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, Joseph Edgar Horace, fils de Ludger Richard et de Delvina Pelletier, Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Cannel.

Le 2 mars, Joseph Evariste Robert, fils de Alexis Michaud et de Marie-Anne Siros, Parrain et marraine: M. et Mme Evariste Siros, grands parents de l'enfant.

Le même jour, Joseph Camille Adélard, fils de Adélard Label et de Joséphine Siros, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Label, grands parents de l'enfant.

Le 8 mars, Joseph Louis Roméo, fils de Emile Albert et de Alice Label, Parrain et marraine: M. et Mme Louis Tardif, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 mars, Marie Jeanne Rosa, fille de Joseph Max Siros et de Marie Antille, Parrain et marraine: M. Octave Levesseur, fils, et Mme Paul Levesseur.

Le 2 avril, Joseph Ernest Cyrille, fils d'Ernest Dumont et de Léda Morin, Parrain et marraine: M. Joseph Bouchard et Mme Vve Raphaël Morin, grand-mère de l'enfant.

Le 4 avril, Joseph Silvio, fils de Cyrien St-Pierre et de Maria Chénard, Parrain et marraine: M. et Mme Léandre Chénard, grands parents de l'enfant.

Le 8 avril, Joseph Isidore Robert, fils d'Arthur Bérubé et d'Emilie Fournier, Parrain et marraine: Isidore et Antonia Bérubé, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 avril, Joseph Emile Armand, fils d'Arthur Fournier et de Rose Anna Morin, Parrain et marraine: M. et Mme Emile Morin, oncle et tante de l'enfant.

Le 13 avril, Joseph Robert, enfant d'Olive Toutant et de Rosalie Bérubé, Parrain et marraine: M. et Mme Médéric Bérubé, grands parents de l'enfant.

Le même jour, Marie Anne, fille de Pierre Aud. Ouellet et de Marie Desjardins, Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Lavoie, oncle et tante de l'enfant.

Le 14 avril, Joseph Lin Robert, Herménégilde, enfant de Wilfrid Michaud et d'Eva Siros, Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Polycarpe Siros, oncle et tante de l'enfant.

Décès.

Le dix mars, nous conduisons à sa dernière demeure Mme Léda Morin, Vve de Moïse Dumont, décédée après une longue et douloureuse maladie à l'âge de 72 ans. Porteurs: MM. Alphonse Paré, Denis Lacroix, Urbain Proulx, Raphaël Gagné, M. François St-Pierre portait la croix et M. Cyrien Marchand, conduisait la voiture.

Le 10 avril, c'était le tour du jeune Adélard Morin, fils de Joseph Morin et de feu Joséphine Lapointe, âgé de 19 ans seulement. Porteurs: MM. Philippe Morin, Herménégilde Michaud, Joseph Morin, Charles Ouellet, M. Jos. Perreault portait la croix et M. Louis Ouellet conduisait la voiture.

STE MARIE

Grand eueure.

Ste Marie, Beauce, 22.—Lundi soir, le 17 avril, avait lieu dans la grande salle du collège, un eueure des plus distingués. Les membres du cercle des Voyageurs de Ste Marie avaient organisé un événement social, dont la recette était en faveur de la chapelle Ste Anne. Au-delà de 325 assistants s'étaient donné rendez-vous. Les prix étaient d'une richesse extraordinaire. La musique, exécutée par l'orchestre, était composée de Mlle Armande et M. Louise Laliberté, ainsi que MM. Joseph St-Jean, violoniste, Willie Laliberté, Gaston Siros, A. Lapointe. Nous présentons nos sincères félicitations aux organisateurs, spécialement à M. Jean Thomas Jacques, le promoteur de ce eueure. La recette a été de \$123.

M. Jules Lanouette, président du cercle des voyageurs de Québec, a bien daigné adresser un télégramme de félicitations et de succès. Voici maintenant les noms des 10 premiers prix avec les noms des généreux donateurs.

Pour dames:

1er prix, Mme J. Asselin, Beauce Jc., \$5.00 en or, présenté par M. A. M. Bloudeau, représentant G. N. Belisle et Cie, Québec.

2e prix, Mme Henri Grenier, Québec, 2 urnes albatre, présentées par M. J. I. Jacques, représentant Frottingham and Norkman Ltd, Montréal.

3e prix, Marie Louise Laliberté, Ste Marie, 1 pot en argent, donné par l'International Haverter Co., M. Alf. Groulx, représentant, Montréal.

4e prix, Mlle Jeanne Morency, Ste

Marie, 1 chapelet monté en or, donné par M. J. A. Gagnon, représentant I. P. Dery, Québec.

5e prix, Mlle Alice Patoiné, Ste Marie, 1 horloge, bronze, donnée par M. Alf. Groulx, représentant International Haverter Co.

6e prix, Mme J. A. Turmel, 1 sacoch en cuir de Russie, donnée par J. T. Voyer, représentant J. B. E. Letellier, Québec.

7e prix, Mlle Alex. Tardif, 1 jarre à biscuits en argent, donnée par M. J. A. Jacques, représentant F. Blouin, Québec.

8e prix, Alice Dupuis, 1 service à thé en porcelaine, donné par M. Gabriel Taschereau, représentant Montclair Biscuits, Montréal.

9e prix, Mme J. A. Bélanger, Québec, 1 dox couverts en argent, donnée par M. Gédéon Tardif, représentant F. Morency, Ste Marie.

10e prix, Mme Simon Garant, Ste Marie, 1 couverture à voiture donnée par Henry Harness and Carriage Co., M. J. A. Beaulieu, représentant, Montréal.

Pour messieurs:

1er prix, M. Joseph Jacques, S. Joseph, \$5.00 en or, donné par Frottingham and Workman Ltd, M. J. I. Jacques, représentant, Montréal.

2e prix, M. Charles Lacroix, Ste Marie, statue de Jeanne d'Arc, donnée par J. B. Bédard et Frère, Québec, M. Nap. Doyon, représentant.

3e prix, M. Odilon Lanoé, Beauce Jc., 1 service à l'eau, donné par M. F. Morency, Ste Marie, M. Gédéon Tardif, représentant.

4e prix, M. Alp. Turmel, Ste Marie, 1 horloge en bronze, donnée par M. J. O. A. Bloudeau, représentant New-York Life Ass. Co. et Wells Co.

5e prix, M. G. Gagnon, 1 horloge en bronze, donnée par M. M. I. P. Dery et fils, Québec, M. J. A. Gagnon, représentant.

6e prix, Alp. Gagné, Ste Marie, 1 lampe, donnée par M. Jos. Doyon, représentant La Provinciale Ass. Co.

7e prix, Alf. Tardif, Ste Marie, 1 eueure, donnée par M. J. A. Gagnon, représentant The Moffat Stove Co., M. Jos. Samson, S. Georges, représentant.

8e prix, M. Alm. Turcotte, Ste Marie, 2 urnes en porcelaine, données par J. B. E. Letellier, Québec, J. T. Voyer, représentant.

9e prix, Honoré Landry, Ste Marie, 1 pot à l'eau en verre taillé, donné par M. Jos. Samson, S. Georges, représentant The Moffat Stove Co.

10e prix, M. Silvio Gendron, Ste Marie, 1 paire de bottines en cuir verni, données par M. J. A. Gagnon, représentant M. J. A. Gagnon, représentant.

S. CASIMIR

La S. Georges.

S. Casimir, Portneuf, 24.—Une petite fête intime a été donnée samedi après-midi, au Collège, en l'honneur de l'anniversaire patronal de M. le curé McCrea. Il y a eu lecture d'adresse, chants, déclarations et présentation d'une jolie statue du bienheureux curé d'Ar. Au couvent, les élèves ont aussi célébré ce joyeux anniversaire avec exécution d'un programme aussi délicat que bien rendu. Aux deux endroits, M. le curé, touché par ces démonstrations toutes si hautes, eût des paroles de remerciements sincères pour les bons souhaits formulés. Nous nous joignons à cette belle jeunesse pour réitérer nos vœux de bonne fête et remercier ce bon père qui s'est dévoué avec dévouement et générosité pour tous les paroissiens depuis qu'il a pris la direction de leurs âmes, et comme elle, nous souhaitons que la S. Georges lui soit d'un souvenir bon, joyeux et durable.

Importantes funérailles.

Samedi matin, dans l'église de la paroisse ont eu lieu les funérailles importantes de Mme Nap.-E. Lacoursière, née Cordella Gagnon. Le cortège formé d'un grand nombre de parents et amis laissa la demeure à 9 heures précises pour se rendre à l'église. Le service fut chanté par M. le curé McCrea, assisté des révérends Labbé et Proulx, comme diacre et sous-diacre. L'église avait été revêtue de plus sombres ornements de deuil. L'orgue tenu par M. M. Doyon, on entendit de graves morceaux: des solistes furent bien rendus par MM. Mongrain, Chartier, Létourneau, Douville et Grandbois. Nous avons cueilli les noms suivants parmi ceux qui ont signé le registre: A. E. Grandbois, N. P. L. Létourneau, F. X. Garneau, N. Garneau, Conseiller Législatif, Geo. Rinfret, N. E. Lacoursière, Odilon Lacoursière, J. A. Belisle, Orville Lacoursière, L. N. E. Lacoursière, M. D. Gustave Trudel, F. X. Lacoursière, L. T. Labbé, Vicaire, Ern. G. Proulx, Ptre, vicaire, etc., etc.

Décès.

M. Lacoursière s'est éteint à l'âge de 64 ans et 11 mois à la suite d'une longue et douloureuse maladie, endurée chrétiennement. Elle laisse pour pleurer sa perte, M. Nap. E. Lacoursière, not

COURRIER DE L'OUEST

VEGREVILLE

Immigration

Vegreville, Alta., 20.—Dimanche, le 9 mars, M. l'abbé Ouellette, missionnaire colonisateur pour l'Alberta, arrivait à Vegreville accompagné de deux prêtres, MM. les abbés Benoit et Lafrenière, avec un convoi de plus de 100 colons. Le train spécial entrant en gare à 5.30 heures, une foule attendait avec curiosité. La curiosité s'est changée en admiration lorsque tous, missionnaires colonisateurs et colons, se mirent en procession pour se rendre à l'église paroissiale, entendre la sainte messe dite par l'un des prêtres du convoi. La messe a eu lieu immédiatement après la messe paroissiale de 8 heures et était finie quelques minutes avant la grand-messe, si bien que nouveaux arrivés et paroissiens se sont rencontrés tous à l'église dès le premier jour. C'est un bel exemple et un acte édifiant. Ceux qui ont aimé si bien et si vite apprécier le chemin de l'église à leur arrivée dans notre pays ne l'oublieront pas. Bon nombre des nouveaux arrivés sont déjà placés en ville, les autres sont à la recherche de terrain à acheter dans les environs de la ville et près de l'école et de la paroisse. Nous ne pouvons trop insister sur le fait qu'il vaut mieux, pour ceux qui ont un certain capital, acheter près des centres déjà établis, près de l'école, de la paroisse, plutôt que d'aller au loin. Nous avons déjà recommandé d'acheter autour de Vegreville sur les townships 51, 52, 53, rangs 14 et 15, de préférence à tout autre, nous le rappelons encore. Quant à ceux qui n'ayant pas assez de capitaux pour acheter, désirent prendre des homesteads, nous leur recommandons les colonies déjà établies de Brouseau, Lafond, St-Paul, St-Vincent, Moose Lake et Lac Froid, au nord de Vegreville. Il est important pour les nouveaux arrivés de ne pas s'isoler ou s'éparpiller dans le pays loin des paroisses établies ou du moins en formation.

Paroisse

La retraite annuelle de paroisse a été prêchée par le R. P. Laufer, O. M. I. Soixante-quatre enfants ont fait leur première communion.

Pensionnat

Les élèves du Pensionnat atteignent maintenant le nombre d'une centaine. Les classes se font en français et en anglais dans six divisions.

L'hôpital

L'hôpital provisoire établi l'automne passé est déjà trop petit, il a fallu l'agrandir pendant l'hiver. Les travaux de l'hôpital-général sont commencés et se poursuivent activement.

VERMILION

A son passage à Vermilion, en août dernier, sir Wilfrid Laurier a dit qu'il était partisan de la création d'une ligne de chemin de fer reliant l'Alberta à la Baie d'Hudson pour favoriser le transport des grains de l'Ouest en Angleterre. Ce projet est-il en voie d'exécution? Un journal habituellement bien informé dit que des ingénieurs sont occupés à en établir le tracé entre Prince Albert et le Fort Churchill, soit environ 900 à 1,000 milles. Même le contrat pour la construction des 50 premiers milles aurait été déjà donné à une compagnie de Londres, et le travail serait entrepris au printemps.

—Lundi un incendie a réduit en cendres le dépôt de P. H. Bros, contenant différentes marchandises, telles que sucre et farine. Les dégâts s'élevaient, dit-on, à \$1,500 et la cause du sinistre est restée inconnue.

Une construction en bois, séparée seulement de 2 pieds, a pu être préservée par les pompiers, mais 150 sacs de grains sont fortement avariés par l'eau. Le sucre seul, appartenant à M. Révillon, d'Edmonton, était assuré.

RED-DEER

Le Dr Clark, de Red-Deer, député libéral, fera partie de la délégation de l'Alberta au couronnement du roi Georges.

PLAMONDONVILLE

Un magasin général sera ouvert prochainement ici par MM. Chevigny Frères, de St-Albert.

MORINVILLE

Au pool-room, M. Fournier en allumant la lampe de sa grande salle a communiqué, le feu au plafond, mais il a pu l'éteindre à lui seul, tout en s'indignant diverses brûlures douloureuses.

—La Société d'Agriculture, tenant sa dernière assemblée à Morinville, a nommé des délégués pour aller à Ottawa demander la préférence pour la création d'une des 5 fermes expérimentales en Alberta.

STRATHCONA

Un bureau d'affaires vient d'être installé ici par M. Jalbert, de Québec.

VONDA

Un employé de langue française vient d'être adjoint au personnel de la Banque de Commerce de Vonda.

A Saskatoon, un français sera également sous peu placé au Bureau des Terres à la suite des démarches du député provincial M. Geo. McCreaney.

A Edmonton, il y a 6 mois, quand nous sommes passés au Bureau des Terres, Avenue Jasper, il y avait aussi un employé parlant français, M. Arsenault, mais depuis il s'est retiré pour ouvrir un bureau, et nous ne savons s'il a été remplacé. Le Courrier de l'Ouest pourrait peut-être s'en informer et renseigner à cet effet ses nombreux lecteurs.

SAINT-ALBERT

D'après un interview d'un ingénieur, il est mentionné qu'un puits de 18 à 20 pieds de diamètre serait creusé ce printemps sur la propriété de la Cie des Houillères de St-Albert, un embranchement de voie ferrée a été posé pour la relier à la ligne du C. N. C.

—Le R. P. Rocque, du Séminaire de St-Albert, est nommé curé à Strathmore, district de Calgary.

INNISFAIR

Toute une série d'autos seront de passage ici vers le 10 juin venant de Winnipeg et Calgary, en remontant vers Edmonton, pour retourner par Vegreville, Vermilion, Saskatoon et Brandon à Winnipeg. 30 automobiles sont déjà inscrites à jour pour cette course sans précédent en Alberta.

CALGARY

La tribu des Indiens Sarcee occupe un vaste territoire à l'ouest de la ville, comprenant trois townships et encadrée par le Flus Creek et la rivière Elbow. Le jour de la dernière Bow, elle-même afflue de la South

Saskatchewan. Le chef indien Bull Head vient de mourir à 78 ans, après une longue maladie de consommation. Il avait 7 pieds de haut.

—La Cie Hudson Bay a commencé à faire bâtir dans la Première Rue une succursale qui aura 10 étages et coûtera \$1,500,000.

—John Fisk qui devait mourir par la pendaison le 18 avril, pourra vivre jusqu'au 27 juin. Son avocat se propose de réclamer la révision du procès.

—Les journaux de Calgary publient une lettre du R. P. Lacombe qui a fondé à Midnapore, près de Calgary, un hôpital pour vieillards et orphelins. Il demande l'assistance pécuniaire de tous les bons catholiques pour l'aider à soutenir son œuvre : les vieux vêtements, vieux jouets, seront aussi bien reçus.

EDMONTON

On est en train d'organiser un comité pour des fêtes lors du couronnement du roi d'Angleterre le 22 juin.

—Il a été voté une somme de \$125,000 pour paver diverses rues de l'intérieur de la ville d'Edmonton.

Une personne en mesure d'être bien placée estime à \$3,000,000 la construction de nouveaux bâtiments en ville cette année.

Dans la Première rue, un édifice, \$65,000 ; rue Ste-Elizabeth, \$135,000 ; Avenue Jasper, \$550,000 ; rue Kinistino, une école, \$100,000 ; une villa au Parc, \$100,000, etc., etc.

—L'immigration a attiré en '910 au Canada tout près de 300,000 étrangers, dont une notable partie est venue dans l'Ouest. Le gouvernement a depuis 15 ans un bureau à Paris, rue de Rome, un en Belgique à Anvers, et 3,000 en Angleterre. Nous croyons que le Bureau des Terres d'Edmonton est un des plus occupés, car il compte une douzaine d'employés, dont plusieurs dames.

—L'American Bank vient d'acheter à Edmonton un lot dans la Jasper Ave pour \$112,000.

—Le G. T. P. dépensera en 1911 la somme de \$17,000,000 sur diverses lignes. Ces travaux comprennent entre autres l'embranchement de Esplanade Calgary. Il y aura 140 gares nouvelles et 265 milles de voie principale nouvelle. Le G. T. P. construira aussi à Edmonton un vaste hôtel Terminus dans l'avenue McDougall, sur un emplacement dominant la vallée, dans le genre de l'hôtel Frontenac.

—Il est arrivé à Edmonton un convoi de 50 Hollandais formant 16 familles ; ils sont partie aussitôt renforcer leur colonie spéciale qui est à 70 milles dans l'Ouest.

—Le Dr Bélanger qui a demeuré à Edmonton, vient de mourir à St-Jean-Baptiste, Man. Il n'avait que 32 ans, et était fils de notre inspecteur des Terres, et le frère du propriétaire de l'Hôtel Cecil.

—Le maire d'Edmonton a été saisi d'un projet de construction d'une usine à gaz, par la Cie Heating and Lighting.

—Des émigrants noirs, venant des Etats-Unis, ont été immobilisés un moment à la frontière canadienne. Nous n'avons pu savoir ce qui a été décidé à leur sujet. Ils se proposent de se rendre au Lac LaBiche, ils y trouveront, sinon la fortune, du moins un changement appréciable dans la température.

—Dans le quartier d'Inglewood, on va créer à Edmonton un parc de 100 acres ; 6 acres seront réservés par une serre.

—Le Conseil de Fabrication de l'Église Immaculée-Conception a acheté 7 lots tout contigus, en prévision d'un agrandissement.

ARTHABASKA LANDING

T. J. Burgen, de Spokane, a loué trois sections pour y établir une ferme de rats musqués et de visons. Parfaitement à pas encore réalisés. Souhaitons-lui de ne pas donner tort à ses mécomptes.

ST-PIERRE VILLENEUVE

M. Hébert vient d'avoir la nouvelle de la mort de son fils J. B., tué dans un accident de voiture le 3 mars à Dawson City.

ST-PAUL DES METIS

On réclame à cors et à cris l'installation du téléphone de St-Paul au Lac St-Vincent. Ça a été toujours un district désolé.

Une pétition se forme aussi pour demander l'érection d'une ferme-modèle dans ce village. Bien sûr ce ne sera pas 5, mais 12, qu'il faudrait dans la région d'Alberta.

PORT SASKATCHEWAN

Un nouveau journal "The Herald", vient de paraître, publié à Fort Saskatchewan par M. Dillingham.

CALGARY

Un Père Oblat, le R. P. Caron, est mort samedi à Calgary ; il était dans le pays depuis plus de quinze ans. Ses funérailles ont été présidées par le R. P. Corneille, procureur des Oblats à Edmonton.

RIVIERE-QUI-ARRE

Un mépris du nom de Delorme a été trouvé mort par suite de plusieurs blessures à la tête. Le juge de police a fait faire l'autopsie par le Docteur Terran, de St-Albert.

—Le dernier, en s'en allant, a eu un accident de voiture. Les chevaux se sont emballés et le docteur et son cocher furent versés à terre.

Celui-ci s'est démis un genou, le docteur a plusieurs blessures au nez, au front, et aux lèvres.

STETTLE

Un fermier nommé W. Lennox, a été blessé chez lui d'une balle de carabine qui a meurtri le bras. Le carabine lui a tiré un soir par la fenêtre pendant qu'il causait avec un Français. Transporté à l'hôpital il a encore vécu 2 jours. Le juge a ouvert une enquête. Ce Lennox possédait une fortune de \$100,000, avait 2 sections et un nombreux troupeau de bêtes à cornes et de chevaux.

HOWELL

Howell, Sask., 22.—M. H. Lemire est parti avec sa famille pour aller résider sur son homestead à quelques milles d'ici après avoir passé l'hiver en ville.

Divers

M. Délaite a fini son terme d'engagement au magasin de M. Jos. Pirot. Il va maintenant travailler sur sa terre avec ses frères.

M. Jos. Maheu est entré comme commis au magasin de M. Jos. Pirot. M. Maheu réside à 1 1/2 mille de la ville. Il a engagé un jeune canadien, M. Joseph Arcand, tout récemment arrivé de Notre-Dame des Anges, Porneuf, pour cultiver sa ferme.

M. Alphonse Côté du Manitoba est arrivé ici avec une douzaine de bons chevaux, et un char de ménage de toute sorte, voitures, machines agri-

coles, etc. M. Côté fait faire des constructions sur une ferme qu'il possède, il en a ensuite retourné au Manitoba. M. Galant du Manitoba doit cultiver cette ferme.

M. le notaire LeRoux de Vonda était de passage ici dimanche.

Grande fête

Il y a une quinzaine de jours, c'était grande fête pour la colonie hongroise de Howell ; un prêtre de leur nationalité est venu ici. Après avoir dit une messe spéciale, ce R. V. leur adressa un long sermon. Dans l'après-midi, encore un sermon.

Presque tous ont tenu à s'approcher des sacrements à cette occasion, satisfaisant en même temps au devoir pascal.

Offices de la Semaine Sainte

Les offices de la Semaine Sainte ont été suivis par une foule nombreuse : le jeudi saint, presque tous les catholiques de cette paroisse se sont approchés des sacrements. M. le curé avait confessé l'après-midi et dans la soirée du mercredi, tous les enfants de l'école et les gens du village afin de permettre à tous de se préparer à avoir leur tout premier matin. Au si comme autrefois l'entendaient encore quelques-uns affirmer l'insouciance des gens de l'Ouest pour la religion, je pourrais en toute sûreté leur opposer un démenti formel, au moins pour Howell. Le jour de Pâques, l'église était bondée de monde, de gentilles canadiennes affublées de leurs gros chapeaux et de charmantes hougloues, la tête couverte de jolis châles de soie aux couleurs diverses. On nous retrouvons dans l'Ouest, les Canadiens fidèles à leur religion, gardant les pratiques religieuses qu'ils avaient au pays natal, leur dévotion au Sacrement, au premier vendredi du mois, etc. et en arrivant, nous ne nous trouvons pas étrangers, mais bien chez nous. Que ceux de la-bas du chez nous éloigné se consolent en pensant que leurs parents, amis, se trouvent dans un pays qui ne leur paraît pas étranger.

FANNYSTELLE

Notes diverses

M. Ulric Bolavert est à faire des réparations au toit du presbytère.

—On est à construire un magnifique trottoir de six pieds de large en face de notre nouvelle école.

—Mme Joseph Lavallée est allée suivre un traitement médical à l'hôpital de St-Boniface. Il faut espérer qu'elle nous reviendra guérie.

—Miles Edith et Winnie Hawley sont de retour d'une longue promenade dans l'Ontario.

—M. Pranty, de Paw-Paw, Ill., est en promenade d'affaires ici.

—M. Geo. Hetzel, de l'owa, E. U., est venu prendre charge de sa machine à gazoline. Ce monsieur s'occupera durant la belle saison, du "cassage" de la prairie vierge.

—Mme V. Guilbault, M. et Mme Henri Piché sont en voyage à Winnipeg, Man.

—Miles Clérina et Corona Coulombe, doivent aller passer quelques jours en promenade chez des amis à St-Boniface.

—Mme Arthur Guyot est allée rejoindre son mari à Ste-Rose du Lac, Man. Nous leur souhaitons pleine réussite.

—M. l'abbé Poltras est en voyage d'affaires à Winnipeg.

—La grande fête de Pâques n'a pas passé inaperçue à Fannystelle ; nous avons eu en ce grand jour du magnifique chant à la messe et aux vêpres. L'église était comble aux offices divins.

—Quelques cultivateurs sont au travail dans les champs ; nous croyons qu'au milieu de la semaine prochaine les semences seront généralement faites.

—La Cie Imperial Oil doit, paraît-il, construire d'immenses réservoirs à pétrole et gazoline ici. Ce serait une grande commodité pour les marchands et les cultivateurs.

—M. Lacour et Rheaout de Bécancour, P. Q., sont en visite dans notre faubourg.

—Trois de nos bons chasseurs sont revenus le cœur heureux avec trois grosses outardes. Il va sans dire que ces jeunes francs-tireurs, surpassant, avant longtemps, ceux dont l'âge est plus avancé.

Nous pourrions dire avec raison que nous avons eu un "bon" jour de mardi de Pâques. Ceux qui ont fait les charmants coups de feu sont : MM. Oscar Cyrenne, Joseph Painchaud et Armand Delsilets.

—Mme J. A. Balchoud nous quitte lundi pour aller demeurer quelque temps dans sa famille à St-Boniface avant son départ pour Gull Lake, Sask.

—Le fils de M. J. Lavallée doit se rendre bientôt à l'hôpital pour un œil qui lui fait souffrir depuis l'automne dernier.

—M. Ovide Duresault a gardé le lit plusieurs jours, cause la grippe. Il peut maintenant vaquer aux nombreuses occupations qui l'attendent.

—M. Oulmet est de retour d'un voyage au Nord Dakota.

HOWELL

Notre ville

Notre petite ville d'Howell s'envie pas le sort de ses voisines. Nous avons ici tout ce qu'il se trouve chez nos voisines : Cinq gros magasins, dont un gros magasin de fer, tenu par M. Lafrenière, un restaurant, une écurie de louage, une boutique de forge, un barbier, deux éleveurs, un gros hôtel, dont M. Beaudoin est le propriétaire. Nous n'avons pas encore de médecin résidant ici. M. le docteur Moreau, de Vonda, tient un bureau ici, deux fois par semaine, un médecin de chez nous ne serait-il fort bien son affaire. Bien qu'il soit dit qu'on ne meurt pas dans l'Ouest, il est toujours bon de prendre certaines précautions.

A l'été, nous aurons une succursale de banque, ce qui sera d'une grande utilité pour les cultivateurs et gens d'affaires.

MARIAPOLIS

Déces

Mme Euphémie Benoit, épouse de M. Joseph Félix Lussier, Agée de 74 ans, est décédée lundi matin chez son fils Romuald, chez qui elle demeurait depuis 8 ans.

La mort, en face de laquelle tous les hommes sont égaux, frappe indistinctement et les yeux fermés. Elle n'a de préférence pour personne : elle moissonne tantôt un riche, tantôt un pauvre ; tantôt un vieux, tantôt un jeune ; sans se soucier des affections qu'elle brise, et des espérances qu'elle renverse.

Cette laborieuse chrétienne a supporté avec résignation une maladie qui la minait depuis quelques années. Les funérailles ont eu lieu mercredi 19 avril, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis.

Le service fut chanté par M. le curé Rousseau, assisté de M. l'abbé Bol-

levance, curé de Dunrea, Man. Le chœur sous la direction de M. A. Lavole était puissant. MM. Dubuc, avocat, J. Rondeau, Perreault, contracteur, de Somerset, prêtèrent leur concours aux chœurs de Mariapolis pour la cérémonie.

Les porteurs étaient ses fils : Raoul, Romuald, John, Rodrigue, Edouard. Assistèrent aux funérailles, outre ses fils, Mmes A. Thérien, C. Thérien, et Hébert ; ses parents et un grand nombre d'amis.

Aux familles éprouvées nos condoléances.

COURRIER DE SAINT-JEAN

Exercices de la Semaine Sainte

S. Jean, Iberville, 19.—Les exercices de la Semaine Sainte ont été suivis par une foule nombreuse. Le Jeudi Saint, au soir, a eu lieu la réception solennelle des membres actifs, auxiliaires et bienfaiteurs de l'Adoration Nocturne. Environ 130 personnes se sont réunies dans cette union de prières. Le chœur de chant des dames du Tiers-Ordre chantait les cantiques pour la circonstance.

Vendredi Saint, à 7.30 heures, du soir, l'Orphéon de S. Jean exécutait l'oratorio de Dubois, les sept paroles du Christ, tandis qu'un prédicateur commentait les paroles que Dieu-Sauveur avait répandues sur la croix. Le chant fut très bien goûté.

Pâques

Pâques ! Voici le jour où l'alléluia vainqueur perce les airs sous toutes sortes de tons harmonieux. Pâques a été célébré dignement dans notre église paroissiale. A la messe de 8 heures, le chœur des enfants de l'Académie, dirigée par l'organiste Joseph Paquin exécuta des cantiques polyphoniques avec un succès mérité. A la messe de 9.30 heures, l'Orphéon de S. Jean faisait résonner, à son tour, les hautes volées de notre église.

Première communion

La première communion des petits enfants a eu lieu le jour du Jeudi-Saint, jour où le Seigneur institua la Sainte-Eucharistie. Heureux ces jeunes cœurs qui, à l'exemple de Jean, ont repus leur âme sur le cœur du divin Rédempteur.

Divers

M. Joseph Moquin quittera bientôt S. Jean pour demeurer à Mont-Réal, où il a obtenu un emploi des plus avantageux.

M. V. Guertin fait de sérieuses réparations à son immeuble de la rue Richelieu, qu'il convertit en plusieurs logements.

Mardi, 18 avril l'Union S. Pierre donnera un grand eucharé dans les salles de l'Académie.

Il y a eu trois décès à notre hôpital, la semaine dernière : Dame Solyme Pagé, une vieille pensionnaire ; MM. Georges Desmarais et D. S. O'Diome.

MM. Boulaud et Frère déménageront bientôt dans le bloc Bisailon, en face de leur magasin actuel.

—L'on va s'adresser à la compagnie de navigation du Canada, pour demander à ce que le service du vapeur "Florida", entre S. Jean, Sorel et Montréal, soit continué comme les années précédentes.

—M. W. H. Massé, un de nos jeunes peintres, vient d'obtenir le contrat de peinture de l'ancien hôtel Balmoral qu'on est à remettre à neuf.

—Mlle Alice McNulty, de S. Jean, est partie pour une promenade dans l'état de New-York, à Schenectady, Albany, etc. Elle accompagne Madame Rodolphe Benoit, de Montréal.

—M. Ed. Pontré, sellier, vient de fabriquer une selle neuve genre. Plusieurs amateurs la déclarent sans égal comme commodité.

M. J. A. Perron, dentiste, a été accusé de complicité en vertu de l'accusation de pratique illégale de l'art dentaire. Cette accusation a été émise à la demande du Dr E. N. Chevalier. M. Perron est porteur d'un diplôme d'une université américaine.

Après avis préalable, le secrétaire-trésorier de la ville prendra des procédures contre les personnes qui n'ont payé leurs arriérages de taxes municipales.

—Le chef de police Lasnier a arrêté un colporteur qui vendait, sans permis, des images de piété.

—M. William Camarais, garde-chasse et garde-pêche, a été nommé commissaire du fencement pour S. Jean.

—Le collège de jeunes filles de Dunham doit se transporter en notre ville, à cause des conditions avantageuses qu'il trouvera ici. Ce collège s'occupe de l'éducation anglaise des jeunes filles.

—M. C. Sellar, gérant de la Dominion Corrugated Pipe Co., est de retour du Michigan. Il va réouvrir cette fabrique de tuyau qui avait été fermée en décembre dernier.

—Les représentants de la manufacture Quett Peabody Co., viennent d'enregistrer le titre d'incorporation de cette compagnie au bureau du notaire et du registraire.

Agrandissement du canal Chambly

On parle sérieusement de l'agrandissement du canal Chambly, de façon à permettre le passage des gros bateaux. Le remorqueur, au lieu d'être fait par les chevaux, le serait par des remorqueurs de force suffisante et assez puissants pour trainer plusieurs bateaux à la fois.

Mennes nouvelles

Nous sommes heureux d'apprendre le parfait rétablissement du fils de M. Henri Bernard, libraire.

—Le conseil va s'occuper, sur recommandation de l'inspecteur Daniel de la réglementation de la vente du lait à domicile. On veut que le lait distribué soit embouteillé au lieu d'être transporté dans des bidons plus ou moins hygiéniques.

Durant la semaine, plusieurs bandes d'outardes sont abattues sur les batures inondées, en haut de la rivière. Mais la chasse n'est pas permise à cette époque de l'année. On a rarement vu autant d'outardes que ce printemps.

—Le capitaine J. Snape, des dragons Royaux, a épousé Mlle Coffin, de cette ville, à l'église S. James. Depuis longtemps un mariage militaire n'avait eu lieu. Une escorte de dragons accompagnait les mariés.

A la sortie de l'église, les jeunes époux se sont enroulés dans une voiture formée par deux rangées de sabres entrecroisés.

—M. Emile Pinsonnault, artiste-photographe de Sherbrooke, fils de M. Camille Pinsonnault, et frère de M. J. L. Pinsonnault, échevin de cette ville, est décédé. Nous offrons à la famille nos sincères condoléances.

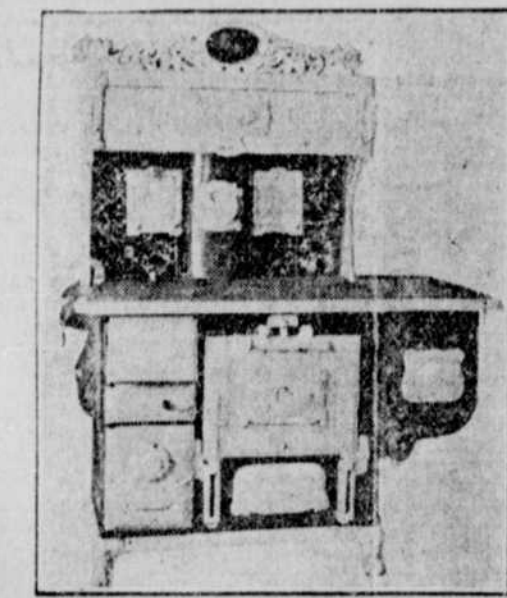
—A sa séance régulière du 11



La Voiture de livraison par excellence, pour Québec. Roues tournant en-dessus.

Cette voiture peut servir pour boulanger, épicer, boucher, elle peut être divisée à l'intérieur à votre goût.

Voiture légère et très forte.



Poêle "Superb Favorite" Fini de première classe, chauffe au bois ou au charbon.

Garanti pour 25 ans.

Nous avons au-delà de 100 modèles de voitures des plus nouveaux, il est dans votre intérêt de venir voir nos prix et conditions avant d'acheter ailleurs.

EUG. JULIEN & Cie, Ltée. 1228 à 1230, Rue St-VALIER

Importateurs de Broche à clôture, Voitures, Harnais, Engrais chimiques, D'import

Notre Courrier de Montréal

Montréal, 22.—De notre correspondant... La défunte était née à Saint-Eustache et avait passé ses trente-deux années de vie religieuse à la maison-mère de sa communauté.

DISPARITION D'UN FINANCIER... M. Malcolm Gregory, le gérant de la Canadian Silica Sand Company, est disparu de sa demeure, 14, rue du Fort, depuis un mois, et jusqu'à ce jour, il a été impossible de trouver ses traces.

UNE AUTRE VICTIME DU PETROLE... La manie qu'ont certaines ménagères de se servir du pétrole pour allumer leurs poêles, a coûté la vie à deux personnes, à Montréal, en moins d'une semaine.

FEU LE SENATEUR FORGET... Le testament du sénateur L. J. Forget est dû à sa famille et une copie a été donnée à chacun des héritiers.

LES FUNERAILLES DU SENATEUR FORGET... Les obsèques de feu le sénateur L. J. Forget auront lieu lundi matin à neuf heures, le convoi du Pacifique, à bord duquel se trouvaient le corps de M. Forget devant arriver à Montréal une heure auparavant.

UNE AUTRE EPIDEMIE... Une épidémie d'oreillons s'est déclarée au Collège Loyola, rue Drummond, et des mesures énergiques ont été prises aussitôt par les autorités du Collège pour enrayer les progrès du mal.

LES FUNERAILLES DU SENATEUR FORGET... Les obsèques de feu le sénateur L. J. Forget auront lieu lundi matin à neuf heures, le convoi du Pacifique, à bord duquel se trouvaient le corps de M. Forget devant arriver à Montréal une heure auparavant.

LE TAG DAY... C'est aujourd'hui le Tag Day à Montréal au profit du nouvel institut anglais pour les aveugles.

LES INDIENS GAGNENT LEUR CAUSE... Il y a quelques semaines, la ville de Lachine poursuivait 47 Indiens de Caughnawaga pour les obliger à payer une taxe de \$3 parce qu'ils travaillaient dans Lachine sans y résider. La Cour vient de donner raison aux Indiens, grâce à une technique.

LA ROUTE ENTRE MONTREAL ET NEW-YORK... M. G. A. Simard, président du comité canadien pour la construction d'une route directe entre Montréal et New-York, suggère de donner à cette route le nom d'Edouard VII en souvenir du Roi défunt. Lord Grey a écrit à M. Simard approuvant sa suggestion.

ELLES N'EN FORMERONT QU'UNE... Montréal, 21.—Un grand pas vient de se faire dans le commerce du Canada. M. A. J. Nesbitt directeur-gérant de l'Investment and Trust Co., a terminé les négociations pour la réunion des compagnies "International Milling" et "Canadian Cereal and Milling". Ces deux puissantes compagnies, l'une pour l'est et l'autre pour l'ouest du Canada, vont bénéficier d'une réorganisation dont bénéficiera le pays.

Pour se conformer aux termes de l'entente M. Nesbitt a déclaré qu'une nouvelle compagnie, connue sous le nom d'International Milling Co of Canada serait formée avec un capital autorisé de \$2,500,000. Les actions préférentielles seront de 7 pour cent et le stock commun se montera à la somme de \$2,500,000.

Montréal, 24.—Spéciale.—Le docteur Stephen Globensky est décédé en cette ville, hier, à l'âge de 63 ans. Le défunt avait été président de l'Association des Dentistes, et professeur pendant plusieurs années au Collège Dentaire. Il avait épousé en 1863, Marie-Louise Tourville, fille de feu Phém. Tourville, conseiller législatif, qui lui survit ainsi que deux enfants.

Montréal, 24.—Spéciale.—L'hon. Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture, et M. Hugh Guthrie, député de South Wellington, ont été les principaux orateurs à une assemblée en faveur de la réciprocité, à Westmount, samedi. Cinq cents personnes environ étaient présentes, mais aucune résolution ne fut adoptée à l'issue de la réunion.

Montréal, 24.—Spéciale.—S'amusant, hier à escalader la tour de fer qui supporte les fils électriques à haute tension de la M. L. H. and P. Co à l'île Parrot, un nommé Joseph Faurel, âgé de 23 ans, reçut un choc électrique qui le précipita à une hauteur de cent pieds, le tuant instantanément.

Montréal, 24.—Spéciale.—M. Paul Benoit, rédacteur en chef du "Prix Courant" depuis 1897, est décédé, hier, à l'âge de 58 ans. Le défunt était né à Epervy, (Aube), France. Montréal, 25.—De notre correspondant.—La tournée de confirmation a commencé hier à Montréal. Le matin, Mgr Archambault, de Joliette, administrateur ecclésiastique aux enfants de la paroisse Saint-Jacques et dans l'après-midi, Sa Grandeur, évêque de la paroisse de la Madeleine, vers le même temps, Mgr l'évêque de Valleyfield se rendait dans le même but à l'église paroissiale de Saint-Michel et à quatre heures au pensionnat de Saint-Basile.

Mgr l'archevêque a confirmé, aussi hier après-midi, les enfants de la paroisse du Parc Terminal. Aujourd'hui, Nos Seigneurs Brunault et Latulipe sont venus se joindre à leurs collègues. On dit que le nombre des confir-

Londres-Paris en aéroplane

Belle randonnée de l'aviateur Pierre Prier

Les dépêches ont signalé la remarquable randonnée aérienne accomplie par l'aviateur Pierre Prier, qui, parti de Hendon, près de Londres, a gagné Paris en un seul vol. Cette performance constitue le record du monde pour les vols de ville à ville sans escale. Le seul voyage accompli par ce pilote des airs entre les deux capitales fut accompli, en 1905, en ballon sphérique, par l'aéronaute Jacques Faure, qui accompagnait l'aviateur Hubert Latham.

Parti de Hendon à 1 heure 37 minutes, M. Prier, qui pilotait un monoplan muni d'un moteur construit par la Société française des moteurs Gnomes, a atterri sur le terrain des manoeuvres d'Issy-les-Moulineaux à 5 heures 33 minutes, ayant couvert, en 3 heures 56 minutes, les 400 kilomètres qui séparent Paris de Londres. L'aéroplane a ainsi gagné exactement trois heures sur le temps nécessaire pour effectuer, par la voie ordinaire, dans les meilleures conditions de rapidité, le parcours Londres-Paris.

De différentes parts, il a été annoncé que le temps employé par l'aviateur Prier, pour effectuer son voyage, est supérieur à 5 heures. On verra par le récit suivant, qu'il a fait, de sa randonnée aérienne, l'excellent pilote, que le premier départ, près de Hendon, à midi 16, doit être considéré comme nul.

Hier, a dit M. Prier, après informations reçues par téléphone de Douvres, je pris mon vol, après avoir installé dans le fuselage un tube de caoutchouc, destiné à me servir de flotteur, enroulé devant moi une carte de 1 m. 60 de longueur, installé la boussole avec laquelle je devais me diriger.

Ma route, après 25 kilomètres, je m'aperçus que l'essence arrivait mal de mon réservoir intérieur, et je rebrousai chemin.

"Je déjeunai, puis repartis à 1 heure 37. En passant au-dessus de Chatham, j'aperçus les navires de guerre en station; je dépassai, à 500 mètres de hauteur, à peu près la vieille cathédrale de Canterbury, et bientôt j'aperçus la tour de Douvres, près de laquelle, il y a vingt mois, atterrissement mon maître Blériot, après avoir traversé la Manche.

COURRIER DE RIMOUSKI

Paques chez nous... Rimouski, 20.—Mgr A. A. Blais officia à la grand-messe assisté de MM. les Chanoines R. Ph. Sylva, Ph. Côté et F.-X. Ross.

Mgr Bolduc, P. S. S., avait été chargé du sermon. Mgr s'acquitta remarquablement bien de sa tâche en faisant voir ce qui devait être notre résurrection et quels caractères elle devait posséder.

A l'orgue, les congréganistes, sous la direction de leur préfet, M. L. G. Seizick, s'étaient chargés du chant et nous firent entendre une messe grégorienne. Leur succès nous laisse désirer qu'on continuera dans cette voie si vivement conseillée par Pie X.

Et nos cochers... "Le Progrès du Golfe" publiait dans son dernier numéro une communication demandant que l'on procède à la licence de cochers soient refusées aux ivrognes, aux vendeurs de boissons alcooliques et à leurs agents. De plus, on désirerait que les autorités du chemin de fer I. C. R. plaçant chez nous un détective qui devra empêcher le vagabondage à la gare et aux abords. C'est parfait. Nous en sommes.

Une leçon... On nous raconte que l'un de nos frères aurait acheté au magasin Hollem, le jour du Vendredi-Saint, Malheureusement ce magasin était fermé quand ceux des nôtres étaient d'habitude ?—étaient ouverts. Notre homme se fit dire parait-il que même pour des profits considérables le magasin ne serait pas ouvert ce jour-là.

Notes... On nous annonce pour le 1er mai l'ouverture d'un nouveau magasin, propriété de MM. Beaulieu & Cie, dans la partie sud de la ville.

La Cie Légaré fera commencer d'ici quelques jours les travaux d'agrandissement de leur succursale. La partie nouvelle sera de quarante pieds sur cinquante.

Une chapelle attenante à la maison a été détruite. On appelait cet endroit Bethléem.

On rapporte de l'Épiphanie, que lundi on a trouvé dans la rivière l'achigan, la truite et le cadavre du cheval de M. Hildes Marie, commerçant d'animaux de l'endroit.

On craint qu'en voulant traverser la rivière le malheureux ne soit enfoncé sous la glace.

Le fait cependant qu'au moment de son départ de chez lui samedi, il portait une somme de \$300, donne lieu à de plus graves hypothèses.

Depuis le premier janvier de cette année, il a été accordé 773 permis de construction à Montréal.

Dans la seule journée de lundi, on en a accordé 13.

Les transactions immobilières sont également nombreuses. Ainsi, hier, M. C. W. Lindsay, le marchand de pianos faisait l'acquisition de la propriété sise à l'angle sud-est des rues Sainte-Catherine-Est et Saint-Christophe au prix de \$98,500.00, soit \$81, le pied carré.

Cette propriété avait été payée, il y a deux ans, \$75,000.

Comme on le voit, l'Est de Montréal se développe rapidement.

A une réunion des présidents et des principaux membres des clubs libéraux de la division de Maisonneuve, tenue lundi soir on a fondé l'Association Libérale du Comté de Maisonneuve.

M. J. O. Brosseau, président du Club Décarie a été élu président et l'échevin Napoléon Turcot, vice-président, et Alfred Lapointe et M. Guibault, du Club Chénier, secrétaires-conjoints.

La nouvelle association a pour but de prendre une part active à l'organisation libérale dans le district de Montréal et prétend faire valoir son influence dans les remaniements ministériels qui se feront bientôt.

Le Vendredi-Saint S. G. Mgr de Chicoutimi a officié à l'office du matin ayant à ses côtés MM. les abbés P. X. E. Frenette, comme prêtre assistant, et E. Simard et Fortin, comme diacres d'office.

La Passion a été chantée par MM. les abbés Anis Larouche, Art. Gaudreault et D. Boulanger.

Le Rév. Père Groschmann, Eudiste, a donné le sermon sur la Passion.

Le Jeudi-Saint, il y a des magnifiques réposoirs aux endroits suivants: à la Cathédrale, dans les chapelles du Séminaire, des Soeurs de S. Antoine de Padoue, de l'Hôtel-Dieu S. Valier, de N.-D. du Bon Conseil, du T. S. Sacrement et des Frères Maristes. Il y a eu foule toute l'après-midi aux différentes stations.

Le Vendredi-Saint S. G. Mgr de Chicoutimi a officié à l'office du matin ayant à ses côtés MM. les abbés P. X. E. Frenette, comme prêtre assistant, et E. Simard et Fortin, comme diacres d'office.

La Passion a été chantée par MM. les abbés Anis Larouche, Art. Gaudreault et D. Boulanger.

Le Rév. Père Groschmann, Eudiste, a donné le sermon sur la Passion.

Le Jeudi-Saint, il y a des magnifiques réposoirs aux endroits suivants: à la Cathédrale, dans les chapelles du Séminaire, des Soeurs de S. Antoine de Padoue, de l'Hôtel-Dieu S. Valier, de N.-D. du Bon Conseil, du T. S. Sacrement et des Frères Maristes. Il y a eu foule toute l'après-midi aux différentes stations.

Le Vendredi-Saint S. G. Mgr de Chicoutimi a officié à l'office du matin ayant à ses côtés MM. les abbés P. X. E. Frenette, comme prêtre assistant, et E. Simard et Fortin, comme diacres d'office.

La Passion a été chantée par MM. les abbés Anis Larouche, Art. Gaudreault et D. Boulanger.

Le Rév. Père Groschmann, Eudiste, a donné le sermon sur la Passion.

La prohibition votée

Nous sommes heureux d'apprendre que la prohibition pour la vente des boissons a été votée à Roberval lundi dernier par une grande majorité.

Le vote a été pris à la suite d'une grande retraite de huit jours préchée par le Rév. Père Groschmann, Eudiste.

Divers... Samedi soir, à 4 heures, S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi a présidé au chant des Matines de Paques à la Cathédrale.

Le jour de Paques S. G. Mgr Labrecque a officié pontificalement assisté de Mgr E. Lapointe, V. G., comme prêtre assistant et de MM. Ars. Gaudreault et J. Brassard, comme diacres d'honneur.

Le sermon sur la fête du jour a été prononcé par M. l'abbé L. Plourde.

Les élèves du Séminaire ont très bien chanté une messe en partie.

M. l'abbé Eug. Tremblay, du Séminaire, est allé alder M. le curé de S. Bruno pour les offices de la Semaine Sainte: M. l'abbé J. Ad. Tremblay, M. le curé de S. Fulgence, et M. l'abbé Geo. Tremblay, M. le curé de S. Dominique.

Belle séance... Chicoutimi, 24.—Lundi dernier, 17 avril, les membres du Cercle Dramatique de cette ville ont donné une magnifique séance dramatique et musicale dans la grande salle de l'Hôtel Ville, sous le patronage de Son Honneur le maire et de Madame la mairesse, au profit de l'Orphelinat de l'Hôtel-Dieu S. Valier.

Une foule assez nombreuse était venue applaudir nos acteurs qui ont remporté un beau succès.

1.—Ouverture (Piano). 2.—Simon le Voleur (1er acte). 3.—Re (chanson comique).

4.—Simon le Voleur (2e acte). 5.—A vous (chant). 6.—Guy d'Hardelot (Piano). 7.—Le pêcheur de Paques (déclamation).

8.—Simon le Voleur (3e acte). 9.—Le nom des acteurs qui ont interprété la pièce de "Simon le Voleur": MM. G. Bloudeau, G. Claveau, M. Piché, R. Germain, F. Savard, G. Martin, H. Bergeron, O. Lapointe, G. Giroux, G. Giroux, L. Tremblay, L. Tremblay.

Divers... Les jeux exercices des Quarante-Heures ont eu lieu du 18 au 20 avril dans la chapelle de l'Académie des Frères Maristes, de Chicoutimi.

Toutes les propriétés de M. Alfred Godbout, marchand, ont été vendues mardi dernier, le 18. Elles ont été achetées par M. G. Jean, de Joliette.

M. A. Godbout a laissé Chicoutimi jeudi dernier, avec sa famille, pour aller demeurer à S. Romuald.

Le Jeudi-Saint, les élèves de l'école des Frères Maristes et du Couvent des Soeurs du Bon Conseil, de S. Alphonse, sont venus en excursion à Chicoutimi, par un train spécial du chemin de fer de la Baie des Haies.

Vendredi matin ont eu lieu dans la cathédrale de cette ville les funérailles de Dame J. McCarthy, décédée le 18 avril.

COURRIER DE MONTMAGNY

Les sucres... Montmagny, 21.—La température n'est pas du tout favorable aux états à sucre. Il fait trop froid et il ne fait pas assez de soleil. Les érables coulent un peu tous les jours, cependant. L'eau d'érable est de très belle qualité. Il y a encore beaucoup de neige dans les bois.

La rivière du sud... La glace de la rivière du Sud n'a pas bronché, et il n'y a pas d'apparence qu'elle parte de sitôt; elle est encore épaisse et verte comme dans le mois de février. On a fait sauter à la dynamite la glace qu'il y avait en face de la ville, depuis le pont de l'Intercolonial jusqu'au Bassin.

La rivière S. Nicolas est, elle aussi, complètement couverte de glaces.

En promenade... M. H. Racer, et devant gérant de l'établissement Price, à Montmagny, est allé depuis mercredi soir, M. Racer est allé à la gare de la "Big River Mills Co" située à Big River Mill, Sask. Cet endroit est situé à proximité de la voie du Transcontinental, à 90 milles au nord-ouest de Regina. M. Racer est venu chercher des travailleurs. M. Desroches a eu avec lui cinquante hommes. A Montmagny, pour aller travailler pour le compte de la nouvelle compagnie. Ce sont, en partie, des jeunes gens qui travaillaient ici pour Price Bros. Ce premier contingent partira samedi prochain.

Paques... La fête de Paques a été célébrée avec la pompe et l'éclat des années passées. Qu'on en juge par le programme: Entrée—Marche solennelle.

Clausman... Messe de Dresler, chantée par les élèves des Frères du Sacré-Coeur. Cette messe sobre et sans prétensions est très bien faite. Sous la direction du Rév. Père Albertus, les élèves ont accompli le joli tour de force, de chanter cette messe "par cœur" et d'une manière très satisfaisante.

A l'offertoire le même chœur a chanté un brillant morceau de circonstance.

A la sortie: "Marche nuptiale" de C. Lacroix.

Le Rév. M. Marois officiait assisté du Rév. MM. Guillet et Montreuil, vicaires.

Le Rév. Père Grimonpré, missionnaire a prononcé le sermon.

Les vêpres solennelles ont été chantées à 7 heures. Le programme du soir a été non moins brillant que celui du matin.

Divers... M. Théophile Beaumont, entrepreneur de cette ville, partira ce jour-ci pour aller commencer la construction du quai que le gouvernement fait faire au Hic.

M. Napoléon Malville remplacera M. J. Beaudoin comme contre-maître de la Corporation.

La débacle

La rivière est maintenant libre de glace. La débacle s'est effectuée sans dégât ni accident cette année. On a craint cependant le samedi veille de Paques que l'accumulation des glaces près du pont ne causât des ravages; mais grâce au travail des employés de la Cie Price qui firent sauter les glaces par la dynamite, tout s'est passé heureusement. Tout va bien qui finit bien.

Pour l'Ouest Canadien... Plusieurs jeunes gens de Montmagny et des paroisses environnantes partiront la semaine prochaine pour le Nord-Ouest, où ils seront à l'emploi de M. Racer, ancien gérant de la maison Price en cette ville.

Le Pont Régent... Les travaux de reconstruction en fer du Pont Régent, ne commenceront qu'à la fin de juin ou au commencement de juillet, lorsque les eaux de la Rivière du Sud seront complètement baissées.

C'est la corporation de la ville qui construit le pont à ses frais, et ce sera comme par le passé un pont de payage, à moins qu'une nouvelle entente ait lieu, comme nous l'espérons entre les municipalités de Montmagny et de S. Thomas.

Entendons-nous et laissons de côté, ce système arriéré de pont de péage; en avant le progrès.

Malades... M. l'abbé Jos. Polier Séminariste de Québec est revenu mardi dernier dans sa famille, atteint de nouveau par le rhumatisme. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Plusieurs cas de peste ont été découverts ici, mais grâce aux efforts des autorités, tout danger d'épidémie est maintenant disparu.

Baptêmes... Le 18 avril, Jos. Pascal Jean Lucien, enfant de M. J. A. Tremblay, du département des travaux publics. Parrain: M. le Dr J. G. Paradis; marraine: Mme V. Savard.

Le même jour, M. Antonette Albertine, enfant de M. Louis Combe, parrain: M. Amédée Combe, oncle de l'enfant; marraine: Mlle Eva Combe, sœur du parrain.

De l'or dans Ontario

La mine d'ophré semble très riche.— Le minéral donne plus de \$500 à la tonne.

Kenora, Ont., 24.—Les résultats merveilleux obtenus au cours des travaux de la mine d'Or d'Ophir, ont produit une vive excitation. A cent pieds de profondeur la veine atteint une hauteur de douze pieds sur trois pieds de large.

Au premier coup d'oeil elle semble très riche à cause de la belle couleur jaune d'or qui la distingue de la roche qui l'entoure. L'or se voit facilement non seulement en minéral, mais en filets et en pépites d'or pur. Le rendement par tonne est de \$500 et au-delà.

Certains échantillons sont d'une richesse inouïe. Les connaisseurs n'hésitent pas à affirmer que la mine est la plus riche non seulement du district, mais de tout le continent.

Cinq jours dans un char

New-York, 25.—Un enfant de 15 ans a passé 5 jours enfermé dans un char de farine sans manger ni boire. Il a été enlevé par les employés de la compagnie du New Jersey Central qui ne savaient qu'il se trouvait là.

La police lui a fait prendre deux bons repas puis a télégraphié aux parents de ne plus s'inquiéter sur le sort de leur enfant.

Couvre-têtes (Nets) depuis 3 cts à 50 cts. Perruques complètes garanties pour paraître naturelles. Prix depuis \$12.00 en montant. 1/2 Perruques depuis \$5.00 en montant, suivant la qualité des cheveux employés. J. A. LAPOINTE, PERRUQUIER IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER D'OUVRAGES EN CHEVEUX. Demandez le CATALOGUE, qui vous sera envoyé GRATIS. 238, RUE ST-JEAN, - - - - - QUEBEC.

Couvre-têtes (Nets) depuis 3 cts à 50 cts. Perruques complètes garanties pour paraître naturelles. Prix depuis \$12.00 en montant. 1/2 Perruques depuis \$5.00 en montant, suivant la qualité des cheveux employés. J. A. LAPOINTE, PERRUQUIER IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER D'OUVRAGES EN CHEVEUX. Demandez le CATALOGUE, qui vous sera envoyé GRATIS. 238, RUE ST-JEAN, - - - - - QUEBEC.

Parlement Fédéral

(Suite de la 1ère page)

Le sénateur Macdonald dit qu'il proposera l'ajournement à six mois en amendement à la motion Landry. Ce dernier, dit-il, se lève trois ou quatre fois par séance pour demander des informations et le Sénat ne croit pas que le Sénat ait le droit de consacrer un sénateur qui désire obtenir des informations pour son usage personnel ou celui de son journal.

Le sénateur Dandurand dit que si le sénateur Landry ne peut produire de meilleurs résultats politiques avec les informations qu'il obtient, son privilège devrait être restreint. Le sénateur Power croit que la production de la correspondance demandée par le sénateur Landry ne devrait pas monter jusqu'à 1896, ce qui nécessiterait une somme considérable de travail de recherches.

Le sénateur Landry consent à changer sa proposition de façon à ce que la correspondance en question ne remonte pas avant 1896. Le sénateur Power déclare que tout sénateur a le droit de demander et d'obtenir toute information contenue dans les documents officiels.

L'amendement pour l'ajournement à six mois est déclaré perdu et la motion est adoptée.

Sur proposition d'approuver le rapport du comité des divorces, recommandant l'appel d'Andrew Lorne Hamilton, le sénateur Cloran produit un article du Boston Transcript qu'il dit avoir été écrit par E. W. Thompson, et qu'il croit avoir été inspiré par le sénateur Kitchener, président du comité des divorces. Dans cet article, le comité des divorces est désigné sous le titre de comité de "Kitchener". On fait l'éloge de ce comité et l'on dit que ses travaux sont l'objet de critiques du fanatisme religieux. M. Cloran nie que les différentes opinions religieuses au Sénat, sont un obstacle à la procédure devant le comité des divorces. Il commente une partie de l'article en question où il est dit que le sénateur Kitchener est gentilhomme irlandais, descendant d'un officier allemand qui s'enfuit en Irlande avec le prince Guillaume, alors que le sénateur Cloran est un descendant de Cloran d'Irlande qui portait les casques et les écussons des Kitchener et il ajoute qu'il ne saurait laisser passer sous silence une pareille insulte car les Cloran sont les descendants des rois irlandais qui étaient en ce pays bien longtemps avant l'officier allemand en question. De l'appel Hamilton, le sénateur Cloran croit que la preuve est suffisante.

Le sénateur Wilson, membre du comité, dit qu'il ne peut concourir dans le rapport du comité. Les amis et croit que la preuve est insuffisante. M. Wilson entre dans les détails de la cause pour justifier son opinion. Le sénateur Ross, de Halifax, dit que le comité des divorces devrait être remplacé par un tribunal spécial. Le sénateur Campbell est favorable au maintien du comité des divorces et il fait l'éloge du sénateur Kitchener qui en est le président.

On reprend la discussion sur le bill concernant la journée de huit heures de travail, et à six heures, le Sénat s'ajourne à vendredi après-midi.

NOTES PARLEMENTAIRES

Le parti ministériel a tenu, hier, une réunion plénière et secrète. D'après les on-dit on y aurait parlé surtout du rétablissement des primes sur l'acier manufacturé dans la Nouvelle-Ecosse.

Les députés ministériels de cette province ont insisté auprès de leurs collègues des autres provinces et du ministère afin que le gouvernement revienne sur la décision exprimée à ce propos, par M. Fielding lors du débat sur le discours du budget.

Le gouvernement n'a encore pris aucune décision.

On lui a surtout représenté que s'il ne rétablissait pas ces primes, le ministère Murray, qui va faire les élections générales dans la Nouvelle-Ecosse, dans quelques semaines, pourrait bien en souffrir considérablement. Il aurait été aussi question de cette réunion, disent les indiscrets, de réciprocité, mais l'on ne sait dans quel sens on en a parlé.

Quant à la réciprocité, il fut décidé que les quelques cinq ou six ministériels prêts à discuter sur ce point prononceraient leurs discours, après quoi on laissera la gauche parler seule.

On y a aussi parlé des embranchements de l'intercolonial dans les provinces maritimes, mais vu l'absence de M. Graham, ministre des chemins de fer, tout est resté là quant à la construction de voies nouvelles.

Ottawa, 21.—De notre correspondant M. Taylor l'ex-Whip du parti conservateur s'est amusé aujourd'hui à taquiner les ministres et les hauts fonctionnaires à propos de leurs dépenses de voyages et de leur manière de donner des pourboires aux dépens du pays.

Cette manière agit et s'exerce un peu à la manière de la peste dans les familles du bon-façon. Tous n'en meurent pas, mais tous en sont atteints.

M. Taylor tire ses chiffres et ses statistiques acrobates du rapport de l'auditeur général. C'est là dedans qu'il constate que le ministère des Finances est le plus économique de tous les ministères tandis que celui de la Marine paraît être l'un des plus dévorants. Partout, d'ailleurs, le "tip" joue un rôle prédominant et le pays avec sa belle âme, paye rubis sur l'ongle.

M. Taylor constate que pour l'année financière terminée le 31 mars 1910, les hauts fonctionnaires du service de la Milice ont à leur compte comme dépenses de voyages et de pourboires, la somme de \$220; le bureau du gouverneur-général, \$52; celui des finances, \$53; celui du commerce, \$35, etc.

Le bureau des commissaires des chemins de fer a dépensé en frais de transports la somme de \$16,389; \$1,602 pour chars dorciors, \$607 pour pourboires, et \$7,719 pour frais spéciaux en wagons privés.

Les comptes du Transcontinental indiquent une dépense de \$1,509 pour les seules boissons et liqueurs officielles.

Mais c'est M. Brodeur, et son dé-

partement à qui revient la palme de la prodigalité, déclare M. Taylor.

Le ministre de la Marine, effectivement, a un compte de voyage qui s'élève à \$4,822, tandis que l'on voit encore au débit du ministère le joli chiffre de \$23,000. Là-dessus, \$800 ont été payés en avertissements.

Le ministre de l'Agriculture personnelle la sobriété dans le cabinet et l'hon. M. Patterson, la frugalité.

M. Taylor, a terminé en s'objectant fortement à ce que les ministres ou les fonctionnaires paient des pourboires à même le trésor public.

M. Shaw (Ottawa) a émis la suggestion d'une enquête pour jeter de la lumière dans les comptes publics.

MM. Sproule et Foster, ont appuyé la suggestion de leur collègue de la gauche.

"Est-ce que par hasard, dit M. Foster, on peut démentir tout ce que tout cet argent a été dépensé honnêtement?"

M. Aylesworth avait, auparavant, déclaré qu'il se croyait justifiable de dépenser autant lorsqu'il était au service du pays que lorsqu'il lui arrive de voyager pour son compte personnel.

M. Foster s'informe auprès du premier ministre, s'il approuve ce principe et s'il le croit raisonnable; sinon, n'est-il l'intention de remédier aux abus.

Le débat sur la réciprocité a continué ce matin par M. M. Beauparlant, S. Hyslop, Wright, conservateur, Muskoka; Turcotte, comte de Québec et Sealey, député libéral de Wentworth.

M. Sealey, qui représente une division fruitière de Niagara, appuie l'entente d'unemanière générale, mais s'y oppose en autant qu'elle concerne les fruits.

Il a proposé de retrancher ces dernières de la liste, mais son amendement a été perdu sur une division de 23 7/8. La Chambre a siégé jusqu'à 230 heures ce matin.

NOTES PARLEMENTAIRES

À la séance d'hier après-midi, M. le sénateur Landry a fait les interpellations suivantes:

Quand les travaux de construction sur le tronçon du chemin de fer qui relie le pont de Québec à la cité du même nom, ont-ils été commencés? À quelle date ont-ils été suspendus?

Combien a coûté jusqu'à ce jour les réparations faites à la propriété Carrière Laté et Cie depuis que le gouvernement s'est devant le projet de réciprocité? En quel consistait-elles? Par qui ont-elles été faites? Qui doit en bénéficier?

Combien le gouvernement reçoit-il annuellement pour le loyer de la propriété venant de la maison Carrière, Laté et Cie et acquise de la Banque de Montréal? Par qui ce loyer est-il payé? Combien le gouvernement a-t-il dépensé, depuis qu'il a loué cette propriété? Quelle est la date de chaque paiement?

Mercredi prochain, au Sénat, l'hon. sénateur Landry fera l'interpellation suivante:

L'honorable ministre des Chemins de fer ayant déclaré, lors de la séance du 5 avril qu'il n'était que juste et raisonnable de remettre à la province de Québec et à la cité de Québec les \$250,000 que la province avait contribué à payer, et que la cité avait données pour l'établissement de chemins publics sur le pont de Québec, est-ce l'intention du gouvernement, en faisant la remise de ces sommes désormais inutiles puis-que le nouveau pont n'aura pas des chemins publics tels que stipulés lors de l'achat des sommes ci-dessus de rembourser également la province et la cité, du montant des intérêts accumulés qu'ils ont payés toutes deux sur les emprunts contractés pour acquies leurs souscripteurs?

Le gouvernement en se substituant à la Compagnie du pont n'a-t-il pas payé à tous les actionnaires de cette compagnie, à part le remboursement intégral des sommes qu'ils avaient versées au capital actions de cette entreprise, une prime de 10 pour 100 sur le capital initial payé et, en plus, un intérêt de 4 pour 100 par année sur chaque versement? Quelle est la date pour chaque actionnaire du paiement de tels versements?

Est-ce l'intention du gouvernement d'être également juste et raisonnable à l'égard de ces grandes corporations en ne leur refusant pas ce qu'il a accordé aux actionnaires de la Compagnie du pont?

Ottawa, 24.—La séance s'est ajournée à minuit et demi ce matin, après une séance assez mouvementée, provoquée par le vote de certains membres de l'opposition, touchant l'amendement Sealey, soumis en comité des Voies et Moyens, samedi dernier.

Les gauchistes se sont plaints du rapport publié dans le "Toronto Globe" tenant pour involontairement erroné et inspiré par quelque un des ministères, peut-être l'hon. M. Pugsley.

On se souvient que M. Sealey proposa d'amender le projet d'échange commercial, avec les États-Unis, en retranchant de la liste les fruits et les végétaux. Or, M. Lennox, de Simcoe, cite un article du "Globe", dans lequel on prétend que MM. Henderson, Peel, Currie, Sproule, Roche et Lennox, tous conservateurs, ont voté avec M. Sealey pour l'adoption du projet de réciprocité dans son ensemble, pourvu que les fruits et les végétaux fussent retranchés.

M. Lennox a dénoncé l'article en question comme étant absolument faux et malicieux. M. Pugsley répond que la motion Sealey, faite en amendement, terminait par la phrase suivante: "et que la résolution, telle qu'amendée, soit adoptée."

Le Dr Sproule ne se gêne pas à son tour pour déclarer que tout l'article est un "Devilish Scheme" (une mente diabolique) et se demande s'il n'a pas été inspiré par le ministre des Travaux Publics lui-même.

M. Pugsley se lève pour protester, mais ses paroles se perdent dans le bruit et la confusion qui suivent.

M. Henderson, qu'on prétendait avoir voté pour l'amendement Sealey, a déclaré qu'il était malade chez lui au moment du vote, et que, par conséquent, il n'avait point voté.

Enfin, les six députés de la gauche dont les noms ont été mentionnés plus haut, ont réaffirmé leur inaltérable opposition à l'entente Taft-Fielding, et ont insisté pour que l'amendement Sealey soit correctement couché dans le "Hansard".

MM. MacIntyre, le vice-président de la Chambre, Sinclair, Currie, I. P. K. et Kyrle, ont bien se rappelés de la motion Sealey concernant l'adoption des résolutions du tarif telles qu'amendées.

On fait venir l'original de la résolution, mais cette pièce ne fait qu'embrouiller encore toute l'affaire, plusieurs natures s'y trouvant faites au crayon.

Les esprits se sont enfin calmés, et MM. Henderson (Halifax), conservateur, et Allen (Sheford), ont continué le débat sur la réciprocité, le premier s'opposant au projet, et le second lui donnant son appui.

À début de la séance, à noter une interpellation de M. Sam Hughes au sujet de la carabine Ross. M. Hughes s'est informé auprès du ministre de la Milice, si celui-ci était disposé à recommander la carabine Ross au ministre de la guerre, en Angleterre.

M. Shaw (Ottawa) a émis la suggestion d'une enquête pour jeter de la lumière dans les comptes publics.

Sir Frederick Borden a répondu que, le cas échéant, il n'hésiterait pas à recommander le fusil Ross.

En réponse à M. Lennox, M. Fielding a déclaré que la discussion de l'Acte des Banques, à cette session, dépendait du travail, et des autres questions qu'il reste à expédier d'ici là fin.

En réponse à M. Armstrong, Sir Wilfrid a dit que la cause de la Farmers Bank était devant les cours de justice, et que le gouvernement n'avait, pour le moment, rien à y voir.

En somme, assez pauvre journée au point de vue de l'avancement général des travaux sessionnels, et cela menace de continuer.

Bien que Sir Wilfrid Laurier n'en ait pas encore donné l'avis, on a tenu cependant, à ce que les journaux de trois semaines commencent bientôt. On parle, en effet, de faire un effort pour effectuer la prorogation d'ici à quatre semaines, ou, pour la Victoria Day, 24 mai. Il est vrai qu'une somme considérable d'affaires importantes apparaissent encore au rôle; mais les ministères sont décidés à faire leur possible pour abréger la session à cause du prochain départ du chef pour les fêtes du couronnement et la conférence impériale de Londres en juin.

Il est possible qu'une entente soit conclue ces jours-ci entre Sir Wilfrid Laurier et M. Borden pour expédier les affaires réelles de manière à permettre au premier ministre de se rendre à la conférence impériale, le 12 mai, avec la perspective d'une prorogation prochaine.

Ottawa, 25.—Le fameux rapport du "Toronto Globe" au sujet du vote qui, cinq ou six députés oppositionnistes ont donné ces jours derniers sur l'amendement Sealey a provoqué un nouvel orage à la Chambre des Communes aujourd'hui.

Cet amendement était rédigé de telle façon qu'il constituait dans sa finale une sorte de piège à double trappe, dont le déclenchement consistait dans la phrase suivante: "et la résolution, telle qu'amendée, est adoptée".

Dès lors que l'on votait pour l'amendement, il devait donc s'en suivre, au dire de la droite, que l'on admettait le principe de la réciprocité dans son ensemble, moins ce qui se rattache à l'échange des fruits et des végétaux spécifiés dans l'amendement Sealey.

Les députés conservateurs en cause, MM. Lancaster, Sproule, Blain, Currie et Henderson, soutenaient qu'une semblable conclusion serait absurde, même si la phrase en question se fut trouvée dans l'amendement. Mais on prétend qu'elle ne s'y trouvait pas et qu'elle est une pure invention dont le reporter du "Globe" s'est prévalu pour insinuer auprès du public ottarien que six des députés de gauche se seraient prononcés en faveur de la réciprocité.

Pour essayer de couper court au débat, M. Sealey a soumis l'original de son amendement, et on voit que celui-ci contient bel et bien la phrase fautive. La déduction du reporter du "Globe" serait donc théoriquement correcte, et M. Sproule aurait eu tort hier de l'accuser de mensonge.

Cependant M. Blain soutient avec force que jamais la motion Sealey n'a été soumise de cette façon à la Chambre. Si M. Sealey croit être dans le vrai, M. Blain ne l'est pas moins, à son dire, et la situation, au lieu de s'aggraver, s'améliore de plus en plus. Les députés oppositionnistes en cause font une profession générale de foi anti-réprocatrice.

MM. Pugsley, Fisher et Turfiff donnent la réplique, au milieu du brouhaha de multiples rappels à l'ordre, qui, d'ailleurs, ne font qu'accroître le désordre. M. Turfiff dit qu'il n'y a pas à sortir de ce dilemme. Ayant voté pour la motion Sealey, ces messieurs de la gauche, qu'ils aient ou non ce qu'ils faisaient, ont bel et bien voté pour la réciprocité.

"En ce cas, rétorque M. Blain, vous tous de la droite qui avez voté contre l'amendement, vous avez donc voté contre la réciprocité."

Les rieurs changent de camp, et l'on voit d'ici le piquant de la situation: les ministériels votant contre l'entente Taft-Fielding et un groupe de la gauche pour.

M. Pugsley commence à donner lecture d'un lettre du reporter du "Globe". M. Harry Anderson, dans laquelle celui-ci prétend avoir eu raison, et se plaint des attaques dont il a été l'objet de la part du Dr Sproule, abrégé derrière l'immunité parlementaire.

M. Sproule proteste qu'aucun député n'a le droit de donner lecture, en Chambre, de lettres venant du dehors et attaquant un membre quelconque de l'Assemblée.

M. Northrup cite la règle parlementaire à ce sujet, et l'orateur donne raison à la gauche. Cependant M. Lancaster se lève, et brandissant à bout de bras la filière du "Globe", il prononce sur le sujet une de ces philippiques dont il garde le secret. Sir Wilfrid Laurier, MM. R. B. Borden, Hughes et Foster ont aussi pris part au débat, et après une dernière flamme on put voir la dernière étincelle de cet immense feu de paille.

M. Northrup, député conservateur de Hastings Est, s'est ensuite appliqué à faire une critique détaillée de l'administration du service de l'Impression Nationale. Il termine ses remarques par la résolution suivante:

"Qu'une commission royale soit nommée pour enquêter au sujet de l'administration du bureau national d'impression, pour telle période passée que l'on jugera bon d'établir dans l'intérêt public. Les commissaires devront avoir instruction de s'enquérir entièrement des causes qui ont entraîné occasionnellement le défaut de méthode, et faire un rapport établissant sur qui doit retomber le blâme, ainsi que les mesures à prendre pour sauvegarder l'intérêt du pays à l'avenir; et que les dits commissaires reportent des plus précieuses les fonctionnaires des autres départements ont aussi enfreint la loi en abusant des pouvoirs du bureau des impressions, en retirant des approvisionnements d'impressions, le tout en contravention avec le statut et les règlements qui s'y rattachent."

M. Chas. Murphy a fourni, en réponse, de longues explications, et le débat sur ce sujet particulier, a occupé tout le reste de la séance.

M. Murphy a conclu au sujet de la motion, attendu qu'elle n'a plus sa raison d'être. Le député de East Hastings, dit M. Murphy, est de deux ans et demi en arrière de son siècle: l'enquête, demandée dans les termes de la motion, a été instituée et toutes les mesures ont été prises pour sauvegarder l'avenir, de ce côté, l'Intérêt public.

Le secrétaire d'Etat a rappelé les efforts que lui-même a faits, et le travail qu'il s'est imposé pour mener à bien l'enquête entreprise. A coup sûr il eût été pratiquement impossible d'insérer dans le rapport, soumis à ce propos, l'infinité de détails que comportent des recherches aussi minutieuses. Il n'y a eu cependant, le rapport indique suffisamment, ce qui a été fait. Ce n'est pas une, mais deux enquêtes qui ont été instituées: l'une par le comité des Comptes Publics, et l'autre par le Secrétaire d'Etat.

M. Crothers, conservateur, a appuyé la motion Northrup et M. Congdon, du Yukon, lui a succédé, du côté de la droite. Sont ensuite venus MM. Porteous (conservateur), Carvell (libéral), et une couple d'orateurs qui ont prolongé le débat jusqu'à une heure et quart, alors que M. Borden dit son mot sur le sujet.

M. Borden est sorti pour l'occasion, de son apathie ordinaire. Il a dénoncé avec une énergie d'attitude et de mots qui l'ont, pendant vingt minutes, rendu étonnamment éloquent, tous les scandales, grandes et petites de l'Impression Nationale, tout ce que le peuple du Canada y a perdu, les milliers de dollars enfouis dans le favoritisme accordé aux journaux partisans, le bluff avec lequel le Premier Ministre a accueilli toutes les demandes d'enquêtes portées par l'opposition depuis 1897, sous prétexte qu'il n'y avait jamais rien à dévoiler ou à rechercher.

Après avoir dit tout cela, M. Borden a déclaré qu'il n'avait rien à ajouter, et qu'il se retirait. L'attaque avec une force, une vigueur d'argumentation et une décision inaccoutumées. On y sentait l'amer-tume, et presque la rancœur, de maints ans d'infirmité contre le "Graft" engendré dans la routine et les secrets officiels.

Après tout ce qui a été fait, la lettre écrite par la compagnie Mortimer, etc., M. Borden s'est étonné de constater que le Premier Ministre persiste à rester à son siège. L'enquête devant une commission royale s'impose pour d'amples motifs, et ces mêmes motifs exigent que l'on appuie la motion du député de East Hastings.

Sir Wilfrid Laurier a répondu brièvement en rappelant que l'enquête instituée à propos des affaires de l'Impression Nationale avait été complétée, et qu'il n'y avait rien à désirer le plus sincère de servir l'intérêt public. Il n'est donc plus besoin d'une autre enquête, dont la raison d'être a disparu. Une commission royale, déclare Sir Wilfrid, ne saurait faire plus que n'a fait le comité des Comptes Publics, et la propre initiative du Secrétaire d'Etat.

A deux heures la motion Northrup est aux voix et le vote est demeuré nul.

De divers bancs de la droite, on insiste auprès de M. Dubeau, député de Joliette, pour qu'il entonne "O Canada", mais M. Dubeau refuse, et deux minutes après les whips reviennent, escortant chacun leurs files de partisans. La division du vote a été de 55 à 92 et la motion est perdue à la minorité de 37 voix. Il est 2 hrs et 10.

La première heure de la séance du soir a été consacrée à l'étude, en troisième lecture, d'un projet de loi d'intérêt privé, soumis par M. Ercment, et concernant la compagnie du Chemin de fer du Parc et de l'île de Montréal.

Le bill a été finalement adopté avec quelques amendements.

Ottawa, 26.—De notre correspondant L'hon. M. Fisher a exprimé, en comité général sa résolution concernant les droits d'auteurs.

Voici le texte de la résolution: "Qu'il est expédient de modifier la loi des droits d'auteurs, chapitre 70 des Statuts Révisés, 1896, en établissant des dispositions pour (A) la protection en Canada du droit d'auteur au sujet des ouvrages littéraires, dramatiques, musicaux et artistiques, originaux.

(B) Les honoraires à payer pour l'enregistrement des droits d'auteurs.

(C) Les amendes pour violation du droit d'auteur.

(D) Et la prohibition de l'importation en Canada de certaines impressions d'ouvrages déjà enregistrés.

D'après les explications du ministre, la loi qui sera basée sur cette résolution a pour but d'établir le droit d'auteurs au pays sur des bases qui permettent à tout ouvrage enregistré au département de l'Agriculture d'avoir la même protection dans toutes les parties de l'empire qu'il aura ici. Le gouvernement s'entendra avec l'Angleterre et les colonies dans ce but.

LA QUESTION DES SAUVAGES Avant de passer à l'ordre du jour, le chef de l'opposition a pris le gouvernement au sujet de la question des sauvages. Il accuse le ministre d'utiliser pour ses fins personnelles, les droits et la propriété des Indiens de l'ouest injustement spoliés. On veut des terres à abandonner leurs réserves sises à proximité des villes et des municipalités grandissantes pour aller habiter dans d'autres réserves mises à leur disposition par le gouvernement fédéral.

MM. Borden, Foster, Bradbury, Lancaster et autres membres de la gauche ont émis l'avis que même à l'égard des sauvages il convient d'observer une certaine décence et de respecter les droits garantis par les traités et la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et ceux des membres de la droite qui l'appuient de leur parole, ne voient rien de déshonorant à l'égard de la loi d'un édit impérial.

déjeuner, s'est prolongé pendant toute la soirée au milieu d'une apathie caractéristique de la manière dont le plus fort traite, au 21e siècle, le droit du plus faible. Cette manière se rapproche autant que possible de la quantité négligeable.

Le projet de loi a finalement traversé l'étape qui doit le conduire au Sénat.

L'IMMIGRATION CHINOISE

On attaque ensuite en seconde lecture, un autre projet de loi de M. Oliver devant modifier la loi de l'immigration chinoise. Il s'agit de la taxe que les chinois et les enfants chinois doivent payer en entrant au pays.

La Chambre s'ajourne à 11 heures. La discussion du rapport Lanctôt aura lieu demain.

Au Sénat

Le Sénateur Power du comité de la bibliothèque fait rapport que lors d'une entrevue avec l'architecte du gouvernement le 21 février dernier, un plan a été soumis pour l'agrandissement de la bibliothèque au moyen d'un allée additionnel au pavillon du parlement, du côté du Sénat, semblable à celle qui a été déjà construite. Ces travaux ne coûteraient pas plus d'un quart de million et seraient terminés dans